

PROJET DE TERRITOIRE

PRE-DIAGNOSTIC / Août 2017



SOMMAIRE

I. CHIFFRES CLES	5
II. LE PETR DE CŒUR DE LORRAINE, UN TERRITOIRE A LA GEOGRAPHIE RURALE	6
<i>Une géographie physique diversifiée qui influence les logiques d'organisation et détermine les spécificités territoriales</i>	<i>9</i>
<i>Une occupation du sol dominée par les espaces boisés et agricoles.....</i>	<i>13</i>
<i>Une terre de polycultures élevage</i>	<i>15</i>
<i>La forêt : une ressource naturelle importante à mieux valoriser</i>	<i>23</i>
<i>Une biodiversité diversifiée, reconnue et protégée</i>	<i>25</i>
<i>Un territoire contraint par les risques naturels.....</i>	<i>30</i>
<i>Une terre de ressources naturelles</i>	<i>30</i>
III. DES DYNAMIQUES DE MUTATIONS	33
<i>Des dynamiques démographiques contrastées entre le centre et les périphéries</i>	<i>33</i>
<i>Une tendance au vieillissement</i>	<i>39</i>
<i>Des disparités pour le marché du logement.....</i>	<i>45</i>
<i>Faible dynamisme sur le marché de la construction neuve</i>	<i>51</i>
<i>Une forte consommation foncière récente</i>	<i>55</i>
<i>Un territoire traversé par des axes départementaux structurants</i>	<i>57</i>
<i>Le maillage par les équipements et les services.....</i>	<i>60</i>
<i>Une économie à caractère rural</i>	<i>69</i>
<i>Déplacements domicile-travail : Des échanges croissants avec l'extérieur.....</i>	<i>82</i>
<i>Le tourisme et l'hébergement.....</i>	<i>86</i>
IV. SYNTHÈSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES	88

En vue de l'élaboration du Scot et de son projet de territoire, le PETR a souhaité être accompagné par l'Agence SCALEN (ex ADUAN) dans ses choix méthodologiques et ses réflexions stratégiques. Dans ce cadre, SCALEN a réalisé un pré-diagnostic fin 2015. Or, suite au nouveau SDCI¹, le PETR Cœur de Lorraine s'est agrandi en intégrant la Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubecourt. Le pré-diagnostic a donc été mis à jour en ajoutant les chiffres de cet EPCI².

¹ SDCI : Le schéma départemental de coopération intercommunale est destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale dans chaque département. Il vise les objectifs suivants:

- la couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales, à l'exception des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Pour les départements d'Île-de-France, le préfet de région devra en effet assurer une cohérence entre les EPCI à fiscalité propre et ceux des contrats de développement territorial (CDT) prévus par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;
- la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre ;
- la réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes et notamment la disparition des syndicats devenus obsolètes.

² Suite au SDCI, la fusion de la CC Entre Aire et Meuse et la CC de Triaucourt-Vaubecourt est devenue une seule CC appelée CC de l'Aire à l'Argonne. Le PETR compte 4 EPCI.

I. CHIFFRES CLES

	CC Côtes de Meuse Woëvre	CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	CC du Sammiellois	CC Entre Aire et Meuse	CC de Triaucourt-Vaubecourt	CDL
Superficie (km²)	422	257	248	247	417	1591
Population en 2013 (insee)	5989	5048	8790	2249	4360	26436
Nombre de communes	25	32	19	23	24	123
Densité	14	20	35	9	10	17
Evolution de la population entre 1999 et 2013	14,78%	14,10 %	-8,69 %	2,90 %	2,77%	2,88 %
Ménages en 2013	2492	2067	3776	919	1883	11137
Logements en 2013	3273	2456	4674	1258	2354	14015
Résidences principales (RP) en 2013	2513	2073	3763	928	1879	11137
Logements vacants en 2013	329	215	702	99	241	1554
Taux vacance	11,29 %	8,54 %	8,5 %	8,03 %	9,4%	10,22 %
Emplois au Lieu de Travail en 2013	1598	1184	3002	418	1036	7239
Evolution de l'emploi 2008/2013	153	185	-322	57	-70	2
Population 20-64 ans en 2013	3381	2836	5128	1417	2274	15036
Résidences principales (RP) occupées Propriétaires en 2013	1949 (78%)	1640 (79%)	2416 (64%)	786 (85%)	1591(84%)	8383 (75%)
Résidences principales (RP) occupées Locataires en 2013	563 (22 %)	438 (21 %)	1347 (36%)	104 (11,25%)	343 (12,44%)	2796 (25 %)
Résidences principales (RP) HLM louées vides en 2013	17 (1%)	45 (2%)	374 (10 %)	23 (2 %)	31 (2%)	490 (4 %)
Chômeurs 15-64 ans en 2013	295	238	578	100	168	1378
Actifs 15-64 ans en 2013	2834	2334	3731	1060	2026	11987
Taux de chômage 15-64 ans en 2013	10,42 %	10,22 %	15,5%	9,41%	8,29%	11,2 %
Taux d'emploi 15-64 ans en 2013	71,6 %	71,7 %	60,5 %	68,24%	69,72%	64,67 %
Taux d'activité 15-64 ans en 2013	74,30 %	73,99 %	66,81 %	75,33%	76,02	72,72 %

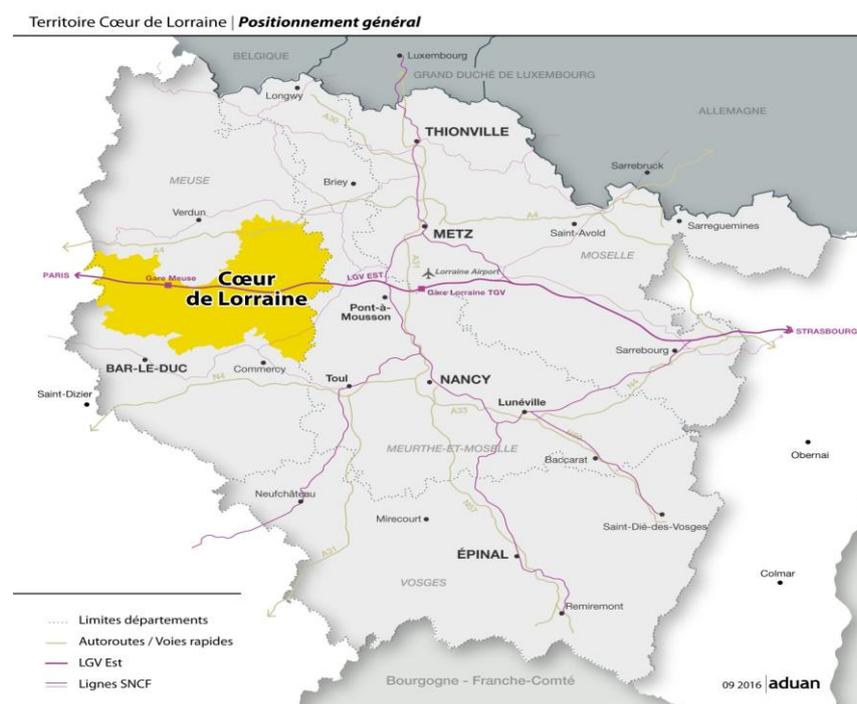
Ces 5 EPCI³ constituent le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine créé le 16 février 2015 regroupant 123 communes. Par ailleurs, 45 des 123 communes du territoire sont classées au titre du Parc Naturel Régional de Lorraine dont 13 communes de la communauté de communes du Territoire de Fresnes en Woëvre, 24 communes de la communauté de communes des Côtes de Meuse Woëvre et 8 communes de la communauté de communes du Sammiellois soit une superficie de 624, 45 km².

Saint-Mihiel est ville porte du Parc Naturel Régional de Lorraine⁴.

II. LE PETR DE CŒUR DE LORRAINE, UN TERRITOIRE A LA GEOGRAPHIE RURALE

Le territoire est structuré par la Meuse et ses côtes. Il est composé de 123 communes réparties sur près de 1 600 km². Il comptait 26436 habitants en 2013, soit une moyenne de 215 habitants/commune. Il accueille un pôle urbain de second rang, Saint-Mihiel regroupant 4 339 habitants en 2013 et 2 bourgs ruraux (Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre).

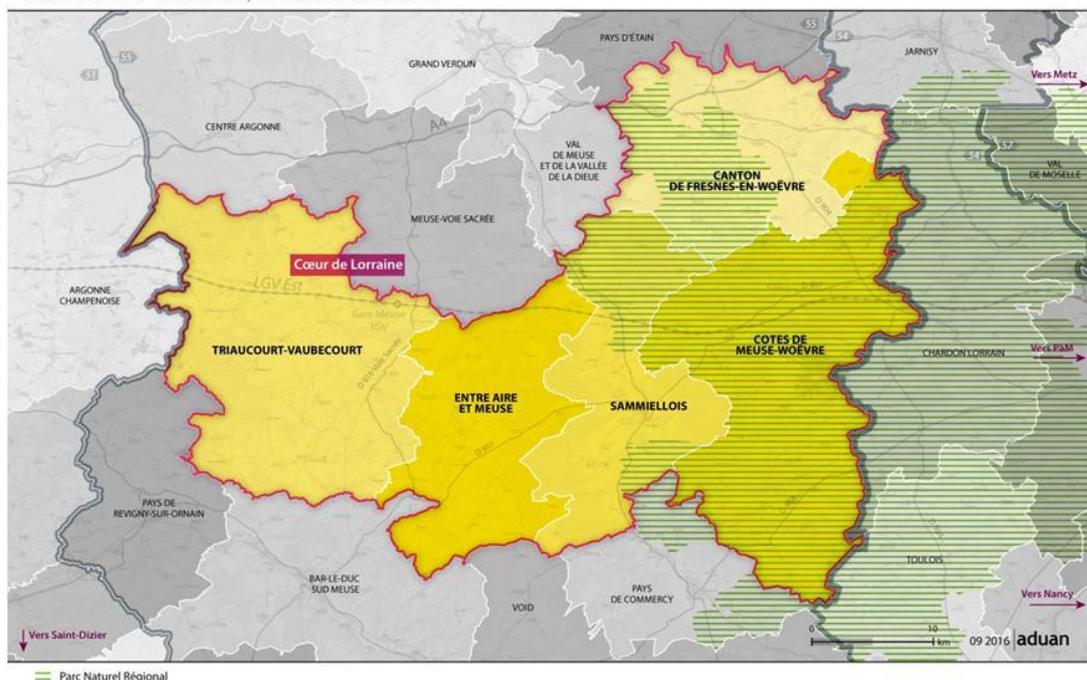
Le PETR représente 26 % du territoire du département de la Meuse et 14 % de sa population.



³ Pour rappel, suite au SDCI, le PETR compte 4 EPCI après la fusion de la CC Entre Aire et Meuse et la CC de Triaucourt-Vaubecourt pour devenir la CC de l'Aire à l'Argonne.

⁴ Une ville-porte (ville ou agglomération urbaine) est située en périphérie d'un Parc.

Depuis leur origine, les Parcs naturels régionaux entretiennent des relations privilégiées avec ces communes urbaines de proximité (accueil de scolaires, information touristique, sensibilisation des habitants, actions de formation, animations culturelles...). Certaines des villes-portes sont membres de l'organisme de gestion du Parc et participent à son financement : leurs relations avec le Parc sont alors explicitées dans sa Charte. D'autres sont liées au Parc sur la base de conventions de partenariat. La relation entre le Parc et ses villes-portes est construite sur une complémentarité géographique, sociale, économique et peut traduire une solidarité ville-campagne.



Le territoire est limitrophe de 12 établissements publics de coopération intercommunale dont 3 sont en Meurthe-et-Moselle et 1 en Marne.

En Meurthe et Moselle :

- la CC du Chardon lorrain
- la CC du Toullois
- la CC du Jarnisy

En Marne :

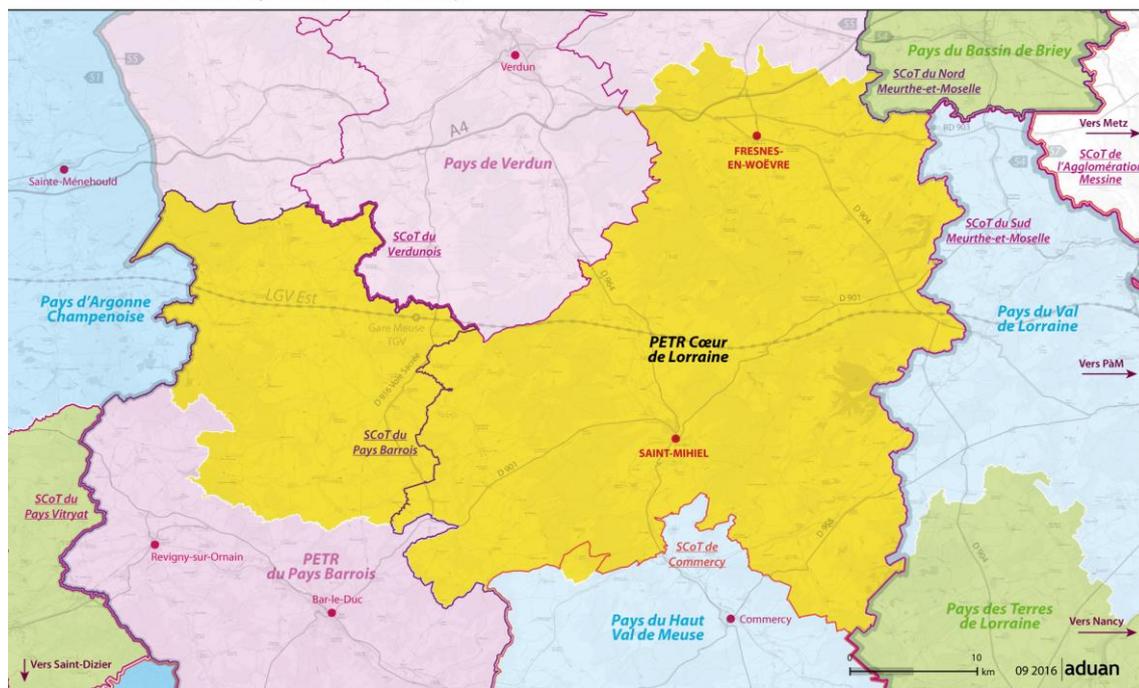
- la CC Argonne champenoise

En Meuse :

- la CC du Pays de Commercy
- la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse
- la CC Meuse-Voie Sacrée
- la CC du Pays d'Étain
- la CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue
- la CC de Void.
- la CC du Pays de Revigny-sur-Ornain
- la CC Centre Argonne

La communauté de Communes de Triaucourt-Vaubecourt est située à l'Ouest du Département de la Meuse, à proximité du département de la Marne.

Le Nord du territoire est fortement marqué par la présence de la forêt d'Argonne (commune à la Meuse, la Marne et les Ardennes) et par l'attraction de la ville de Verdun, alors que le sud du territoire est très fortement empreint de l'attraction de la ville de Bar Le Duc.



Le territoire est entouré par 5 SCoT⁵ :

- Le SCOT DU VERDUNOIS en élaboration
- Le SCOT NORD MEURTHE ET MOSELLE en élaboration
- Le SCOT DE COMMERCY en élaboration
- Le SCOT SUD MEURTHE-ET-MOSELLE approuvé
- Le SCOT DU PAYS BARROIS approuvé.

Et 7 Pays :

- le Pays de Verdun
- le Pays du Bassin de Briey
- le Pays du Val de Lorraine
- le Pays des Terres de Lorraine
- le Pays du Haut Val de Meuse
- le PETR Pays Barrois.
- le Pays Argonne Champenoise

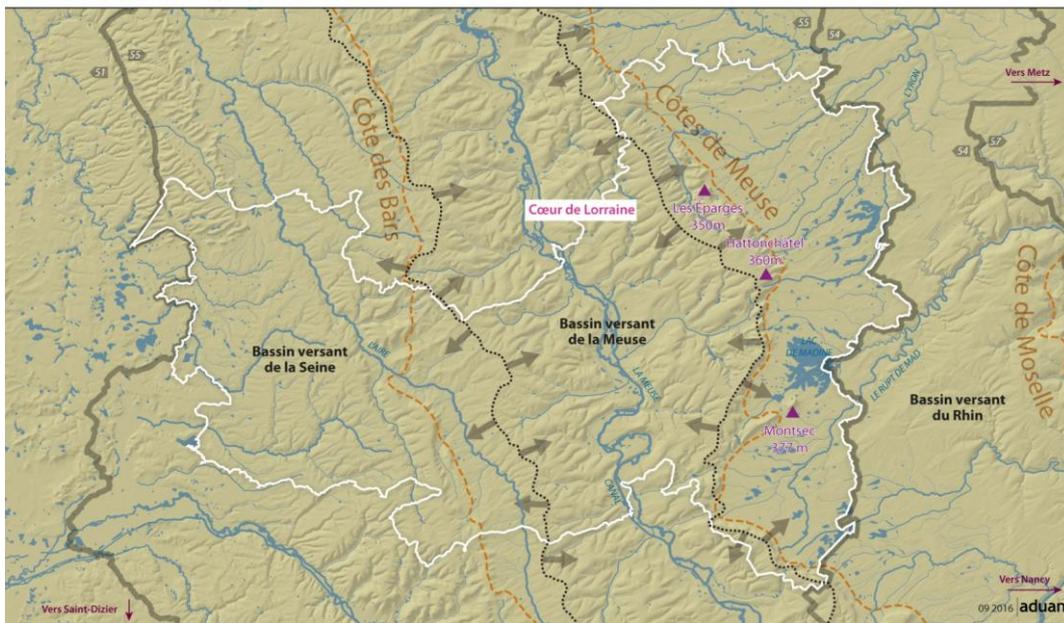
⁵ La CC de Triaucourt-Vaubecourt a quitté le SCoT Barrois en mars 2017.

Une géographie physique diversifiée qui influence les logiques d'organisation et détermine les spécificités territoriales

Territoire structuré par son réseau hydrographique

Situé à proximité immédiate des grands centres urbains du sillon Lorrain et de Verdun et Bar-le-Duc, le PETR est un territoire rural possédant des paysages de qualité caractérisés par ses villages traditionnels, sa vallée accompagnée de prairies humides, de fronts de côtes et ses espaces naturels, agricoles et forestiers.

Territoire Cœur de Lorraine | **Relief et cours d'eau**



Territoire Cœur de Lorraine | **Entités paysagères**



Les fronts de côtes

Le territoire est rythmé par une succession de côtes (ou cuestas) orientées nord/sud. Ce relief caractéristique de la Lorraine trouve son origine dans le contexte géologique du bassin parisien, dont la Lorraine occupe l'extrémité orientale. Dans ce bassin sédimentaire, différentes couches de roches se sont accumulées durant plusieurs millions d'années, formant une alternance horizontale de couches dures (calcaires) et de couches tendres (argiles ou marnes). Ces strates ont par la suite été inclinées, au cours du Crétacé, par le soulèvement des Alpes et des Vosges, puis, érodées, à partir du Paléogène (-65 millions d'années). La disposition « en pile d'assiettes » de ces couches dont les plus anciennes affleurent à la périphérie, leur inclinaison vers l'ouest et l'érosion différentielle liée à la dureté des roches sont à l'origine du relief de côte. Celui-ci se compose d'une succession de trois éléments : un plateau calcaire, un front de côte (ou talus) marquant l'extrémité du plateau et une dépression argileuse (plaine).

Ainsi, les côtes de Meuse s'élèvent au-dessus de la plaine de la Woëvre, parfois accompagnées de buttes témoins : des formes de reliefs situées à l'avant d'un plateau qui témoignent de l'avancée de celui-ci avant l'isolation progressive de la butte par l'érosion.

Les paysages de fronts de côtes s'organisent selon une structure caractéristique : la forêt sur les rebords, les vergers et/ou les vignes sur les pentes ainsi que les jardins et les villages à flancs de côtes pour terminer avec les cultures, et enfin, les prairies en fond de vallée. Ceci confère aux paysages une grande valeur patrimoniale, cependant fragilisée par les évolutions récentes, notamment le déclin des anciens vergers et la pression de développement qui rendent difficile la mise en valeur du patrimoine villageois. L'uniformisation des espaces agricoles se fait ressentir dans les plaines. Les villages, du fait de leur grande cohérence, sont très sensibles aux nouvelles constructions.

Les plateaux calcaires

Des plateaux secs succèdent vers l'ouest aux remarquables paysages de fronts de côtes.

Leur couvert forestier fait une large place à des grandes clairières agricoles dont les paysages apparaissent souvent dénudés. L'intensification agricole a uniformisé bien des paysages de plateaux.

Les paysages des plaines argileuses et humides riches en étangs

Intercalées entre les puissants fronts de côtes, les plaines argileuses et humides affichent leurs vastes horizons agricoles. Les grands étangs représentent le fleuron de ces paysages.

Ces grandes régions d'étangs sont particulièrement pittoresques : la Woëvre, avec au sud la forêt de la Reine et l'Argonne ont des paysages et une biodiversité liés aux milieux humides et forestiers.

Toutefois, les évolutions urbaines et agricoles estompent progressivement l'identité des espaces environnants. La forêt a été maintenue sur les sols les plus humides ou les plus pauvres. Plus récemment, l'activité touristique a pris de l'ampleur sur les rives des grands étangs. Les paysages agricoles sont marqués par une agriculture intensive. De grandes parcelles de monoculture s'étendent sur des terres drainées.

Les paysages des larges vallées rurales

Les vallées majeures sont des voies de passage déjà anciennes devenues des axes privilégiés de développement. Elles possèdent une grande diversité de paysages qui pourrait être davantage valorisée.

La vallée de la Meuse, vaste plaine inondable, possède un paysage de grande envergure. Elle représente un patrimoine devenu rare en Europe, du fait de son cours non canalisé et de sa faible urbanisation.

Le bassin versant de la vallée de l'Aire est constitué à 71 % de territoires agricoles et à 28 % de forêts et milieux semi-naturels. Mais l'Aire n'est pas une rivière navigable.

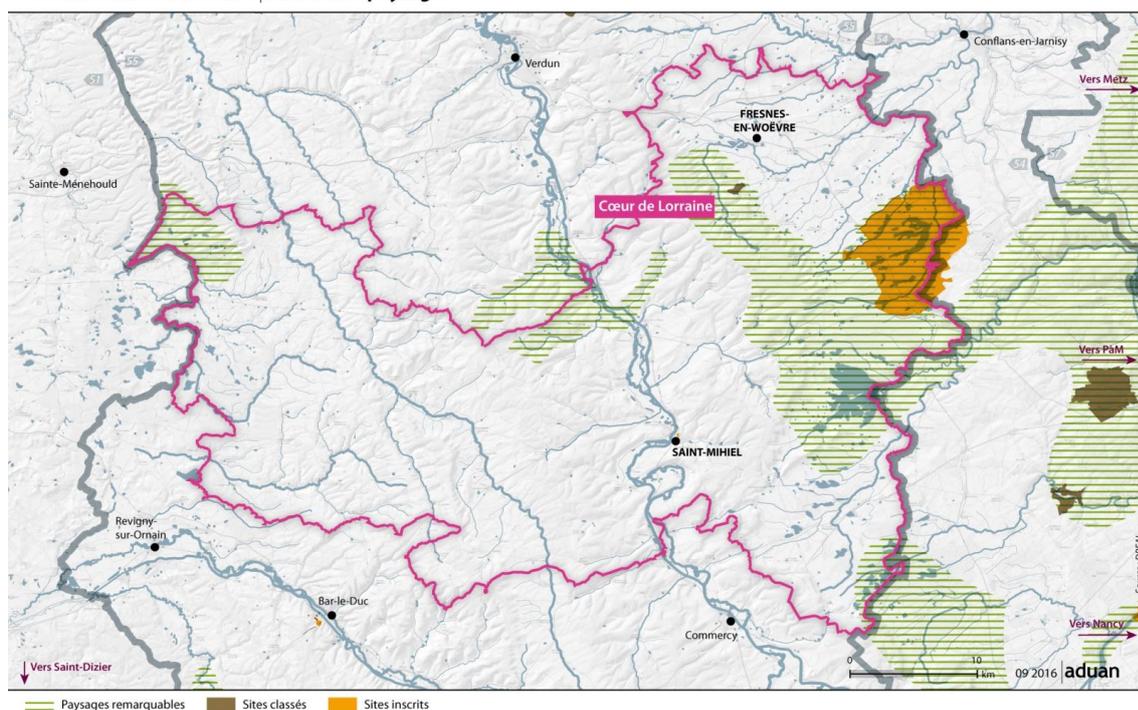
Le territoire accueille l'Aisne qui prend sa source dans le Territoire de Vaubecourt. Cette rivière longe la forêt de l'Argonne. Elle est navigable. De nombreuses écluses y sont aménagées. La partie amont de la rivière, non navigable, est également appelée « Aisne sauvage ».

Les multiples richesses de ces vallées sont des atouts essentiels pour la qualité du cadre de vie des populations : rivières, perspectives attrayantes à partir des versants et des coteaux, villages au patrimoine souvent remarquable.

Paysages remarquables de la DREAL sur le PETR CDL

Nom	Surface (ha)
Secteur de Hattonchâtel et Grand Couronné	26 209
Tronçon de la vallée de la Meuse	3 202
Côtes de Toul et forêt de la Reine	1 284
Secteur de l'Argonne	2979
Total	33674

Territoire Cœur de Lorraine | *Patrimoine paysager*



Une géographie qui influence l'implantation humaine

Un tiers de la population du territoire s'est installée dans la vallée de la Meuse.

Entités géographiques	Population 2013	%
Côtes de Meuse	5989	23%
Hauts de Meuse	1050	4%
Plateau barrois	3547	13%
Vallée de la Meuse	8830	33%
Vallée de l'Aire	1152	4%
Woëvre	4270	16%
Argonne	1598	6%

A retenir :

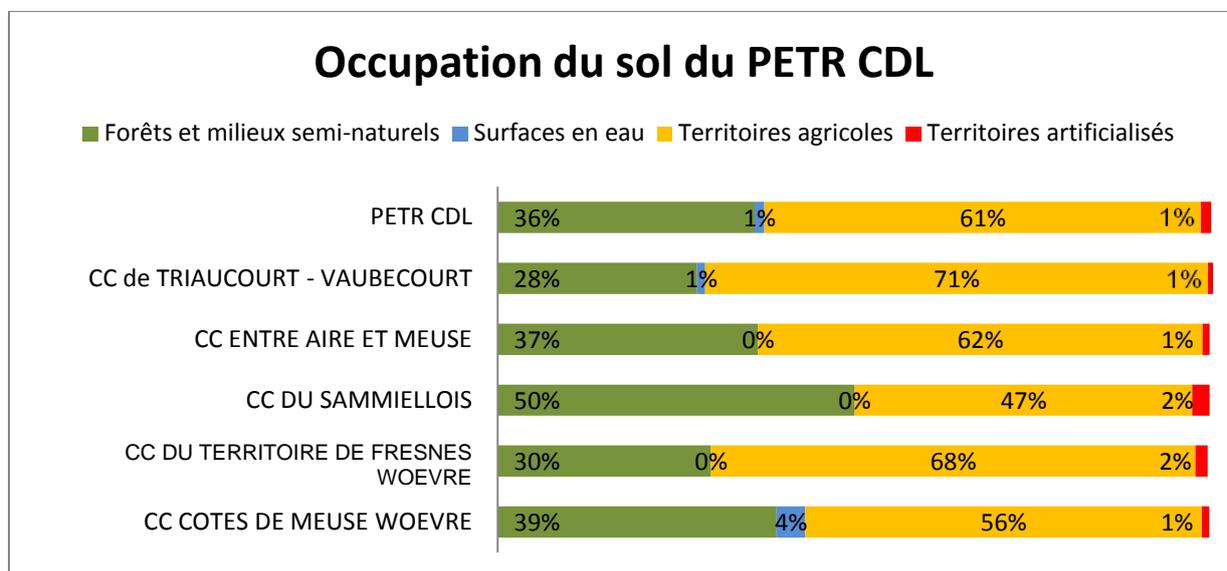
Les paysages sont riches et diversifiés en raison des particularités du relief, de la couverture végétale, et de l'histoire humaine.

Ce patrimoine paysager est reconnu au niveau régional.

Il constitue un atout important : il offre un cadre de vie agréable pour les habitants et un espace attractif pour les touristes, dont la qualité est à préserver.

Une occupation du sol dominée par les espaces boisés et agricoles

Un territoire vert et bleu



Le territoire est très peu artificialisé avec une moyenne de 1 % de sa surface. La surface artificialisée de la Meuse est de 2,4 % contre 4,6 % pour les Vosges et 5,7 % pour la Lorraine.

Les terres agricoles (dont 67 % de terres arables) sont majoritaires (61 %), suivies par les forêts (36%).

Les terres arables représentent 41 %, les forêts 36 % et les prairies 18 %.

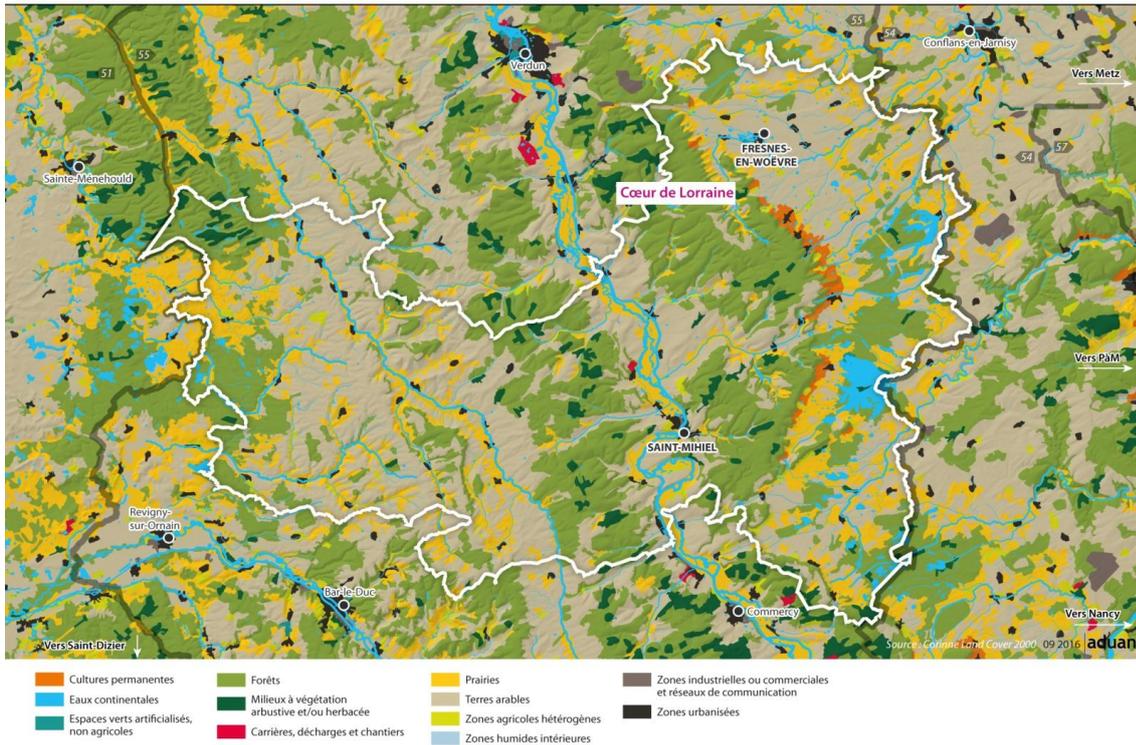
La CC de Triaucourt-Vaubecourt est la communauté de communes la plus agricole et la CC du Sammiellois est la communauté de communes la plus forestière.

Le réseau hydrographique est riche avec la Meuse, l'Aire, le Rupt de Mad, le Longeau et leurs nombreux affluents et les nombreux étangs des plaines de Woèvre.

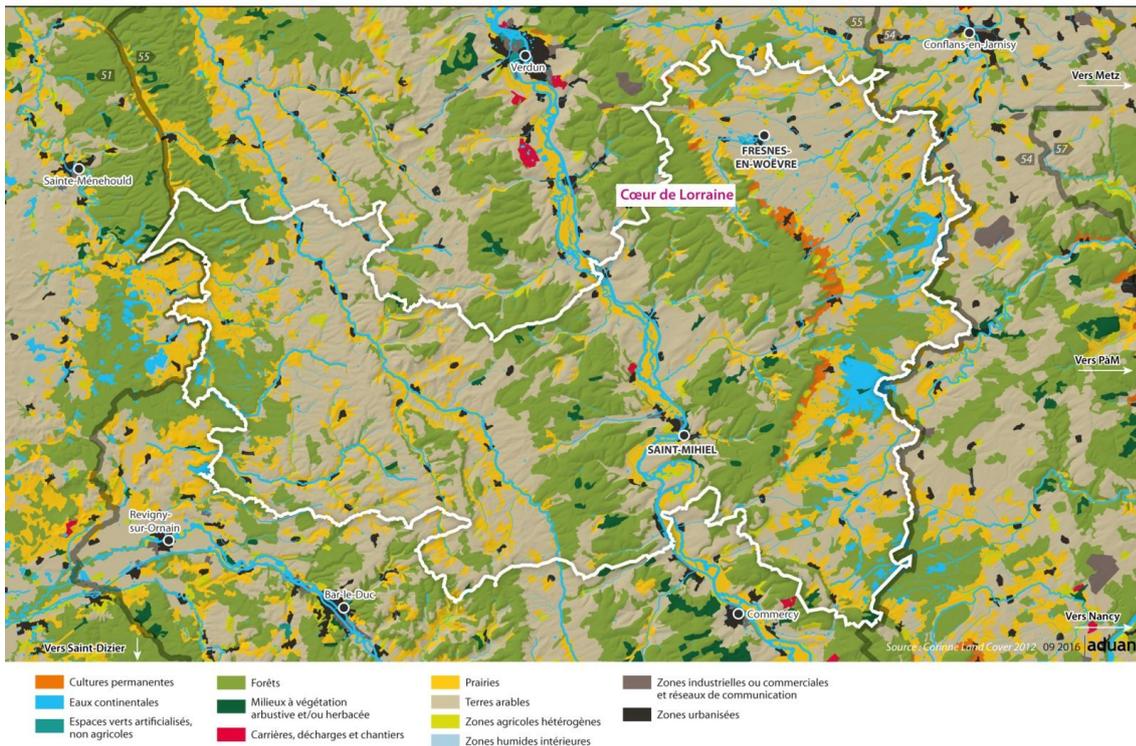
Sur la base de Corinne Land Cover 2000 et 2012, les principales mutations ont été pour le compte de l'agriculture. La surface des prairies a diminué de 1114 ha. Les terres arables ont bénéficié de 1180 ha supplémentaires.

La forêt a aussi progressé de 1942 ha.

Territoire Cœur de Lorraine | **Occupation du sol (2000)**



Territoire Cœur de Lorraine | **Occupation du sol (2012)**



Une terre de polycultures élevage

Définition

- Exploitation agricole : La production brute standard (PBS), résultant d'un coefficient appliqué aux surfaces agricoles et aux cheptels, décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

- Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

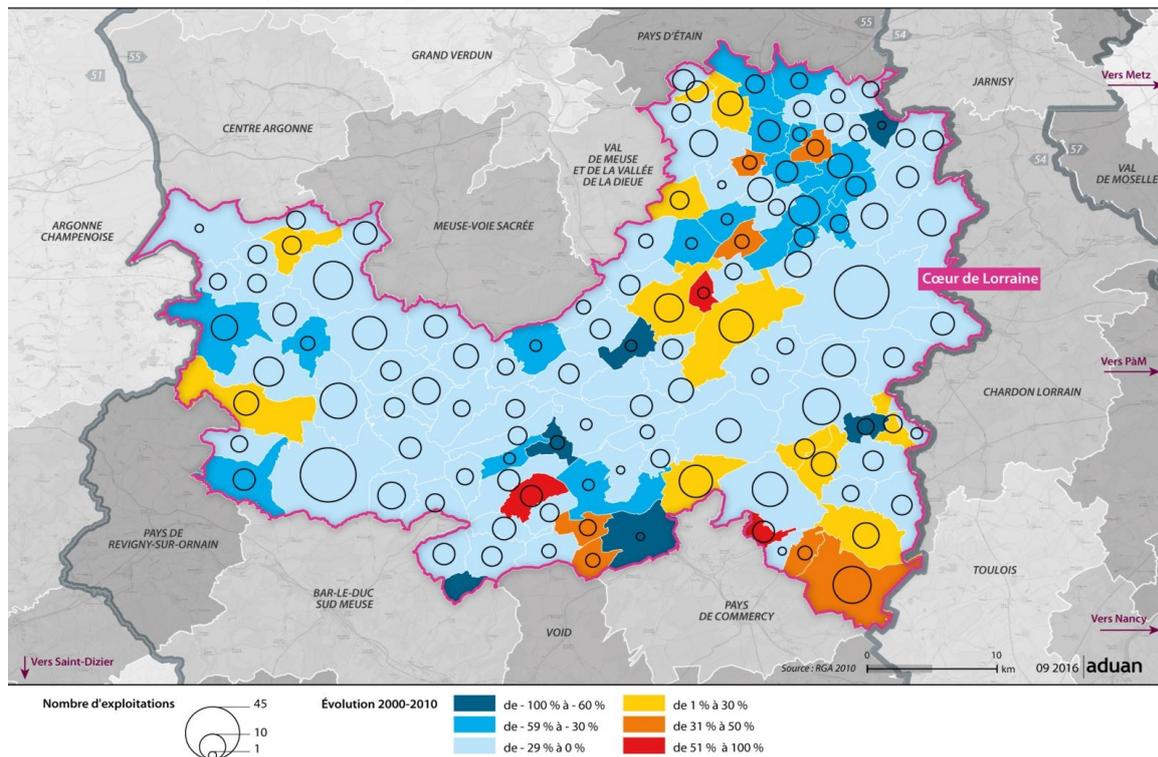
- Orientation technico-économique (OTEX) de la commune : production dominante de la commune, déterminée selon la contribution de chaque surface ou cheptel de l'ensemble des exploitations agricoles de la commune à la production brute standard.

- Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

- Superficie en cultures permanentes : superficie en vignes, vergers, pépinières ornementales, fruitières et forestières, cultures de miscanthus, jonc, mûrier, osier, arbre truffier, à laquelle s'ajoute la superficie en arbres de Noël en 2010.

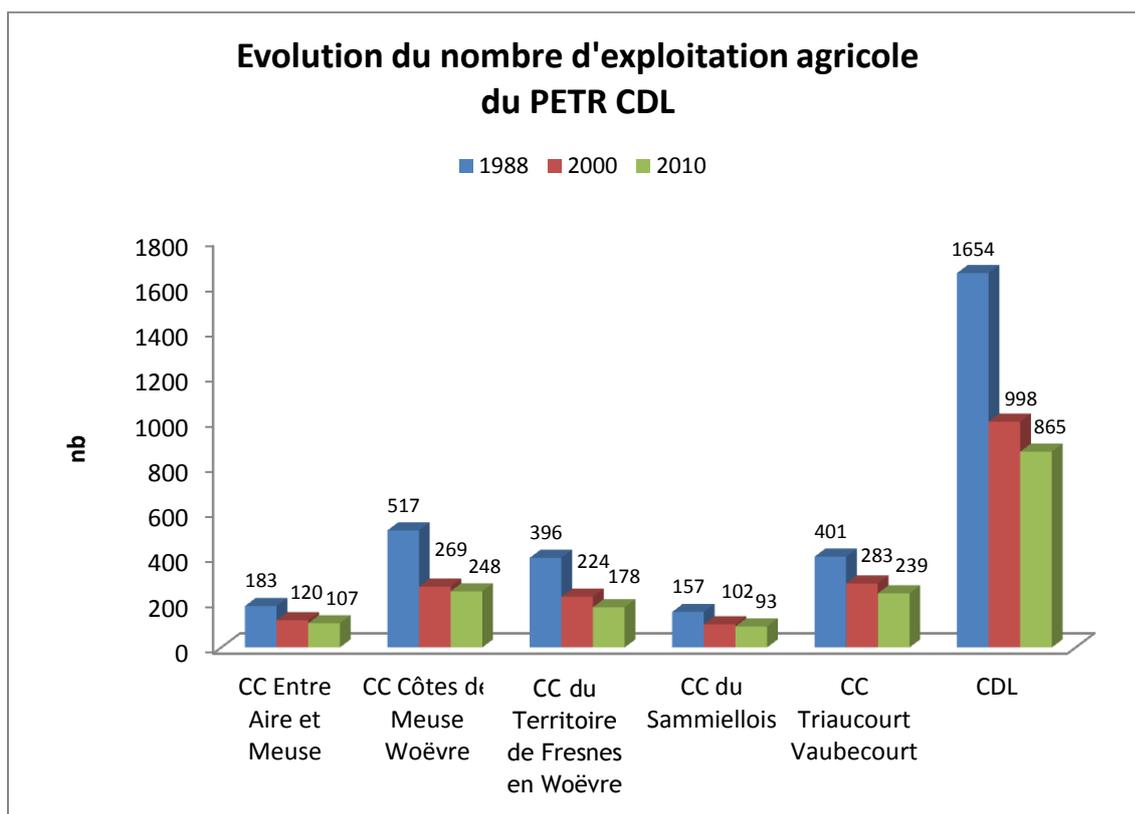
- Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

Territoire Cœur de Lorraine | **Exploitations agricoles**



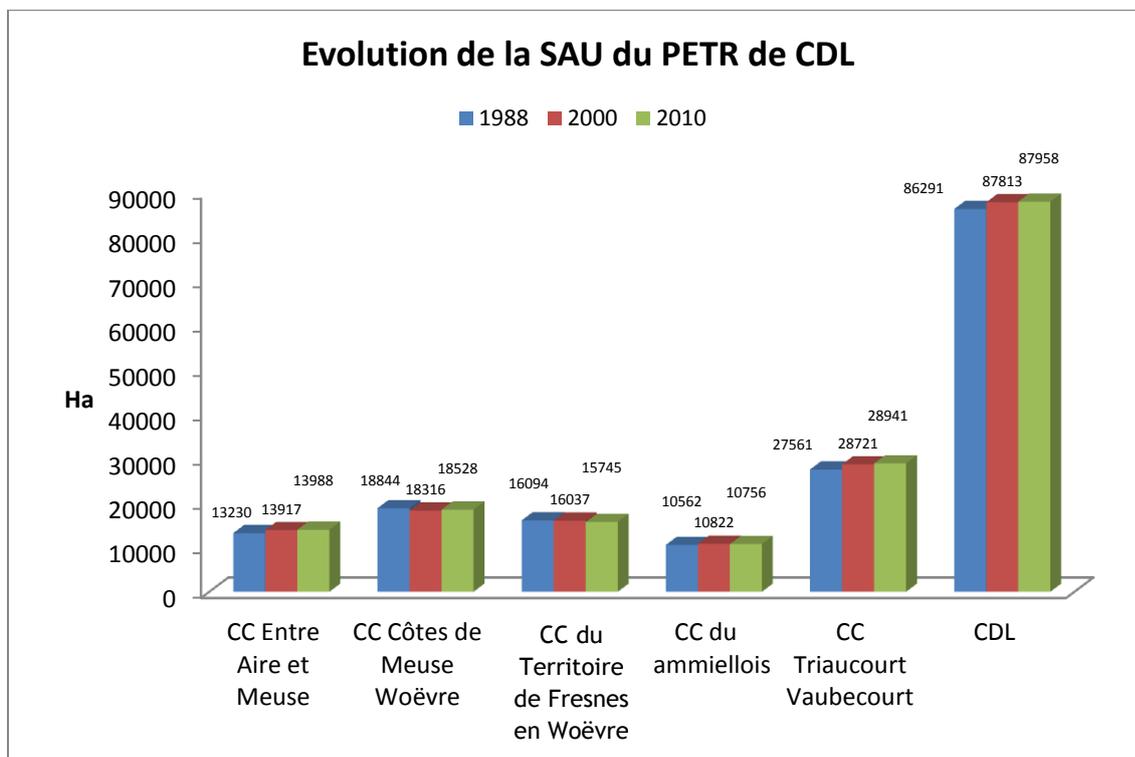
Communes	Nombre d'exploitations 2010	Nombre d'exploitations grandes ou moyennes 2010	% de grandes exploitations 2010	Nombre de petites exploitations 2010	Evolution du nombre d'exploitations 2000/2010
CC Côtes de Meuse Woëvre	248	153	61,69 %	95	-0,14 %
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	178	112	62,92 %	66	-13,37 %
CC du Sammiellois	93	70	75,27 %	23	-7,04 %
CC Entre Aire et Meuse	107	90	84,11 %	17	-10,05 %
CC de Triaucourt-Vaubecourt	239	178	74,47 %	61	-13,93 %
CDL	865	603	69,71 %	262	-9,21 %
Meuse	2975	2087	70,15 %	888	-15,84 %

Le PETR accueille 865 exploitations dont 70 % sont des moyennes et grandes exploitations. La densité moyenne est de 7 exploitations par commune (5,95 en Meuse). Tous les EPCI ont perdu des exploitations en 10 ans.

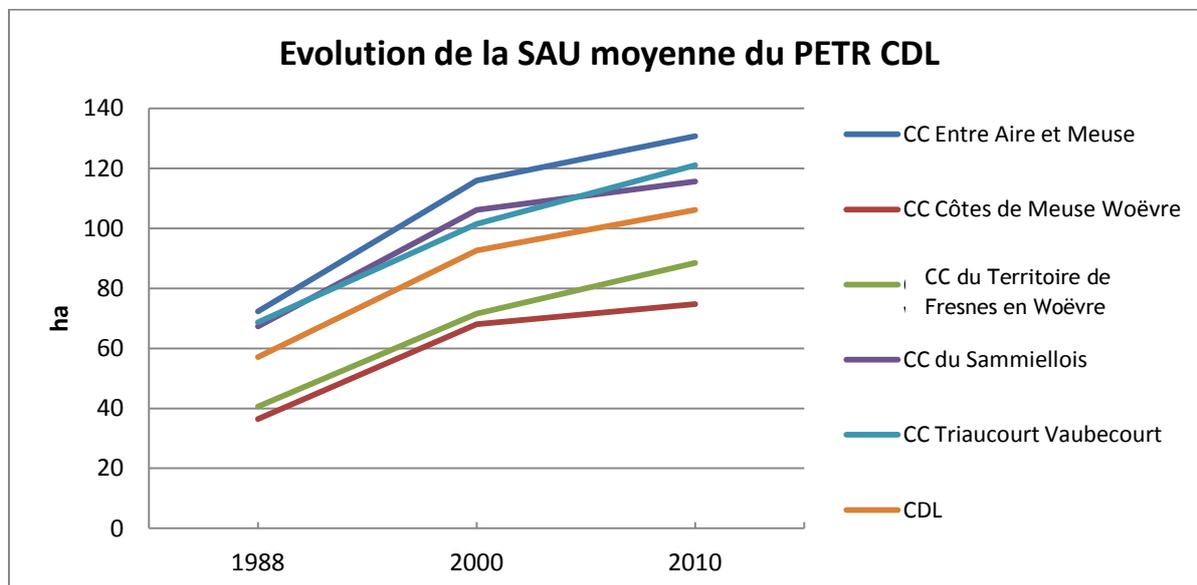


Mais la dynamique de disparition est beaucoup moins importante entre 2000/2010 par rapport à celle de 1988/2000.

Par contre, la SAU reste stable voir augmente.



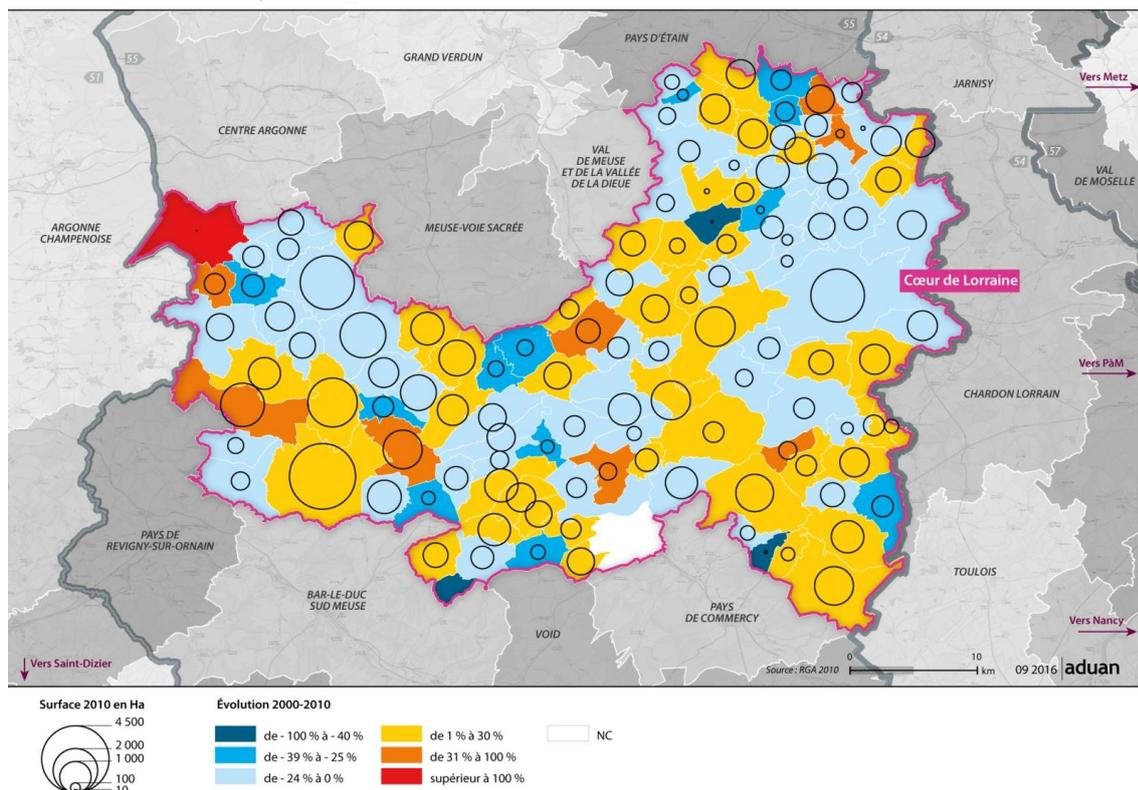
En conséquence, la SAU moyenne par exploitation augmente. Elle est passée de 57 ha à 106 ha. La SAU moyenne en Meuse est passée de 56 à 110 ha.



	1988	2000	2010
Exploitations en CDL	1654	998	865
SAU en CDL (ha)	86291	87813	87958
Exploitations en Meuse	5785	3535	2975
SAU en Meuse (ha)	326462	328774	328940

La surface moyenne la plus importante est dans la CC Entre Aire et Meuse.

L'étude de la superficie moyenne des exploitations agricoles et de leur évolution illustre très bien le phénomène de concentration qui se poursuit dans cette activité : alors que le nombre des exploitations a chuté de plus de 9 % de 2000 à 2010, leur superficie moyenne a augmenté de près de plus de 100 %.



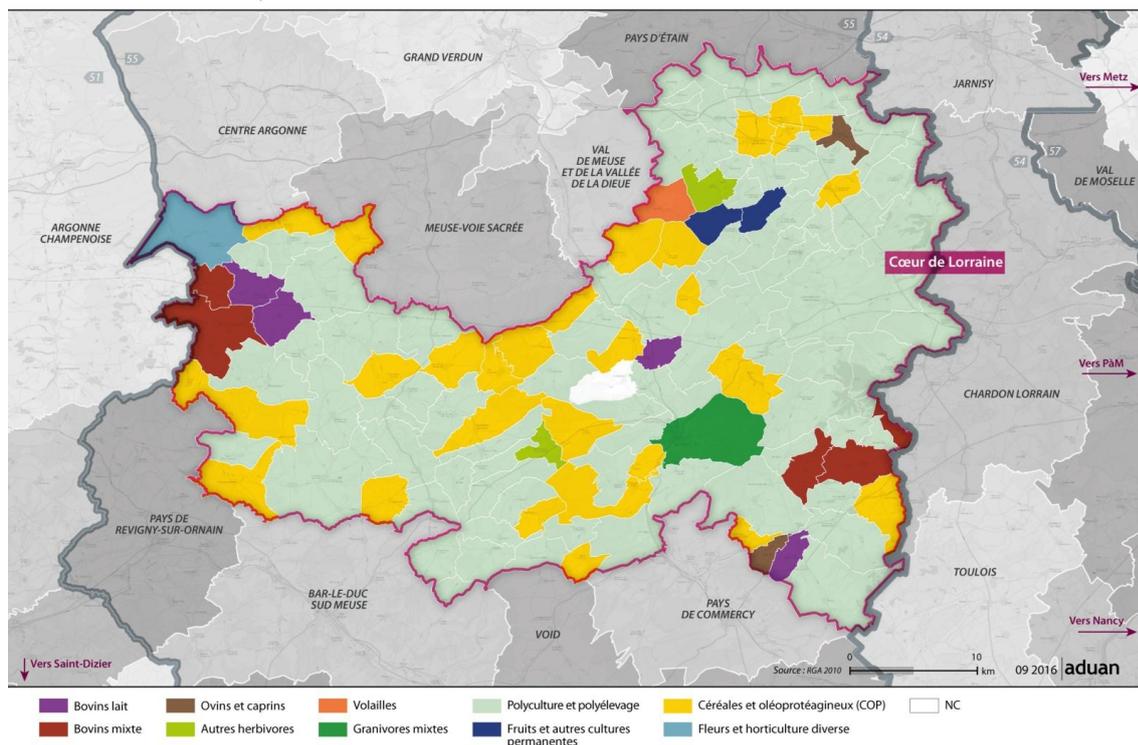
Globalement, les terres agricoles occupent 61% de la surface totale du territoire.

Les terres labourables sont largement dominantes, occupant près des trois quarts de la SAU, tandis que les surfaces toujours en herbes occupent environ un quart.

Ces terres labourables sont cultivées pour plus de 60 % en céréales, ces dernières occupant environ 45 % de la SAU.

La superficie fourragère occupe environ le tiers des surfaces agricoles, ce qui indique que l'élevage reste une composante importante dans une agriculture néanmoins dominée par les grandes cultures, alors que l'on est proche de l'équilibre entre les deux activités au niveau lorrain.

	Superficie en terres labourables 2010	Evolution 2000/2010	% SAU 2010	Superficie toujours en herbe 2010	Evolution 2000/2010	% SAU 2010
CC Entre Aire et Meuse	9478	-3 %	68 %	3027	-2 %	22 %
CC Côtes de Meuse Woëvre	11057	10 %	60 %	5691	-19 %	31 %
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	11319	-1 %	72 %	3120	-19 %	20 %
CC du Sammiellois	5672	-19 %	53 %	2280	-11 %	21 %
CC Triaucourt-Vaubecourt	20545	+3,2%	71%	8304	-5,7	28,7
CDL	58071	-0,2 %	66 %	22422	-11,4 %	26 %



Le PETR est principalement orienté vers la polyculture élevage.

OTEX PETR CDL	Nombre	%
Fleurs horticultures	1	1%
Granivores mixtes	1	1 %
Volailles	1	1 %
Autres herbivores	2	2 %
Bovins lait	3	2 %
Fruits et autres cultures permanentes	2	2 %
Ovins et caprins	2	2 %
Bovins mixtes	5	4 %
Grandes cultures	28	23 %
Polyculture et polyélevage	76	63 %

Le département est plus diversifié dans ces systèmes d'exploitation avec une dominante de grandes cultures.

OTEX de la Meuse	%
Bovins lait	10,9 %
Ovins et caprins	11,4 %
Polyculture et polyélevage	26,3 %
Grandes cultures	31,2 %

Depuis 1988, on assiste donc à une tendance à la spécialisation « grandes cultures » de l'ensemble des territoires, avec une tendance apparente au déclin de l'élevage.

Le recul au niveau spatial de l'agriculture constaté de manière générale en France n'apparaît pas sur le territoire, du fait :

- de la faible urbanisation
- de la faible consommation foncière (hormis celle du TGV)
- des conflits d'usage peu existants.

Une agriculture adaptée à ses terroirs

- Côtes de Meuse

L'une des spécificités est l'importance de l'arboriculture et de la viticulture (unique en Meuse). L'entretien des côtes de Meuse se fait grâce à des professionnels.

La vente directe, les circuits courts se développent (vin, eau de vie, produits transformés) malgré le fait que le territoire ne dispose pas d'un bassin de population de taille conséquente.

Néanmoins, le territoire profite des débouchés offerts par le bassin de population du sillon lorrain (vente dans les marchés locaux du sillon lorrain).

L'accent est mis sur l'augmentation de valeurs ajoutées en développant les ateliers de transformation.

Un partenariat se développe avec le lycée agricole de Pixérécourt pour la transformation des fruits et le lycée de Bar le Duc pour la transformation de la production carnée.

Cette diversification est source de création d'emploi local.

Le territoire profite aussi du tourisme lié aux activités du lac de Madine. Néanmoins, l'agrotourisme pourrait être plus développé en relation avec le tourisme vert comme par exemple des hébergements insolites.

A l'avenir, l'enjeu est d'assurer le renouvellement des générations. Beaucoup de chefs d'exploitations ont entre 50 et 60 ans. Le coût de la reprise est élevé. La transmission des exploitations n'est pas assurée. Les jeunes ont des difficultés à supporter financièrement le coût des calamités climatiques.

- La plaine de la Woëvre,

Aux sols argileux, elle accueille des exploitations céréalières.

Cette agriculture tend à préserver son capital de production, à développer une agriculture raisonnée (travail du sol, principe de l'agro-écologie, réduction des phytosanitaires).

- La vallée de la Meuse,

Aux sols alluvionnaires et en zones inondables, elle accueille des exploitations d'élevage (lait, viande). Comme au niveau national, ces exploitations connaissent des problèmes de rentabilité.

Une agriculture valorisant les produits de terroirs et reconnue par des signes de qualité

De nombreux produits élaborés à partir des productions locales.

Le territoire est particulièrement riche en productions de terroir :

- Des spécialités
 - Rochers et Croquets de Saint-Mihiel
 - La mirabelle
 - Des producteurs de fruits à Heudicourt, Varnéville, Vigneulles-lès-Hattonchâtel,
 - Des producteurs de vins et alcools à Combres-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Heudicourt,
 - Des charcuteries artisanales Villotte-sur-Aire (Colombier), Lachaussée (Domaine du Vieux Moulin),
 - Des producteurs/transformateurs de poissons et dérivés à Lacroix-sur-Meuse et Lachaussée,
 - Des producteurs de fromages à Chaillon ,
 - Des producteurs de miel à Fresnes-en-Woëvre, Montsec, Loupmont, Hannonville,
 - Autres diversités :
 - Truffière de Saint-Rémy-la-Calonne
 - Confitures artisanales à Hannonville-sous-les-Côtes et Heudicourt

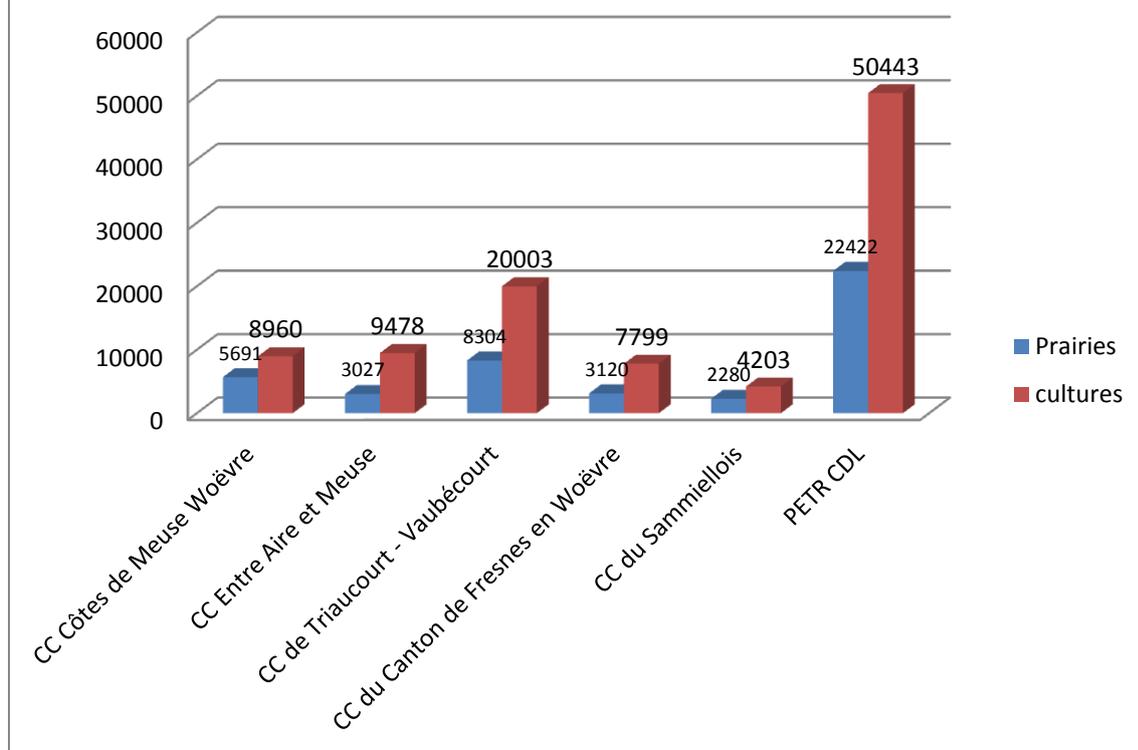
Ces productions agricoles sont couvertes par quelques signes de qualité.

Le territoire est couvert partiellement au niveau du Territoire de St Mihiel par l'AOP du Brie de Meaux. L'ensemble du territoire est couvert par l'IGP la mirabelle de Lorraine et 9 communes (sur 15) par l'IGP Côtes de Meuse. L'agriculture du territoire est confrontée à de nombreuses mutations :

- Structurelles : les exploitations sont toujours plus grandes
- De marché : évolution des modes de productions, de contractualisation et de commercialisation liés au développement de l'informatisation, des circuits courts, du bio, des demandes sociétales.

La CC des Côtes de Meuse Woëvre et le Territoire de Fresnes en Woëvre ont des productions plus diversifiées avec les vergers, vignes, légumes et fleurs.

Surface par type de production agricole du PETR CDL en 2010 (ha)



La forêt : une ressource naturelle importante à mieux valoriser

EPCI	Surface totale (ha)	% du territoire	% Forêt publique	% Forêt privée
CC Entre Aire et Meuse	16274	38 %	82 %	18 %
CC Côtes de Meuse Woèvre	7718	30 %	82 %	18 %
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	12040	49 %	74%	26 %
CC du Sammiellois	8980	36 %	55 %	45 %
CC de Triaucourt-Vaubécourt	11508	28%	54%	46%
CDL	56521	35 %	70 %	30 %
Meuse	230700	37 %	69 %	31 %

La Meuse est le 2^e département lorrain (après les Vosges avec 50 %) le plus boisé et au 28^{ème} rang en France métropolitaine. 93 % des forêts sont des forêts de feuillus constituées d'essences diverses, principalement de chênes et de hêtres dont les utilisations sont variées : ébénisterie, menuiserie, parqueterie.

Les boisements en résineux correspondent en majorité aux anciens boisements des champs de bataille.

C'est la CC du Territoire de Fresne en Woèvre qui est l'EPCI le plus forestier.

Sur l'ensemble du PETR, les forêts sont majoritairement publiques sauf sur la CC du sammiellois et de Triaucourt-Vaubecourt où la proportion entre forêts publiques et privées est plus équilibrée.

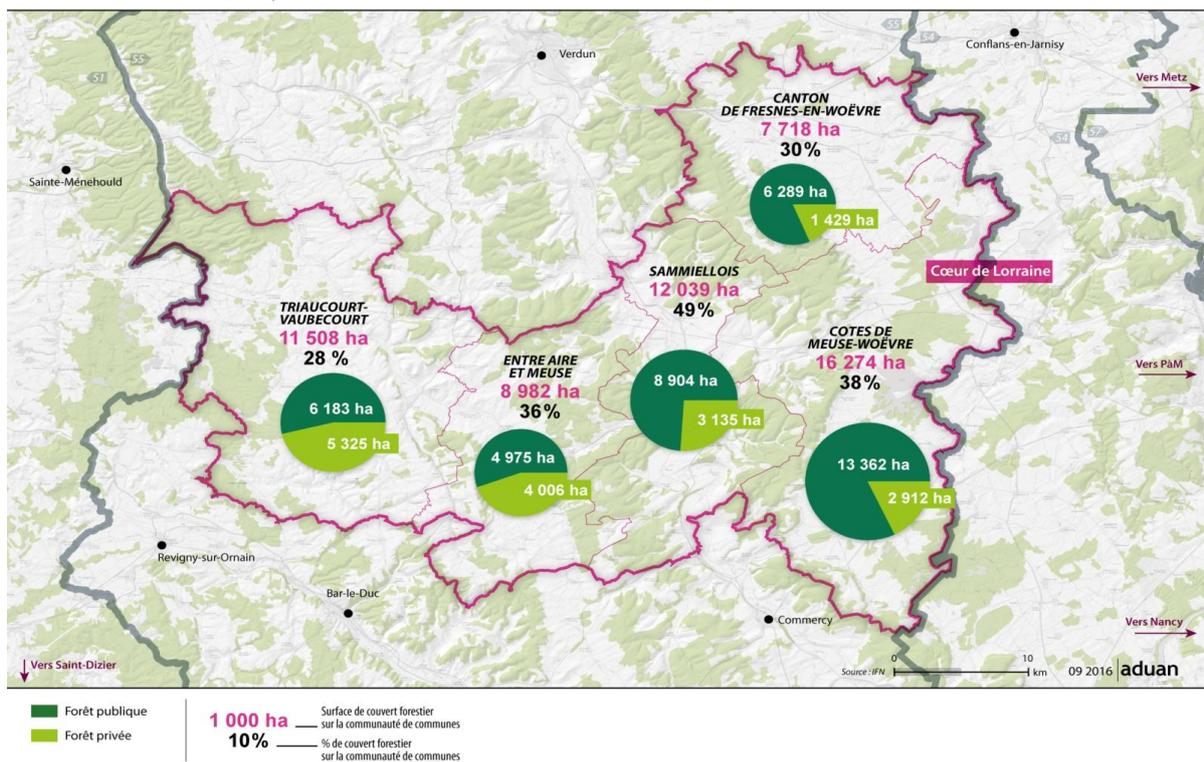
La grande majorité des communes possèdent des forêts : 434 des 501 communes meusiennes sont propriétaires d'une forêt. Cette forêt représente une ressource non négligeable : récolte de bois, contrats d'approvisionnement pour les scieries et les transformateurs de proximité, l'affouage.

La forêt privée souffre par contre de son émiettement parcellaire, des problèmes de dessertes et du nombre élevé de propriétaires. Ces contraintes sont des freins pour exploiter au mieux ses potentiels.

En termes de transformation, seules 3 scieries ont été identifiées sur le territoire du PETR Coeur de Lorraine : Woël, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Sampigny.

Un Plan d'approvisionnement territorial (octobre 2012) a été étudié pour un développement du bois énergie au sein du PETR Coeur de Lorraine. L'objectif a été de quantifier par simulation la ressource mobilisable en vue de projets nouveaux.

Territoire Coeur de Lorraine | Forêts



Du fait d'une grande proportion de forêt publique gérée par l'ONF, ce régime apporte une garantie de gestion durable des forêts publiques en intégrant dans une même dynamique les dimensions économiques, écologiques et sociales (accueil du public) ce qui permet à la fois la conservation de ce patrimoine, son exploitation et sa mise en valeur.

Une biodiversité diversifiée, reconnue et protégée

Trois unités paysagères concentrent la biodiversité.

- La vallée alluviale de la Meuse, limite occidentale du PNRL, comprend de nombreux milieux aquatiques et humides originaux. On y découvre des espèces typiques telles que le râle des genêts ou le courlis cendré.
- Les côtes de Meuse qui accueillent une grande diversité de biotopes : vallons froids à flore caractéristique (aconit tue-loup, nivéole et gagée), pelouses calcaires thermophiles (mante religieuse, cigale des montagnes, et de nombreuses orchidées), des vergers (propices aux oiseaux rares : chouette chevêche, torcol fourmilier) et une prédominance de massifs forestiers aux innombrables richesses.
- La plaine de la Woëvre, zone humide reconnue d'intérêt international, est extrêmement riche en amphibiens, reptiles, insectes, oiseaux et plantes caractéristiques de ces milieux.

Ce secteur du parc recèle des lieux remarquables exceptionnels, comme l'étang de Lachaussée classé site RAMSAR (Convention internationale sur la préservation des zones humides), et le lac de Madine, qui accueillent des espèces d'oiseaux migrateurs très rares (grue cendrée, busard des roseaux, marouettes, héron pourpré, butor étoilé...).

Les ZNIEFF⁶ et ZICO⁷ décrivent des milieux d'intérêt régional, les ENS des milieux d'intérêt départemental, les sites NATURA 2000⁸ recensent les milieux d'intérêt national et international, les APB⁹, arrêtés pris par un préfet pour protéger un ou des habitats naturels, ou biotope (forêt, zone humide, dunes, landes, pelouses, mares....), abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées.

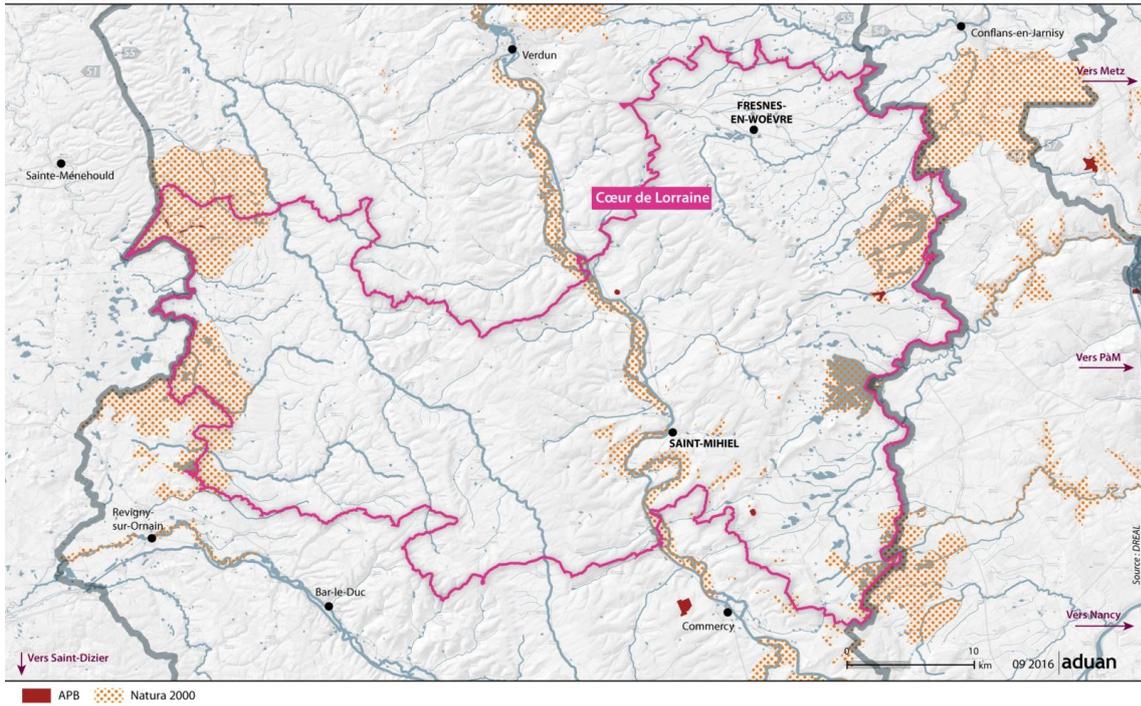
⁶ Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

⁷ Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

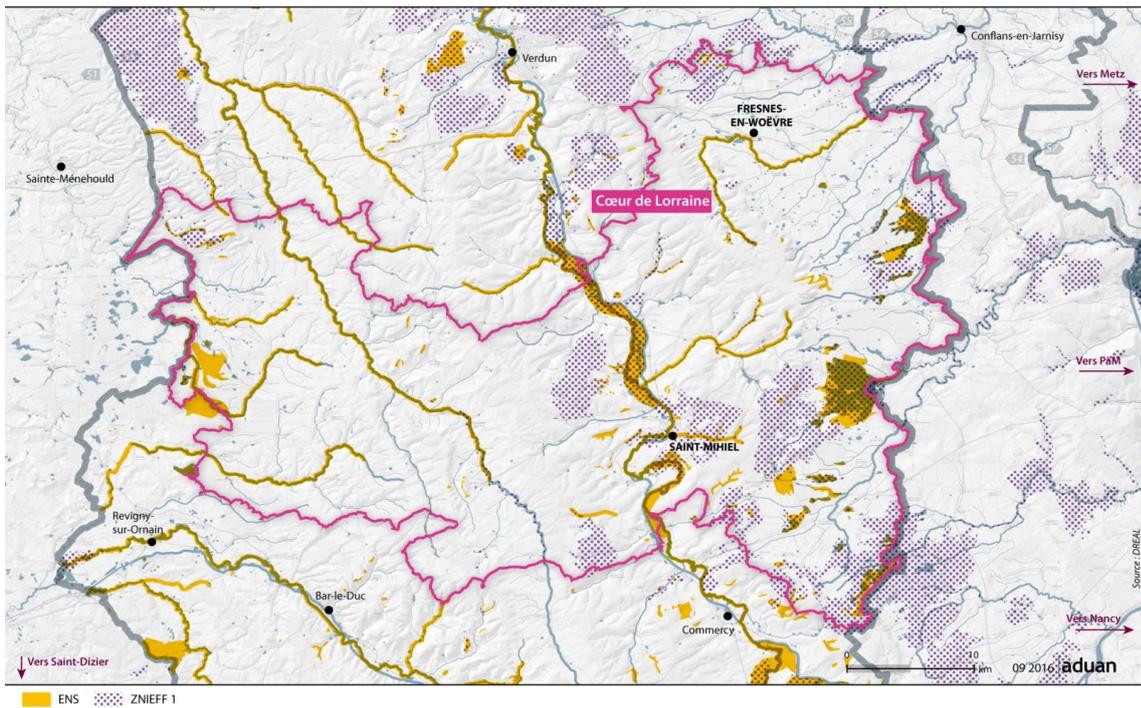
⁸ Natura 2000 est un vaste réseau européen de zones naturelles protégées qui a pour objectif de préserver la flore, les oiseaux et les habitats

⁹ Arrêté de Protection de Biotope

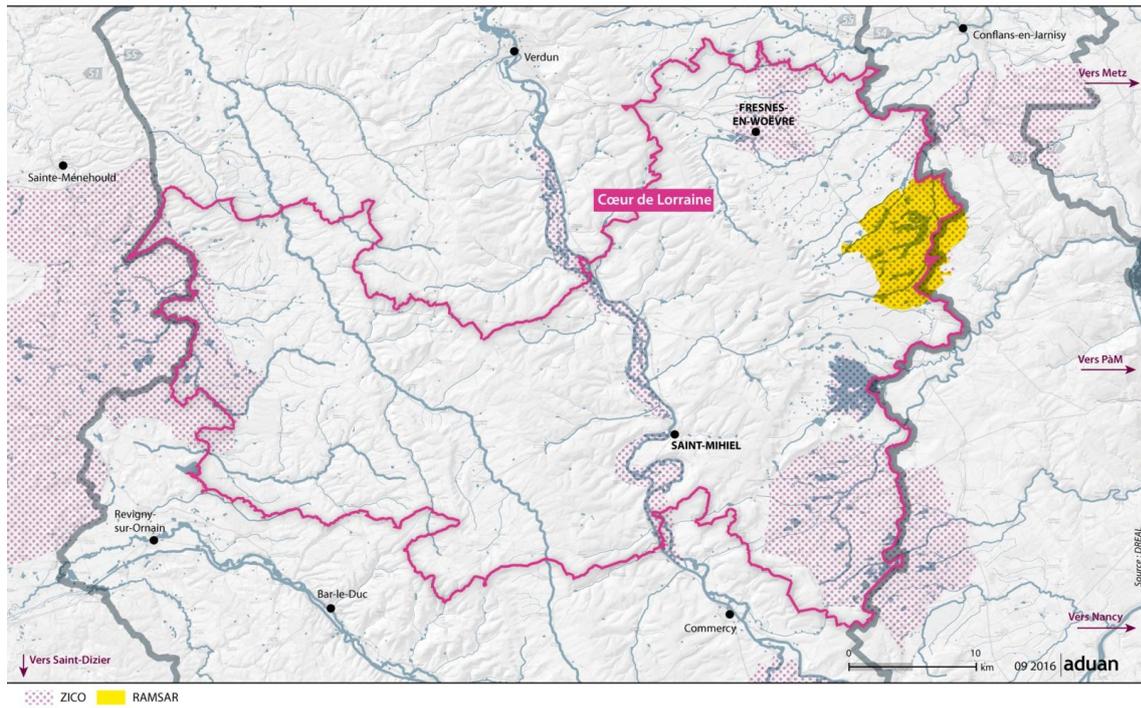
Territoire Cœur de Lorraine | Biodiversité institutionnelle



Territoire Cœur de Lorraine | Biodiversité institutionnelle

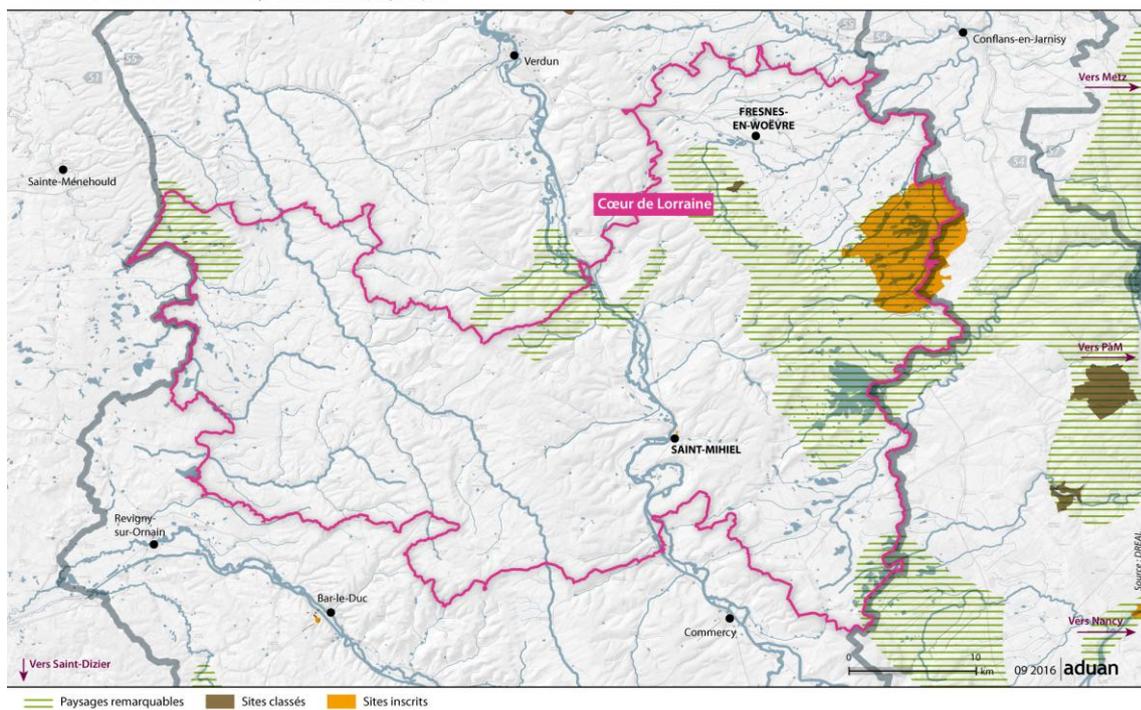


Territoire Cœur de Lorraine | Biodiversité institutionnelle



La biodiversité se situe dans les forêts et étangs d'Argonne, dans la vallée de l'Ornain, les forêts des Argonnelles et la forêt de Beaulieu.

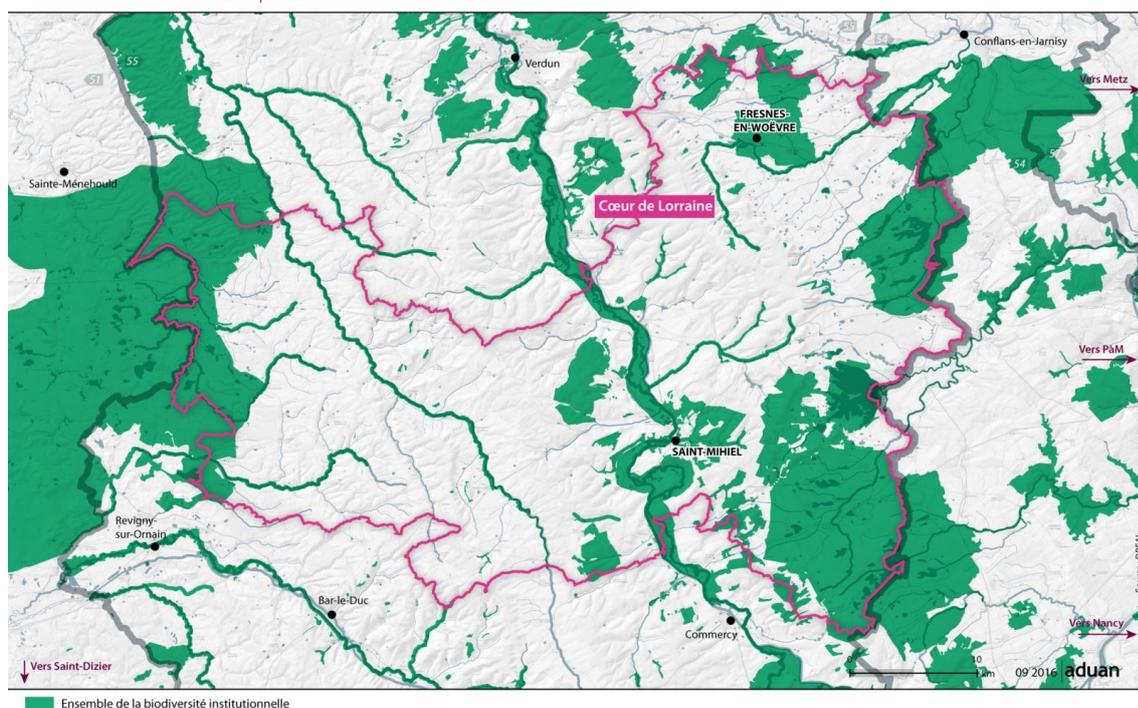
Territoire Cœur de Lorraine | Patrimoine paysager



Zones d'inventaire et de protection	nb sites	Surface (ha)	% du PETR
APB	3	64,08	0,04 %
ENS	74	7314,46	4,57 %
RAMSAR	1	4943,41	4,21 %
Sites classés	6	72,6	0,04 %
Sites inscrits	2	4946,29	3,09 %
ZICO	6	29739,68	18,58 %
ZNIEFF 1	75	19291,54	12 %
ZPS	6	16730,90	10,45 %
ZSC	8	4915,78	3,07 %

L'ensemble de la biodiversité inventoriée et réglementée représente une surface de 46202 ha soit 28,87 % du territoire.

Territoire Cœur de Lorraine | **Biodiversité institutionnelle**



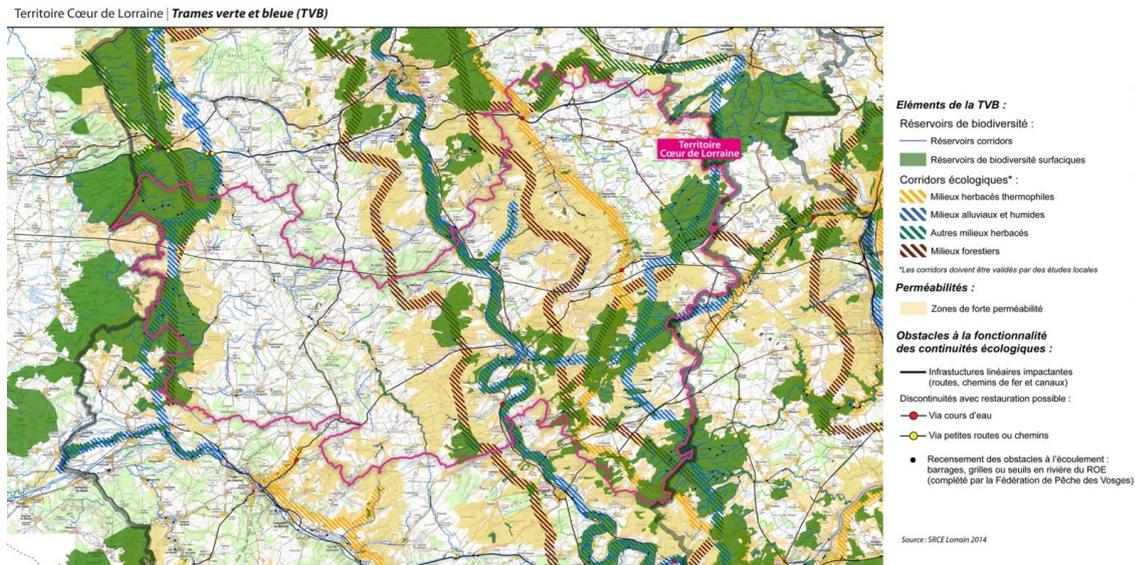
Ensemble de biodiversité institutionnelle : ensemble des zones de protection ou d'inventaire présentées aux pages précédentes (Natura 2000, ZNIEFF 1&2, ENS, ZICO...).

Le territoire accueille une grande diversité de milieux naturels :

- Des milieux humides
- Des milieux aquatiques
- Des milieux thermophiles
- Des grands massifs boisés
- Des prairies extensives.

Les richesses naturelles et écologiques sont nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire du PETR, et plus précisément dans la plaine de la Woëvre et les côtes de Meuse. Ces espaces protégés ou inventoriés participent à la qualité paysagère et du cadre vie. Ils ont un atout indéniable pour :

- les services écosystémiques¹⁰, notamment pour la ressource en eau,
- le tourisme vert,
- l'attractivité résidentielle.



Le territoire possède des richesses patrimoniales d'intérêt régional reconnues dans le SRCE à savoir :

- des réservoirs de biodiversité
- des corridors écologiques
- des zones de fortes perméabilités.

Ce territoire contribue fortement au réseau écologique de la région lorraine.

¹⁰ ce sont les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir. Il faut distinguer les « services » des « fonctions écologiques » qui les produisent : les fonctions écologiques sont les processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes, alors que les services sont le résultat de ces fonctions. Ces services sont par exemple la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol, ou encore le recyclage permanent des nutriments et de la nécromasse par les animaux, champignons, bactéries.

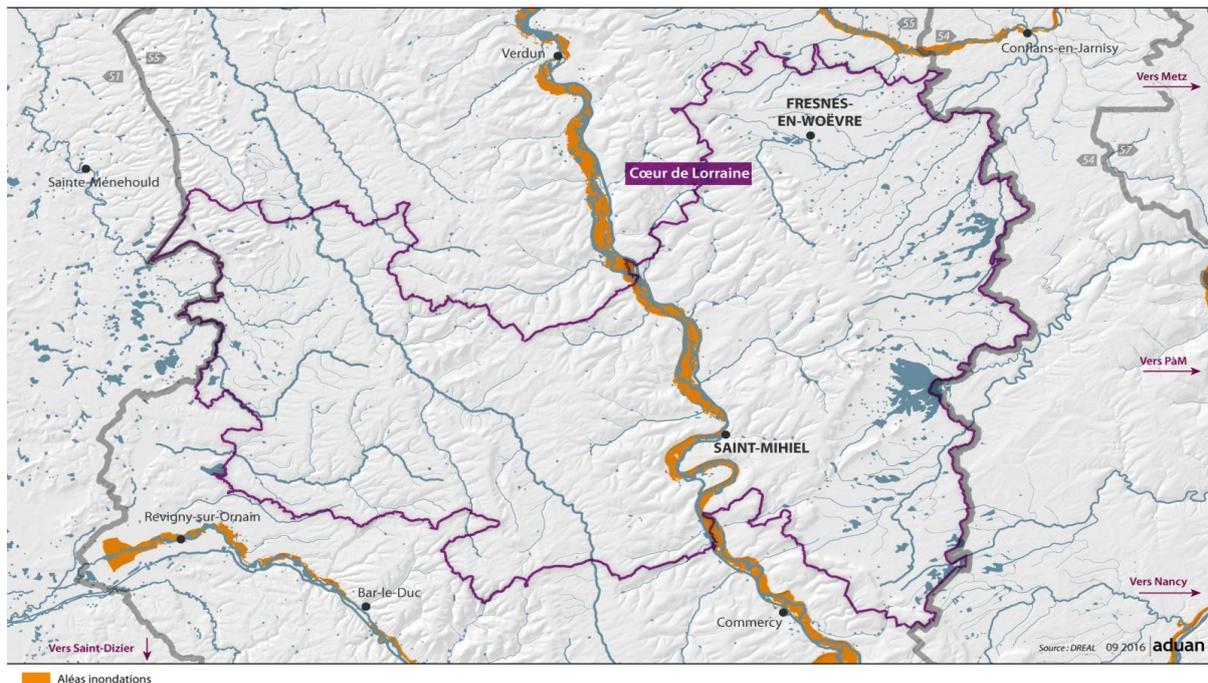
On y inclut parfois les aménités offertes par la nature comme la beauté des paysages.

La stratégie nationale pour la biodiversité les définit comme « Utilisation par l'homme des fonctions écologiques de certains écosystèmes, à travers des usages et une réglementation qui encadrent cette utilisation. Par souci de simplicité, on dit que les écosystèmes « rendent » ou « produisent » des services ». Toutefois, une fonction écologique ne prend la forme d'un service à l'homme que dans la mesure où les pratiques sociales reconnaissent le service comme tel, c'est-à-dire reconnaissent l'utilité de la fonction écologique pour le bien-être humain.

Un territoire contraint par les risques naturels

Le Plan de Prévention de Risques Naturels Prévisibles (P.P.R) des inondations de la Vallée de la Meuse, Secteur de SAINT MIHIEL, a été élaboré sur les territoires de 16 communes (BANNONCOURT, BISLEE, BOUQUEMONT, CHAUVONCOURT, DOMPCEVRIN, HAN-SUR-MEUSE, KOEUR-LA-GRANDE, KOEUR-LA-PETITE, LACROIX-SUR-MEUSE, LES PAROCHES, MAIZEY, ROUVROIS-SUR-MEUSE, SAINT-MIHIEL, SAMPIGNY, TROYON et WOIMBEY) et approuvé en avril 2005.

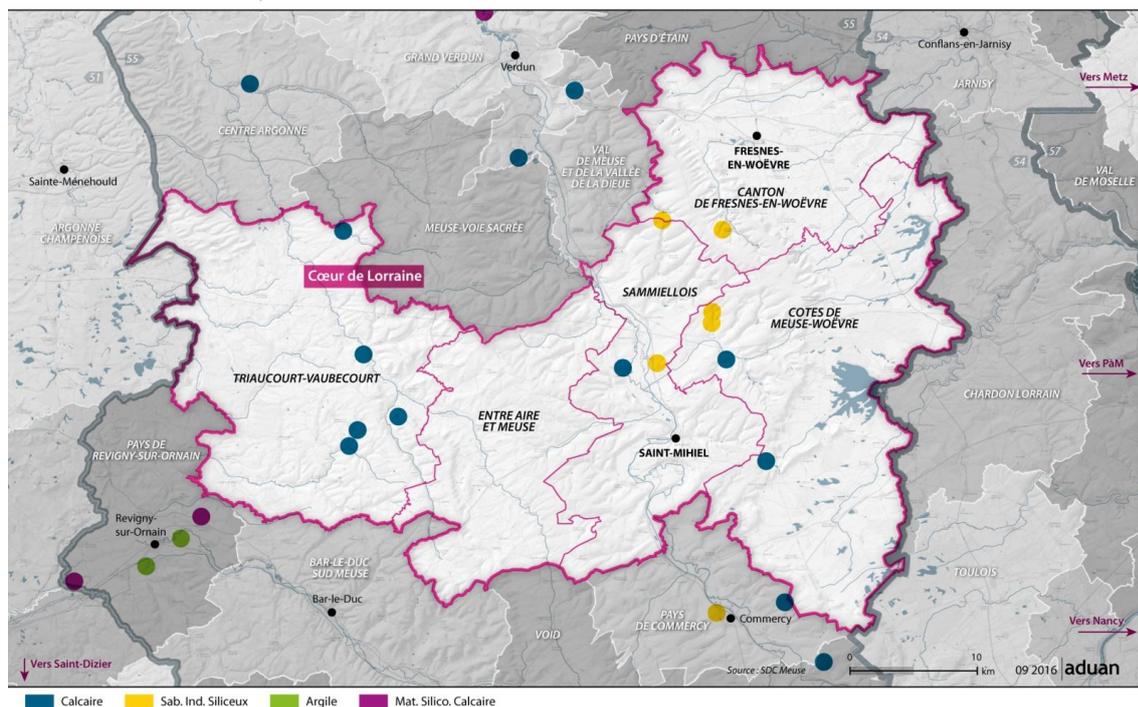
Territoire Cœur de Lorraine | **Aléas inondations**



Une terre de ressources naturelles

Le territoire est riche en accueillant les principaux gisements connus en matériaux de carrières.

L'activité de production de matériaux est encadrée par les schémas départementaux des carrières dont l'objectif global est de permettre la planification de l'activité d'extraction sur la base d'orientations portant sur la localisation des sites d'extraction et sur les volumes exploités.



En région Lorraine, la mise en révision des schémas départementaux des carrières des quatre départements était quasiment concomitante :

- 2011 pour la Meuse (1er schéma départemental approuvé le 12 juillet 2001),
- 2012 pour la Moselle, la Meurthe et Moselle et pour les Vosges en raison de la nécessaire mise en compatibilité avec le SDAGE.

La révision du Schéma Départemental de la Meuse a été approuvée en Février 2014.

Il constitue un outil d'aide à la décision du Préfet lorsque celui-ci prend ses décisions d'autorisation d'exploitation des carrières, qui doivent être compatibles avec ses orientations et objectifs.

Le territoire possède 13 carrières en exploitation dont :

- 8 sites en ressources calcaires,
- 5 sites en sable.

A retenir :

Territoire aux nombreuses ressources naturelles :

- Des productions agricoles diversifiées
- Des ressources forestières importantes
- Des ressources en matériaux localisées
- Une biodiversité reconnue, source de services écologiques

III. DES DYNAMIQUES DE MUTATIONS

Des dynamiques démographiques contrastées entre le centre et les périphéries

Le PETR est constitué d'une seule commune urbaine¹¹, Saint-Mihiel (4 269 habitants) et de deux bourgs ruraux, Vigneulles-lès-Hattonchâtel (1566 habitants) et Fresnes-en-Woëvre (726 habitants), ce qui représente 30 % de la population du PETR. La plus petite est Lahayville avec 25 habitants.

74 % des communes ont moins de 200 habitants (91 communes).

6 communes ont entre 750 et 612 habitants (Geville, Hannonville-sous-les-Côtes, Lacroix-sur-Meuse, Fresnes-en-Woëvre, Sampigny, Les Hauts-de-Chée) et deux communes ont plus de 1 000 habitants : Vigneulles-lès-Hattonchâtel (CC Côtes de Meuse Woëvre) avec 1566 habitants et Saint-Mihiel (CC du Sammiellois) avec 4 269 habitants.

La CC de Sammiellois (19 communes) accueille 40 % de la population du PETR.

EPCI	Superficie Km ²	Nb communes	Habitants 2013	Densité
CC Côtes de Meuse Woëvre	422	25	5989	13,9
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	257	32	5048	19,6
CC du Sammiellois	248	19	8790	35,5
CC Entre Aire et Meuse	247	23	2249	9
CC de Triaucourt-Vaubecourt	417	24	4360	10,5
CDL	1591	123	26436	16,52
Meuse	6211	500	192094	31

La densité moyenne de 17 hab/km² est très faible. Celle du département de 31 est aussi trois fois inférieure à celle observée en Lorraine.

Communes	EPCI	Densité)
Hannonville-sous-les-Côtes	CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	40,1
Saint-Maurice-sous-les-Côtes	CC Côtes de Meuse Woëvre	43,3
Chavoncourt	CC du Sammiellois	46
Thillot	CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	65,5
Fresnes-en-Woëvre	CC Côtes de Meuse Woëvre	80
Saint-Mihiel	CC du Sammiellois	129,4

¹¹ Au sens de l'INSEE, toute commune de plus de 2 000 habitants agglomérés est une commune urbaine

Globalement, le PETR est un territoire très peu dense avec seulement 6 communes dont la densité est supérieure à 40 habitants/km².

La densité de population va de 1,3 hab/km² à Beaulieu-en-Argonne à 129,4 hab/km² à Saint-Mihiel.

Entre 1999 et 2013, le PETR a gagné +2,88% de la population (soit 739 habitants) avec un fort ralentissement entre 2007 et 2013 avec seulement 0,23% de progression. Deux EPCI sont relativement attractifs : la CC Côtes de Meuse Woèvre et la CC du Territoire de Fresnes en Woèvre. Seule la CC du Sammiellois perd de la population.

Dans le même temps, le département a perdu -0,05% entre 1999 et 2013 (soit - 104 habitants) avec une régression de -0,96 % entre 2007 et 2013.

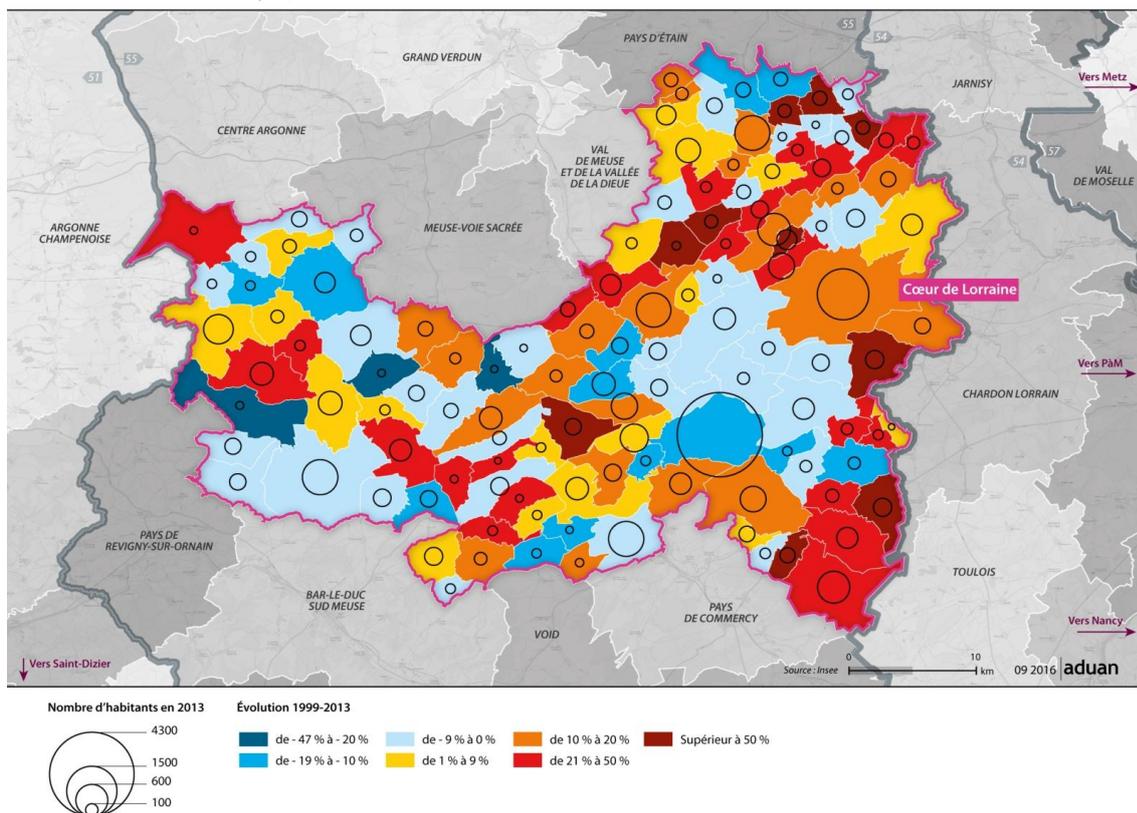
On observe de fortes disparités territoriales et temporelles.

	Evolution de la population entre 1999 et 2007	Evolution de la population entre 2007 et 2013	Evolution de la population entre 1999 et 2013
CC Côtes de Meuse Woèvre	9,5%	4,78%	14,78%
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	10,6%	3,20%	14,10%
CC du Sammiellois	-3,2%	-5,68%	-8,69%
CC Entre Aire et Meuse	0,2%	2,57%	2,90%
CC Triaucourt-Vaubecourt	0,3%	2,43%	2,77%
CDL	2,6%	0,23%	2,88%

Entre 1999 et 2007, 2 EPCI étaient relativement attractifs (CC Côtes de Meuse Woèvre, CC du Territoire de Fresnes en Woèvre) et un EPCI avec une très faible attractivité (CC Entre Aire et Meuse). Entre 2007 et 2013, l'attractivité du territoire a diminué avec un certain équilibre entre 3 EPCI (CC Côtes de Meuse Woèvre, CC du Territoire de Fresnes-en-Woèvre, CC Entre Aire et Meuse).

Durant ces périodes, la CC du Sammiellois a accentué son déficit d'attractivité et seules les CC Entre Aire et Meuse et Triaucourt-Vaubecourt progressent dans leur dynamique.

Néanmoins, parmi les 7 communes les plus peuplées, 2 perdent des habitants : Saint-Mihiel (-17,5 %) et Sampigny (-6 %).



Le centre du territoire tend à perdre de la population contrairement à ses franges, notamment à l'Est.

Ce territoire a le profil d'une campagne agricole marquée par un pôle urbain de second rang en légère déprise, et des petites communes en développement.

La présence du pôle urbain de second rang de Saint-Mihiel au centre du territoire est une chance pour ce dernier de maintenir une cohésion sociale, un développement économique local, une offre de services pour les habitants, notamment de sa couronne et une opportunité pour améliorer l'attractivité du PETER.

Néanmoins, ce pôle urbain de second rang connaît depuis plusieurs années un recul démographique et donc un affaiblissement de ses fonctions de centralité (fermetures un à un des commerces, baisse de l'offre de services, augmentation de la vacance des logements, perte d'emploi, etc.). A cela s'ajoute une relative croissance de certaines communes à faible densité de population sur les franges du territoire.

Le risque pour ce territoire est une dévitalisation progressive du pôle urbain de second rang entraînant celle du cœur du territoire du PETER avec un développement de plus en plus accru dans les communes périphériques engendrant un déséquilibre territorial et un accroissement de la dépendance vis-à-vis des pôles urbains extérieurs.

Depuis les années 1990, le PETR connaît une dynamique de croissance démographique plus forte que celle du département de la Meuse. Celle-ci s'explique par l'importance du solde naturel (ratio naissances/décès de 1,20 pour le PETR entre 2007 et 2013 contre 1,14 en Meuse) qui permet de combler un déficit migratoire relativement moins important que celui du département, qui tire sa démographie vers le bas.

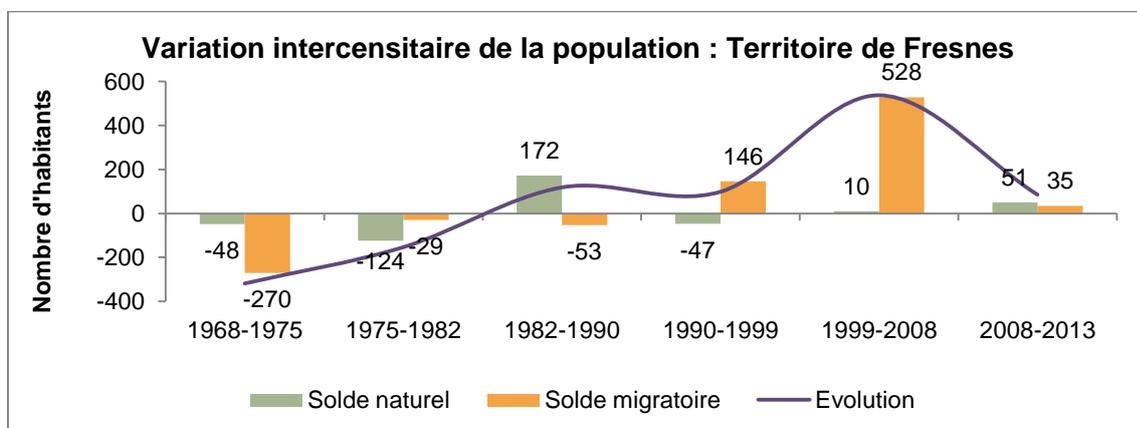
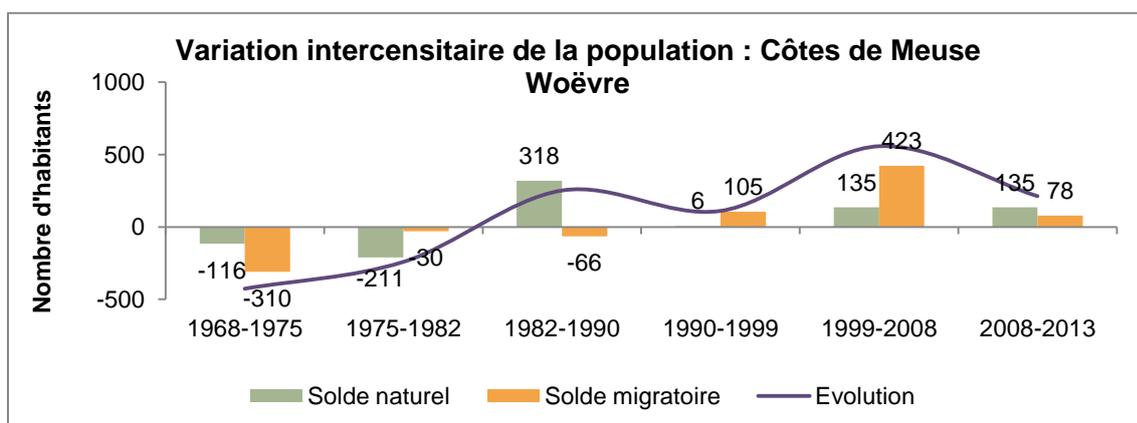
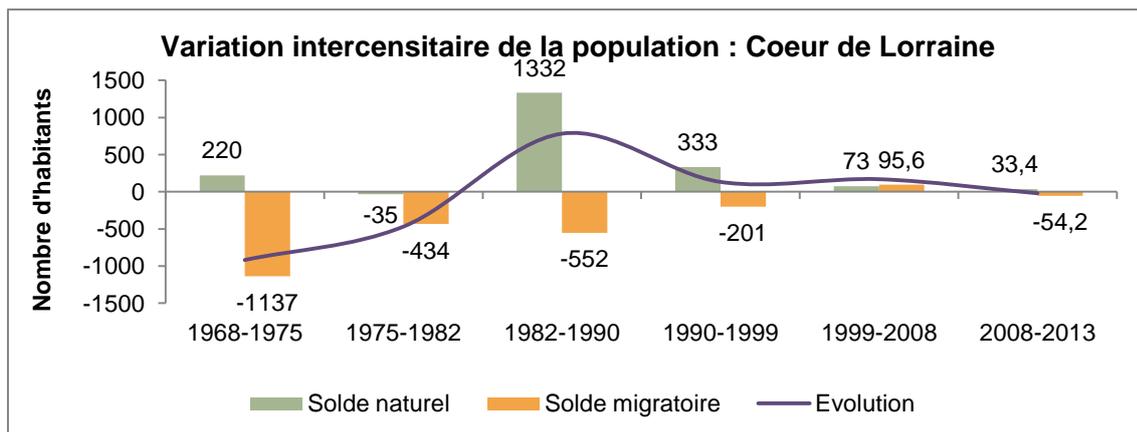
Les principaux bourgs connaissent des dynamiques contrastées.

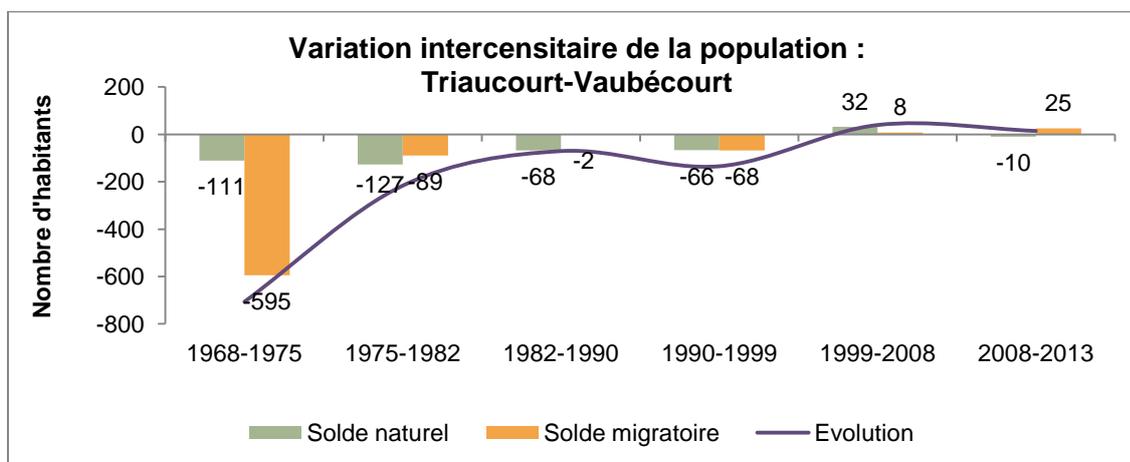
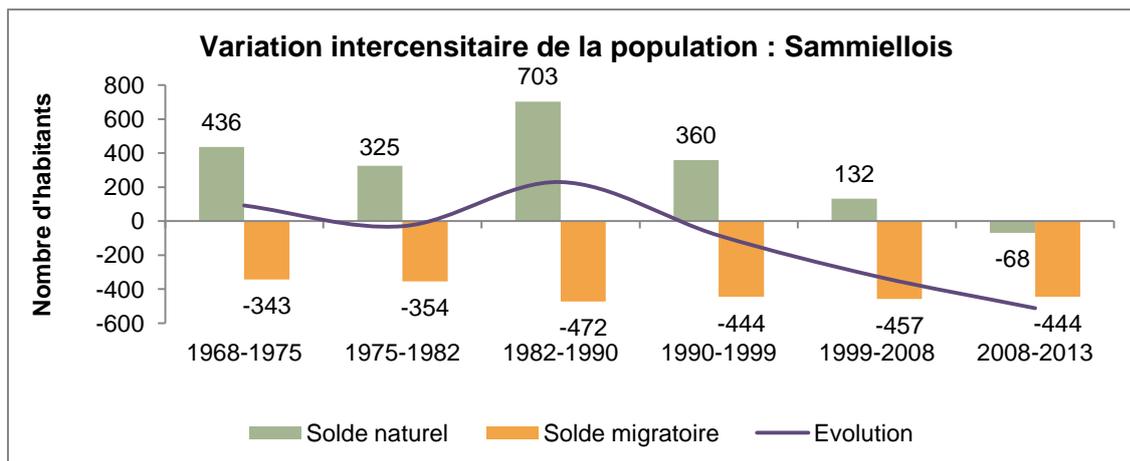
Communes	EPCI_2015	Pop 2013	Pop 2007	Pop 1999	Evolution 99-07	Evolution 07-13	Evolution 99-13
Geville	CC Côtes de Meuse Woëvre	612	573	489	17,2 %	6,7 %	25,2%
Hannonville-sous-les-Côtes	CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	630	610	534	14,2 %	3,3 %	18,0 %
Lacroix-sur-Meuse	CC du Sammiellois	704	702	599	17,2 %	0,2 %	17,5 %
Fresnes-en-Woëvre	CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	726	752	642	17,1 %	-3,5 %	13,1 %
Sampigny	CC du Sammiellois	740	747	786	-5,0 %	-0,9 %	-5,9 %
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	CC Côtes de Meuse Woëvre	1566	1525	1371	11,2 %	2,7 %	14,2%
Saint-Mihiel	CC du Sammiellois	4269	4816	5260	-8,4 %	-11,4 %	-18,8 %

Entre 1999 et 2013, parmi les communes les plus peuplées, c'est Saint-Mihiel qui a connu la plus forte baisse de sa population (-18,8 %) et c'est Géville qui a connu la plus forte croissance (+25,2 %).

Entre 2007 et 2013, l'analyse plus fine des évolutions démographiques de chacun des EPCI fait apparaître deux constats :

- Les EPCI gagnant de la population ont un solde naturel et migratoire positif.
- La CC du Sammiellois perd des habitants en raison de soldes naturels et migratoires négatifs. L'excédent naturel s'érode en raison d'une baisse continue des naissances et le déficit migratoire s'aggrave en lien avec la crise économique qui a accentué le nombre de partants.





Les évolutions de ces deux indicateurs sont liées avec un décalage dans le temps. Les arrivées de jeunes enfants sont autant de naissances à venir 20 ans plus tard. Inversement, leur départ signifie moins d'adultes et donc moins de naissances espérées dans le futur.

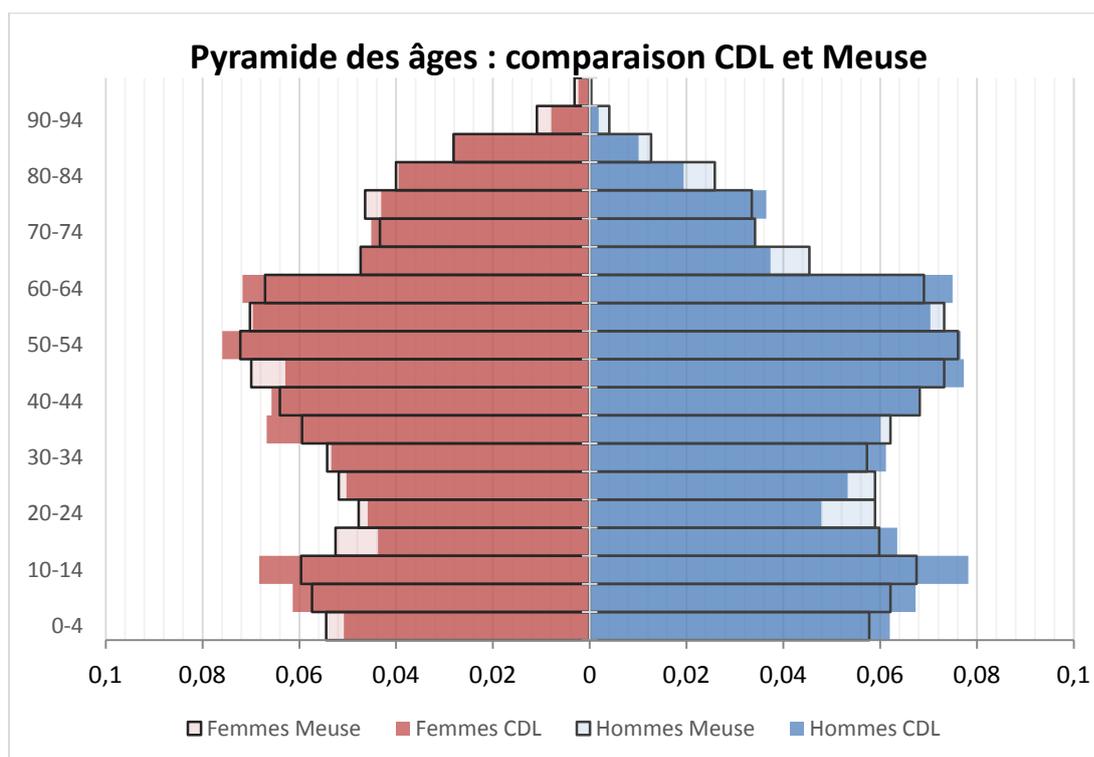
De plus, les partants sont en général composés de jeunes, étudiants et de couples avec enfants.

Communes	EPCI_2015	Pop 2013	Pop 1999	Evolution 99/13
Geville	CC Côtes de Meuse Woèvre	612	488	25,2%
Hannonville-sous-les-Côtes	CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	630	534	18,0%
Lacroix-sur-Meuse	CC du Sammiellois	704	599	17,5%
Fresnes-en-Woèvre	CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	726	643	13,1%
Sampigny	CC du Sammiellois	740	786	-5,9%
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	CC Côtes de Meuse Woèvre	1566	1369	14,2%
Saint-Mihiel	CC du Sammiellois	4269	5251	-18,8%

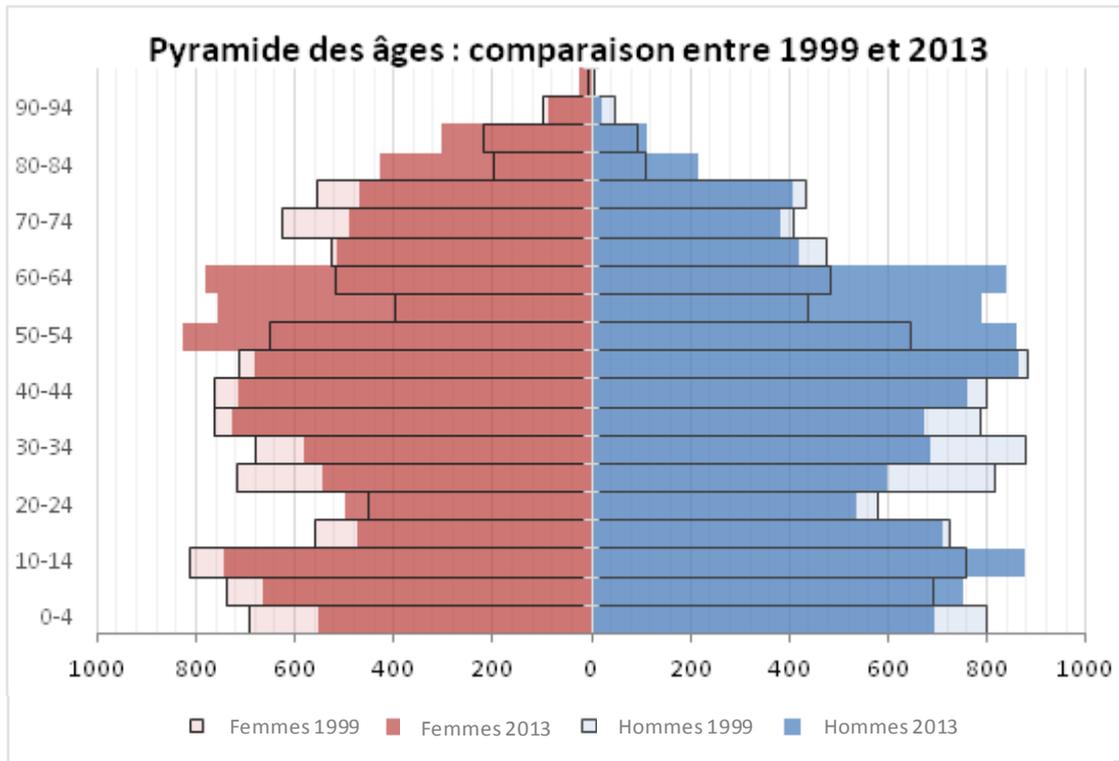
Certains bourgs se dépeuplent : Saint-Mihiel et Sampigny.

Une tendance au vieillissement

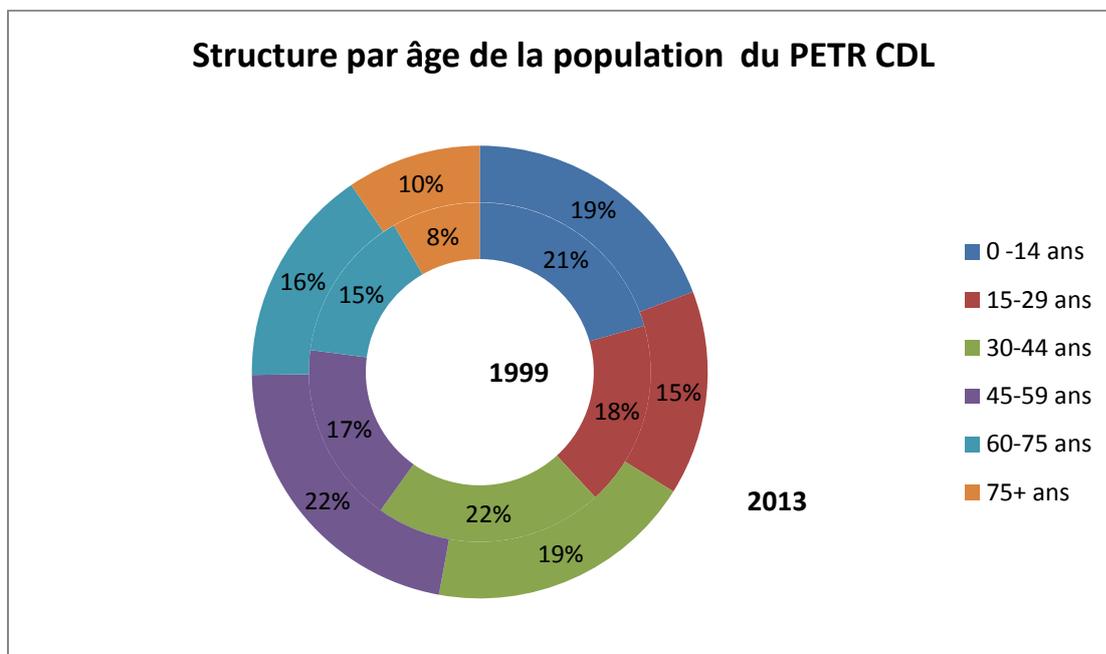
L'évolution par âge de la population du territoire révèle, comme partout en France, une tendance au vieillissement consécutif à l'accroissement de la proportion des personnes de 60 ans et plus dans la population totale. Cette résultante est en grande partie provoquée par l'effet cumulé du prolongement de la durée de vie et de la baisse de la natalité.



La structure par âge de la population du Cœur de Lorraine est conforme à celle du département de la Meuse. Les seules différences notables sont liées à la jeunesse : les moins de 15 ans sont plus représentés, du fait de la vocation résidentielle du territoire et de son attractivité pour les couples avec enfants, et les 15-29 ans sous représentés car quittant le territoire pour étudier ou commencer leur vie active.



La période 1999-2013 est marquée par un creusement de la classe des 25-34 ans et par le vieillissement des baby-boomers.



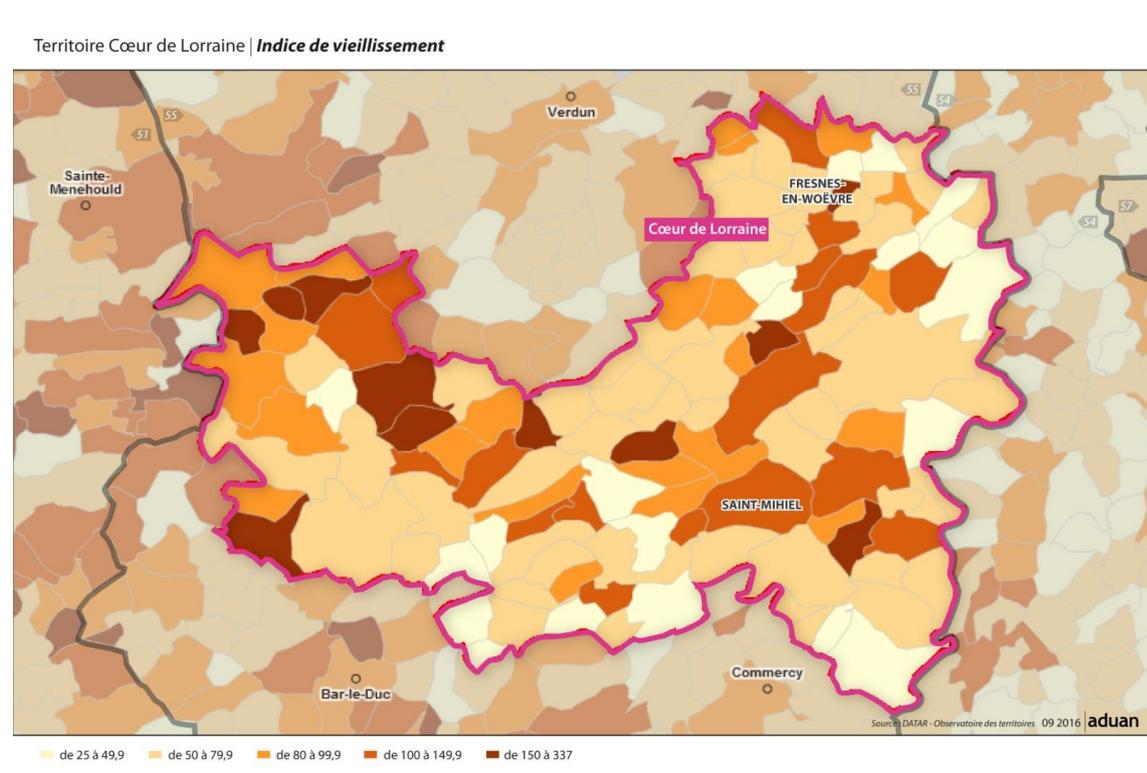
En 2013, la catégorie des 45-59 ans est la tranche d'âge la plus présente sur le territoire. En 1999, c'était la catégorie des 30-44 ans qui était la plus importante. Ce glissement met en évidence une dynamique forte de vieillissement en cours. Entre 1999 et 2013, les catégories « actives » de 15 à 29

ans et 30 à 44 ans ont connu une forte baisse de population ainsi que, dans une moindre mesure, la catégorie des 0-14 ans.

A l'inverse, les catégories des 45-59 ans, des 60-74 ans et surtout des plus de 75 ans ont vu leur population augmenter.

Bien que de rythmes et d'ampleurs divers selon les territoires, ces phénomènes de vieillissement de la population constituent un facteur démographique majeur à prendre en compte dans les politiques publiques, notamment en terme de logements.

Le calcul de l'indice de vieillissement nous confirme cette tendance.



L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

95 communes ont un indice inférieur à 100 soit 18353 habitants.

C'est au centre du PETR Cœur de Lorraine que la part des personnes âgées est plus importante que celle des jeunes.

C'est sur les franges du PETR que la part des jeunes est la plus importante par rapport à celle des personnes âgées.

EPCI	Indice de vieillissement 2013
CC Côtes de Meuse Woèvre	60,5
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	72,7
CC du Sammiellois	88,1
CC Entre Aire et Meuse	62,4
CC de Triaucourt-Vaubecourt	89,2
CDL	82,72
Meuse	81,6

Le vieillissement de la population est amorcé : moins de naissances, moins d'installations de jeunes couples avec enfants ont des effets sur la pyramide des âges, notamment en termes de structure. La part des 65 ans et plus augmente.

Ce vieillissement touchera également la population active.

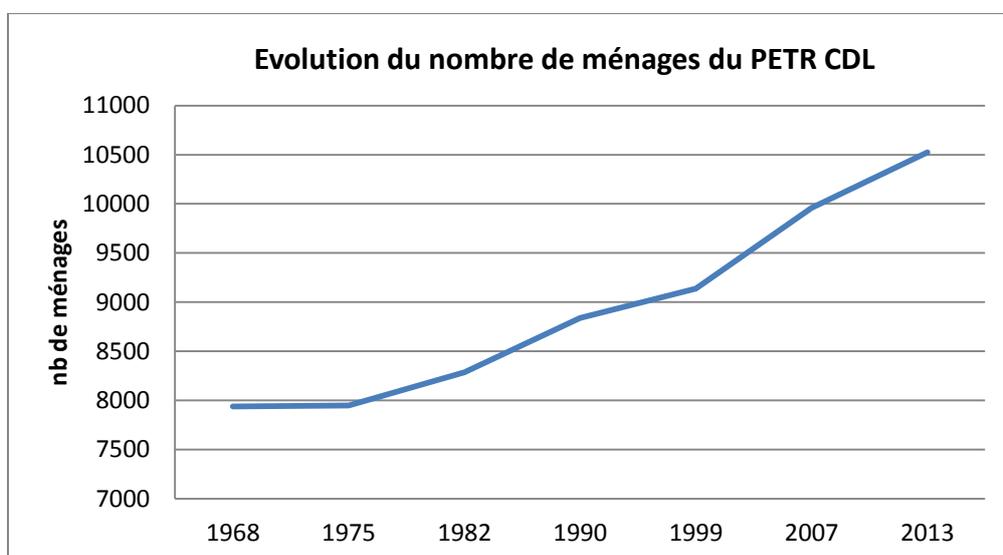
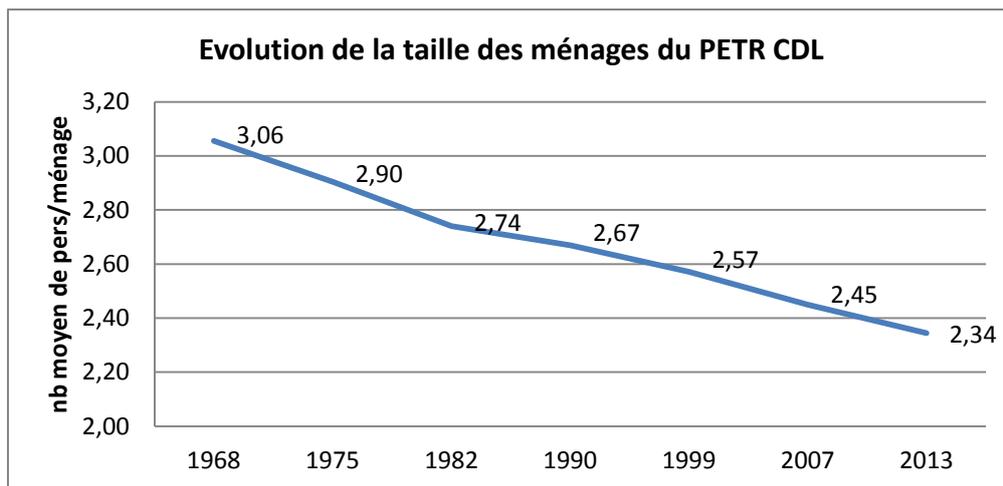
Pour la tranche 20-24 ans, la poursuite des études supérieures et l'accès à l'emploi expliquent très souvent leur départ vers les grands pôles.

Le vieillissement de la population est une réalité dont il faut tenir compte car il n'est pas sans induire l'émergence de nouveaux besoins, qui doivent être rapidement considérés afin d'éviter un décalage déjà grandissant entre l'offre et la demande.

Ce vieillissement de la population entraîne des conséquences et des besoins aux échelles locales concernant différentes politiques publiques telles que celles de l'habitat, du transport, des services aux personnes âgées, etc. Il nécessite en effet de répondre à des besoins en termes d'équipements et structures d'accueil pour les aînés (notamment les personnes âgées dépendantes), mais ouvre aussi des opportunités d'emplois dans les métiers de la «silver économie».

Entre 1999 et 2013, le nombre de ménages a cru plus vite que la population avec une hausse de près de 12 %, contre 3 % pour la population.

Le vieillissement de la population par sexe et par âge et les comportements de décohabitation en sont responsables et engendrent la baisse du nombre de ménages avec enfants. L'évolution de la composition des ménages a un impact sur les besoins futurs en nombre et taille de logements.



Cette tendance structurelle au desserrement des ménages s'explique à la fois par l'augmentation du nombre de petits ménages (personnes vivant seules, familles monoparentales), la diminution du nombre de familles nombreuses et par la réduction des phénomènes de cohabitation (jeunes et parents, grands-parents et parents).

La taille moyenne des ménages est particulièrement petite : 2,34 personnes par logement. Cette situation fait écho à la dynamique démographique du territoire qui connaît un vieillissement marqué de la population et qui attire peu les ménages d'actifs.

Pourtant, dans les communes dynamiques, la population se renouvelle et augmente avec l'arrivée de jeunes couples avec enfants en provenance des territoires voisins. Leur installation génère des besoins en logements, provoquant une augmentation de la construction neuve.

Plus actifs que le reste de la population, beaucoup occupent un emploi hors du territoire du PETR, mais y apportent des revenus dont bénéficie l'économie locale. Les naissances de leurs enfants engendrent un accroissement du solde naturel.

À l'inverse, dans les communes où la population diminue au fil des ans ; les jeunes partent vivre ailleurs, d'où un solde migratoire qui diminue, voire qui est négatif et les nouveau-nés de moins en moins nombreux ne permettent pas de dégager un solde naturel positif. Seule la population âgée reste.

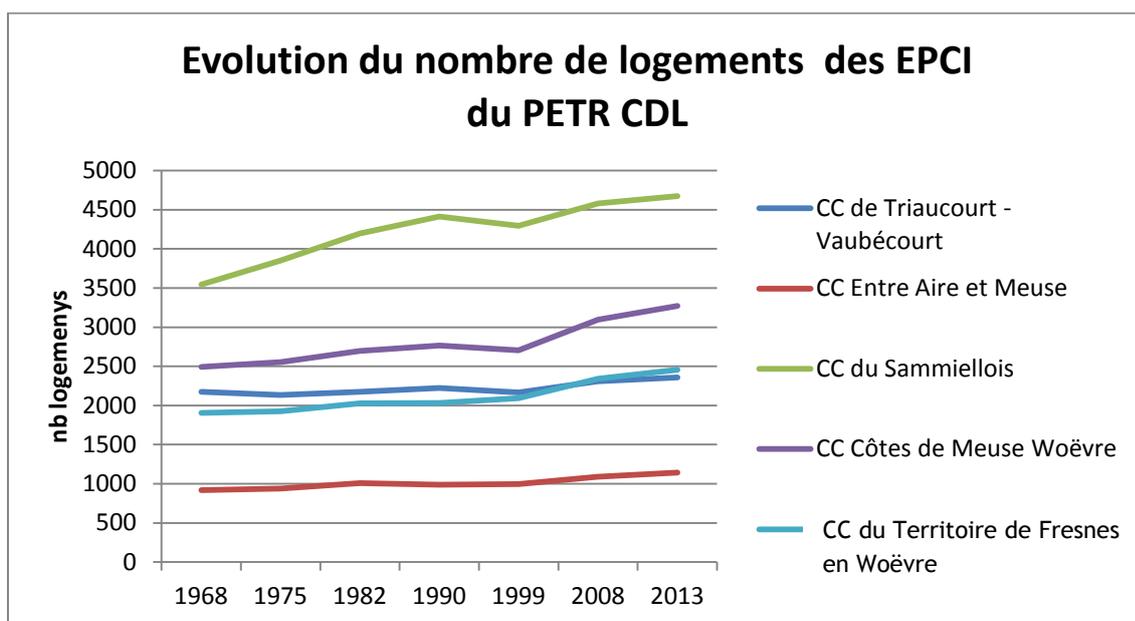
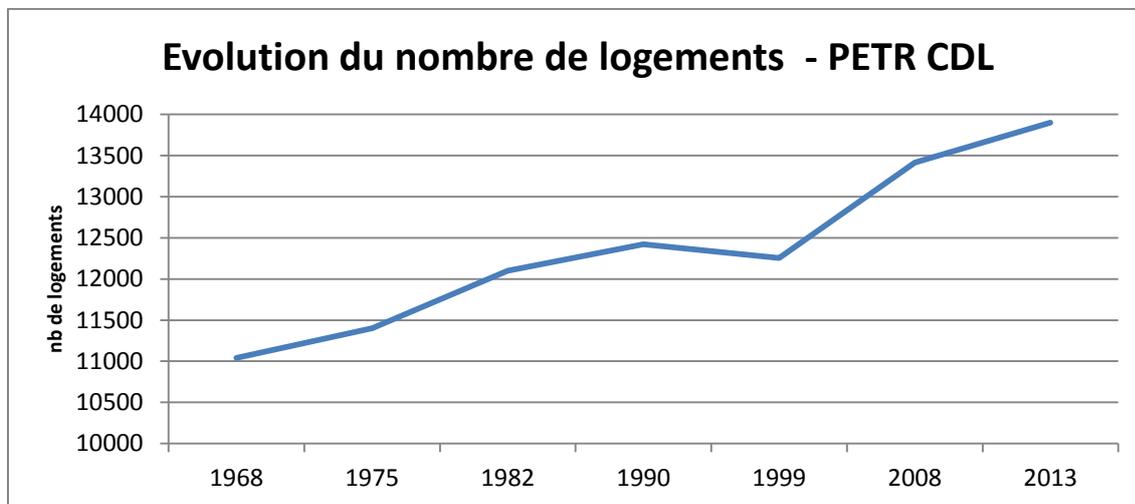
À ce clivage démographique répond un clivage économique, avec le développement d'une "économie présentielle" dans les communes attractives alors que l'économie des communes moins dynamiques doit reposer sur une "économie productive". Les enjeux y sont différents. Il s'agit de transformer cet apport de revenus extérieurs en emplois dans l'économie présentielle du territoire, voire d'amorcer un cercle vertueux d'économie productive. Préserver une base productive fragile est essentiel au développement économique endogène et à une fixation, voire un renouvellement de la population pour les communes les moins attractives.

A retenir :

Le centre du PETR tend à perdre son dynamisme démographique (baisse de population, vieillissement) au profit de communes périphériques.

En conséquence, ce déséquilibre territorial amorcé risque de s'accroître.

Des disparités pour le marché du logement



Le parc immobilier du PETR comptait 13900 logements en 2013, soit une augmentation de 26 % (2861 logements) depuis 1968 (INSEE 2013).

Cette augmentation a été rythmée entre 1968 et 2013 par deux périodes de plus forte croissance : 1975 – 1982 et 1999 – 2008 qui enregistrent respectivement une augmentation de 5,8 % et 9,7 %. Par contre, entre 2008 et 2013, on enregistre qu’une progression de +3,87 %.

Les communes les plus peuplées ont connu des dynamiques de logements contrastées.

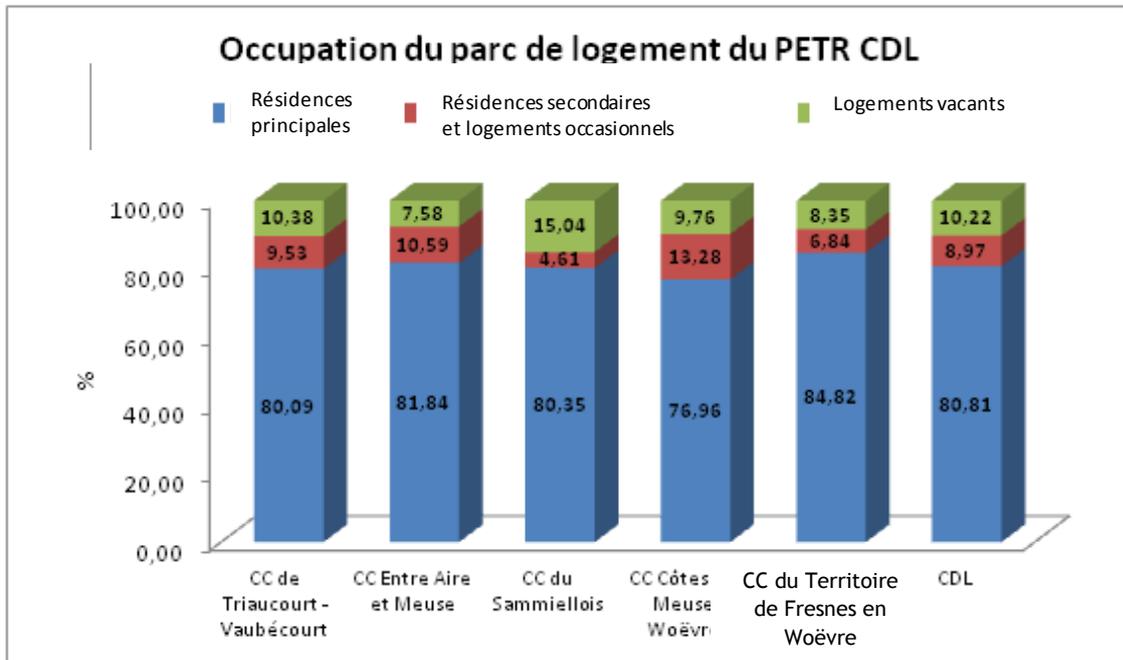
Communes	Nb logements en 1968	Nb logements en 2013	Evolution des logements 1968/2013	Population 2013
Saint-Maurice-sous-les-Côtes	168	192	14,29%	403
Les Paroches	83	184	121,69%	410
Chauvencourt	107	204	90,65%	462
Seuil-d'Argonne	241	257	6,64%	519
Geville	274	299	9,12%	612
Hannonville-sous-les-Côtes	202	292	44,55%	630
Lacroix-sur-Meuse	193	311	61,14%	704
Fresnes-en-Woëvre	213	329	54,46%	726
Sampigny	320	358	11,88%	740
Les Hauts-de-Chée	341	392	14,96%	750
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	585	815	39,32%	1566
Saint-Mihiel	1897	2442	28,73%	4269

L'offre en logement est principalement concentrée sur les communes de Saint-Mihiel (17 %), Vigneulles-lès-Hattonchâtel (6 %).

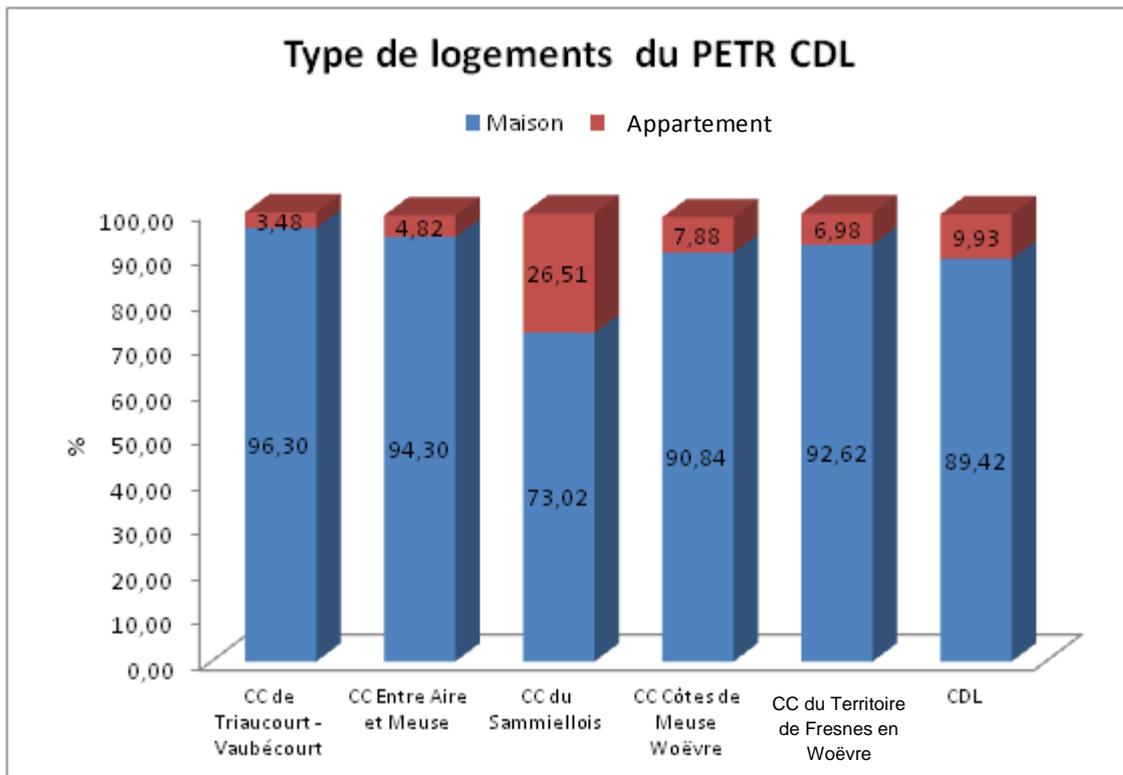
Un parc de logements en individuel ultra-majoritaire est composé de grands logements

En 2013, les résidences principales sont majoritairement représentées en constituant 80 % du parc de logements du PETR.

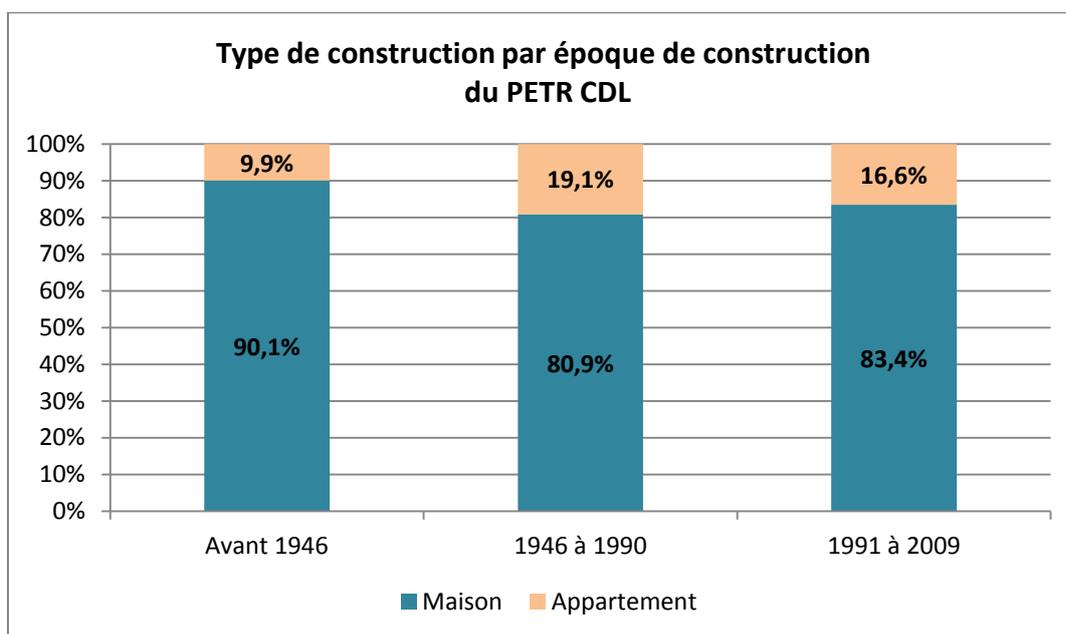
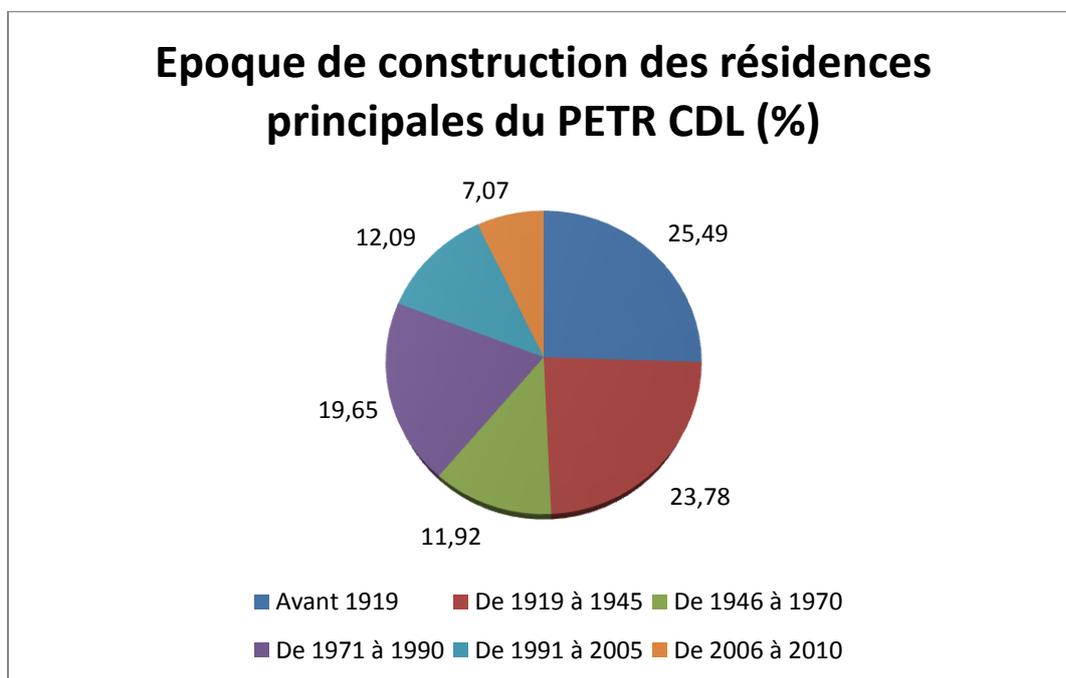
Néanmoins, dans les CC de Côtes de Meuse Woëvre et Entre Aire et Meuse, le taux de résidences secondaires est important soit respectivement 13 et 11 %, peut être en raison de leur attractivité touristique.



Et 90 % de ces logements sont des maisons individuelles.



Ces résidences principales ont été construites pour près de 50% d'entre elles avant 1946 et à 80% avant 1990. Il s'agit principalement de constructions individuelles.

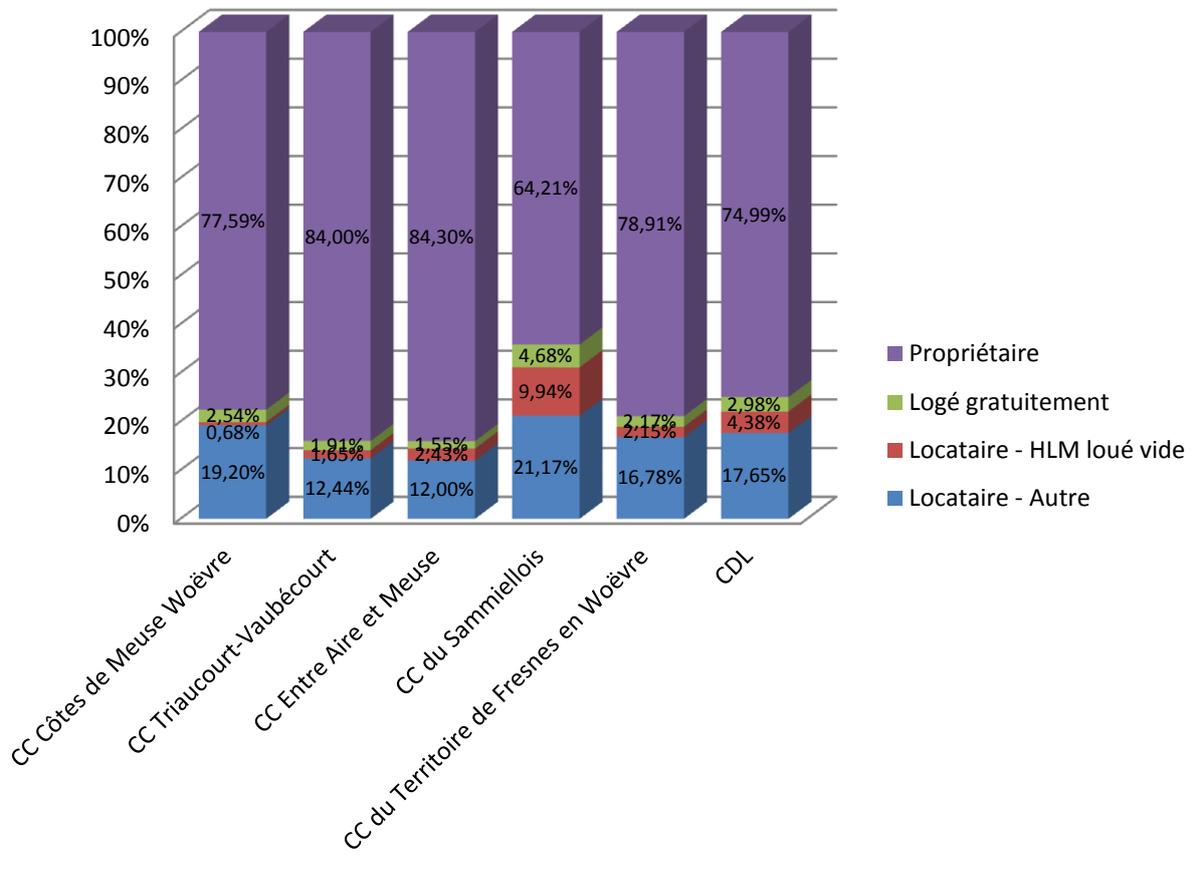


Plus de 75 % des ménages sont propriétaires de leur logement en 2013. 18 % sont locataires. La part du locatif social est très faible (5 %).

On rencontre des disparités territoriales, notamment avec la CC du Sammiellois avec un taux de propriétaires plus faible (64 %) et un taux de HLM plus élevé (10 %).

Les logements locatifs plus nombreux dans le Sammiellois, sont à imputer à la seule commune de Saint-Mihiel, unique commune urbaine du territoire.

Statut d'occupation des résidences principales du PETR CDL - 2013



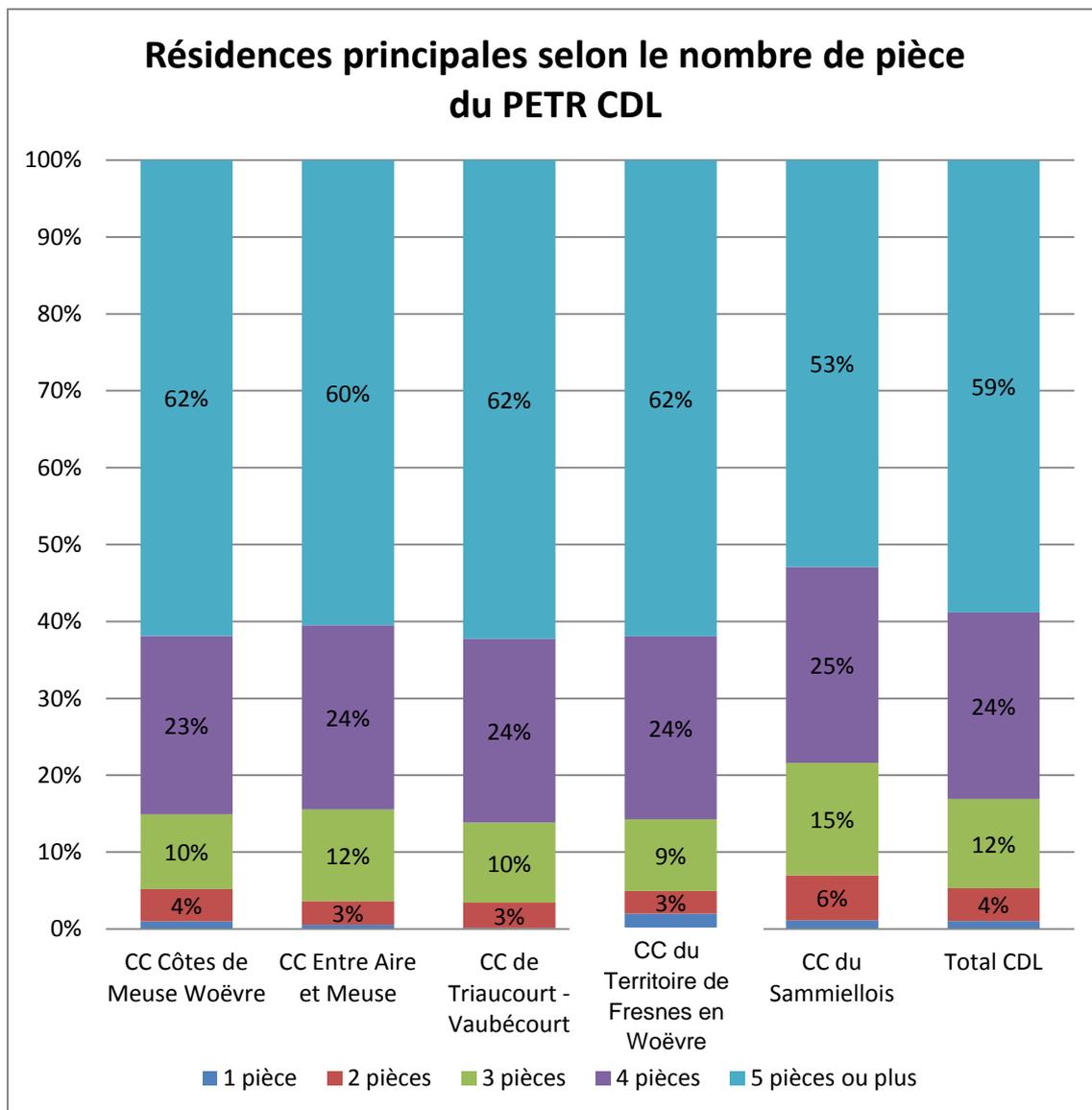
Le taux de vacance est élevé, il est de 9,15 % soit 1 586 logements, notamment dans la CC du Sammiellois (15 %) et pour les communes offrant le plus de logements. Il est en augmentation de 15 % par rapport à 2008 dans le territoire contre 24 % à l'échelle départementale.

Cette part, relativement conséquente peut s'expliquer par deux facteurs :

- la pression immobilière reste raisonnable : l'offre semble supérieure à la demande,
- beaucoup de logements sont à rénover. L'état général du bâti ancien, présentant des niveaux de dégradations variables, explique en partie cette vacance structurelle. Les coûts d'une construction neuve restent souvent moins élevés que ceux d'une réhabilitation d'une ferme lorraine ancienne.

Communes	EPCI	Nombre de logements 2013	Taux de vacance (%)
Chauvencourt	CC du Sammiellois	204	4,93
Buxières-sous-les-Côtes	CC Côtes de Meuse Woèvre	211	15,8
Apremont-la-Forêt	CC Côtes de Meuse Woèvre	215	6,63
Seuil-d'Argonne	CC de Triaucourt - Vaubecourt	257	6,04
Hannonville-sous-les-Côtes	CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	292	4,0813
Geville	CC Côtes de Meuse Woèvre	299	6,1335
Lacroix-sur-Meuse	CC du Sammiellois	311	7,083
Fresnes-en-Woèvre	CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	329	7,992
Sampigny	CC du Sammiellois	358	9,1822
Les Hauts-de-Chée	CC de Triaucourt - Vaubecourt	392	14,03
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	CC Côtes de Meuse Woèvre	815	8,8490
Saint-Mihiel	CC du Sammiellois	2442	21,38

En 2013, la composition du parc de logements du territoire a une tendance plus forte pour des logements de grande taille, et une prédominance du logement de 5 pièces et plus qui représente plus de 54 % du parc total.



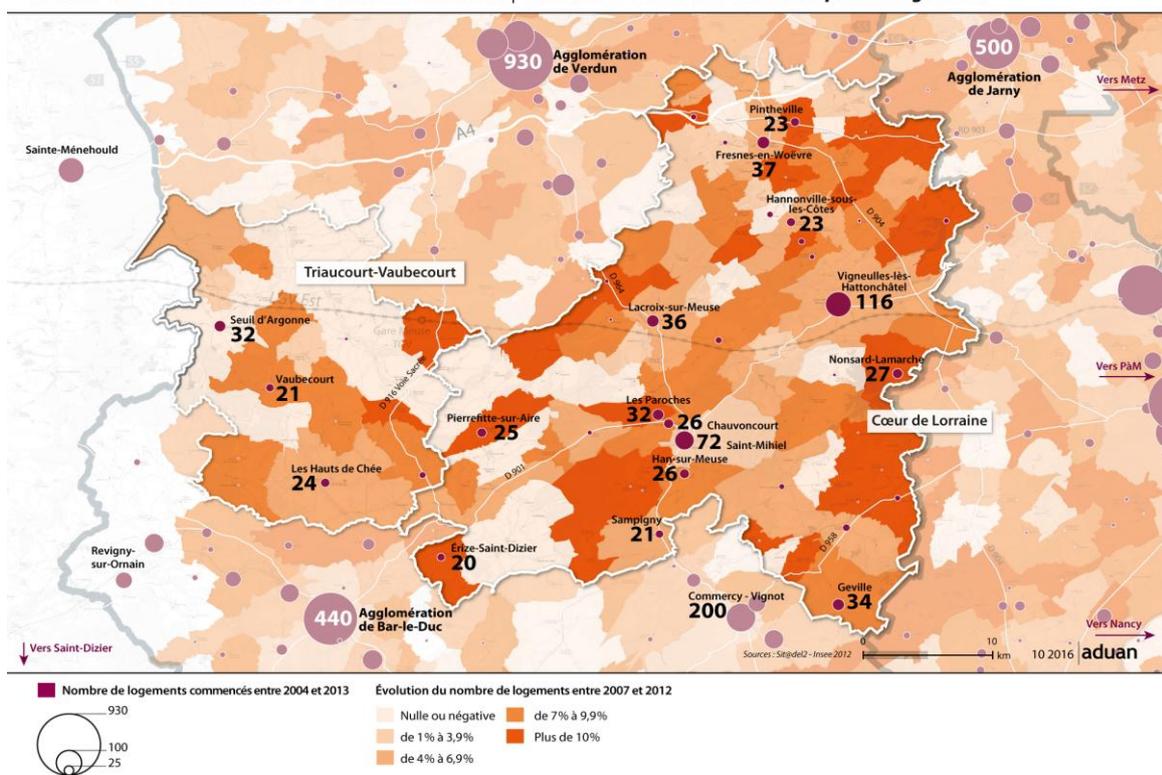
Ceci est à rapprocher de la nature des logements du territoire, davantage en propriété et notamment des maisons, le plus souvent individuelles.

Faible dynamisme sur le marché de la construction neuve

Entre 2003 et 2014, près de 1200 logements neufs ont été produits sur le territoire : 950 en construction neuve et 122 autres, à partir d'un bâtiment existant (rénovation et restauration). 29 % de ces logements ont été construits dans une commune des côtes de Meuse, avec une très forte concentration à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel qui totalise 10 % des nouveaux logements du territoire (116 logements). Saint-Mihiel, Chauvencourt et Les Paroches ont enregistré une production de 140 logements.

Communes	Constructions nouvelles de 2003 à 2014	%	Constructions sur bâtiments existants de 2003 à 2014	%
CC Côtes de Meuse Woëvre	262	28 %	79	36 %
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	225	24 %	30	24 %
CC du Sammiellois	224	24 %	53	14 %
CC de Triaucourt-Vaubecourt	144	15 %	35	16 %
CC Entre Aire et Meuse	95	10 %	25	11 %
CDL	950	20%	222	20%

Territoire Cœur de Lorraine et CC de Triaucourt-Vaubecourt | **Construction neuve et évolution du parc de logements**



Depuis une dizaine d'années, la baisse du rythme des constructions commencées se poursuit au sein du PETR.

Après une forte hausse en 2006, le marché du logement neuf se contracte encore, dépassant largement son plus bas niveau depuis 2004. Seulement 38 déclarations d'ouverture de chantiers de logements ont été enregistrées en 2013 contre 180 en 2006.

Commune	Logements commencés entre 2003 et 2014 (construction neuve et sur bâtiment existant)
VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	116
SAINT-MIHIEL	72
FRESNES-EN-WOEVRE	37
LACROIX-SUR-MEUSE	36
GEVILLE	34
SEUIL D'ARGONNE	32
LES PAROCHES	32
NONSARD-LAMARCHE	27
CHAUVONCOURT	26
HAN-SUR-MEUSE	26
PIERREFITTE-SUR-AIRE	25
LES HAUTS DE CHEE	24

Une construction neuve dominée par le pavillonnaire appelant une vigilance

La construction individuelle pure concerne 83 % des chantiers engagés entre 2003 et 2014. Il s'agit en majorité en constructions nouvelles réalisées en dehors de l'enveloppe urbaine, rares sont les opérations groupées ayant eu pour conséquence une extension notable du tissu urbain sur les terres agricoles et naturelles.

Une certaine vigilance est cependant de mise sur ces extensions urbaines. Outre les coûts de voirie et réseaux divers générés et les espaces agricoles consommés, les constructions au coup par coup et les opérations groupées, généralement situées à l'écart de l'existant, possèdent un fort impact visuel qui tend à perturber la cohérence de l'existant : volumes, couleurs, matériaux... Ce bâti standardisé tend également à diluer l'identité architecturale et urbaine des villages sur lesquels il se greffe. Le territoire possède une riche diversité architecturale (patrimoine médiéval, villages lorrains traditionnels, patrimoine des reconstructions des années 1920 et 1950...) qu'il convient de préserver tout en permettant une intégration harmonieuse des nouvelles constructions, dans l'enveloppe bâtie ou en extension de celle-ci.



*Hattonchâtel, maison aux arcades (XIV^e s.) - village rue traditionnel de Buxières-sous-les-Côtes
village reconstruit de Bonzée (années 1920) - patrimoine de la seconde reconstruction à Villotte-sur-Aire.*

Une forte consommation foncière récente

Une consommation due aux infrastructures

Au cours de la dernière décennie, l'aménagement de la ligne à grande vitesse Est européenne (de 2002 à 2007) a été le principal poste de consommation foncière du Cœur de Lorraine. Outre l'aménagement de la plateforme (14 m de large, sur près de 55 km, soit 77 ha), on peut estimer l'emprise totale de l'infrastructure, intégrant les voies d'accès, les déblais et remblais, la gare Meuse TGV, les locaux techniques, etc. à près de 330 ha¹².

EPCI	Evolution des surfaces naturelles, agricoles et forestières(en ha)
CC Côtes de Meuse Woèvre	- 58
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	- 19
CC du Sammiellois	- 15
CC Entre Aire et Meuse	- 40
CC de Triaucourt - Vaubecourt	- 66
CDL	- 199

Communes les plus consommatrices (conso > 2 ha)	Evolution des surfaces NAF (en ha)	Emprise LGV
Les Trois-Domaines	- 45,7	oui
Chaillon	- 33,2	oui
Bouquemont	- 28,6	oui
Lamorville	- 13,5	oui
Les Hauts-de-Chée	- 6,4	non
Pierrefitte-sur-Aire	- 4,4	non
Lacroix-sur-Meuse	- 3,0	oui
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	- 2,9	oui
Ranzières	- 2,8	non
Érize-la-Petite	- 2,8	non
Dompcevrin	- 2,4	non
Seuil-d'Argonne	- 2,4	non
Beausite	- 2,4	oui
Raival	- 2,1	non

Une consommation liée à l'habitat faible et dispersée

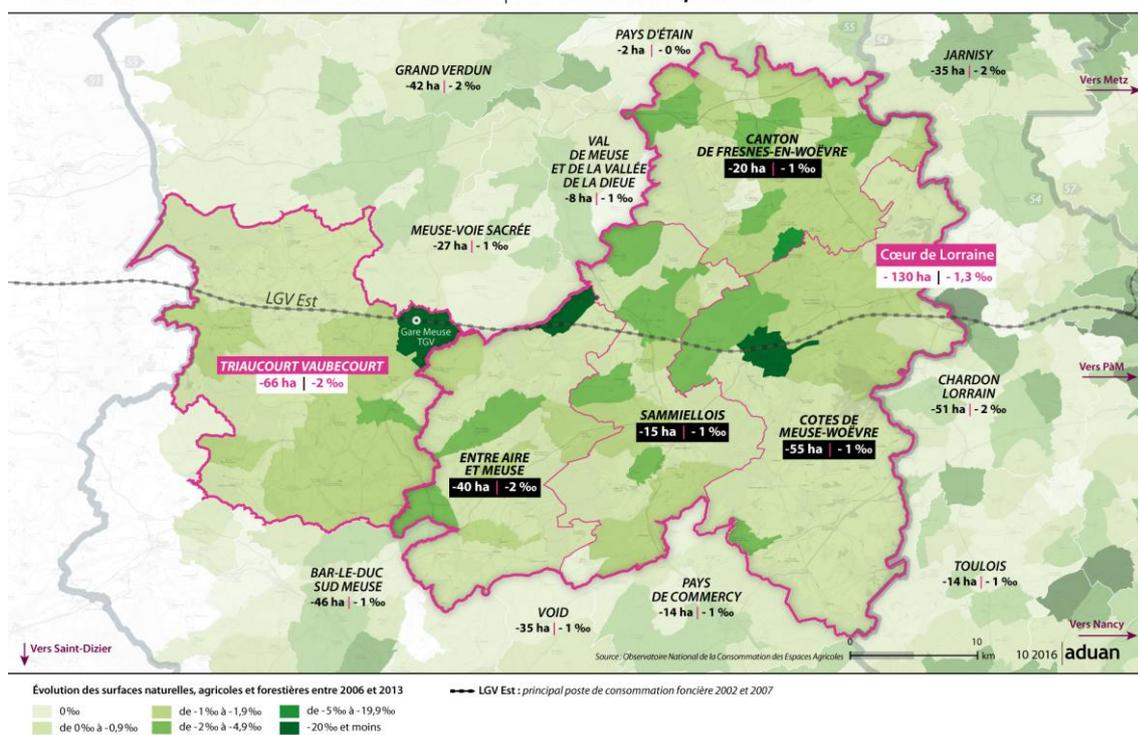
Entre 2006 et 2013, 200 hectares d'espaces naturels, agricoles ou forestiers ont changé d'affectation¹³. Les 17 communes dont le ban est traversé par la LGV cumulent les deux tiers de ces

¹² Surface estimée pour une emprise moyenne de 35 m de part et d'autre de l'axe de la voie.

¹³ Une première estimation de la consommation foncière est fournie par le changement d'affectation des parcelles naturelles, agricoles ou forestières (NAF) entre 2006 et 2013.

espaces, soit 130 hectares. Pour certaines d'entre elles, comme Vigneulles-Lès-Hattonchâtel ou Lacroix-sur-Meuse, ce total comprend également l'urbanisation de nouveaux espaces résidentiels. 87 autres communes du territoire se répartissent les 70 hectares restants. Il s'agit pour la plupart de surfaces modestes n'excédant pas 1 ha. Quelques communes comme Les Hauts-de-Chée, Pierrefitte-sur-Aire, Dompcevrin, Fresnes-en-Woëvre, Sampigny ou Nonsard-Lamarche présentent des surfaces plus importantes, témoignant d'une certaine dynamique de la construction neuve récente. Enfin, 19 communes n'ont enregistré aucune consommation d'espaces naturels au cours de la période et notamment les secteurs de Montsec / Loupmont / Varnéville, de Lavallée / Lignères / Ménil-aux-Bois et de la frange argonnaise (Vaubecourt, Evres, Beaulieu-en-Argonne).

Territoire Cœur de Lorraine et CC de Triaucourt-Vaubecourt | **Consommation d'espaces naturels**



A retenir :

- Une offre de logements répondant à la demande (un marché du logement peu tendu),
- Une offre de logements peu diversifiée (faible pourcentage d'appartements et de logements locatifs),
- Une vacance en augmentation,
- Une consommation foncière faible.
- Une vigilance quant à la qualité des extensions urbaines

Un territoire traversé par des axes départementaux structurants

Un réseau routier bien hiérarchisé

- De grands axes structurants Est-Ouest

Les principaux axes de communication entre la Lorraine et l'Île de France prennent le territoire Cœur de Lorraine en étau :

- au Nord, l'autoroute A4 (Paris-Strasbourg via Metz) le traverse et le dessert par l'échangeur de Ville-en-Woëvre. En 2011¹⁴, elle enregistrait un trafic moyen journalier de 15 000 véhicules (dont 18% de poids lourds) au niveau de Haudiomont.
- au Sud, la RN4, voie rapide à 2x2 voies reliant Paris à Strasbourg via Nancy passe à moins de 15 km du territoire. Elle le dessert via les échangeurs de Void, Saulx-en-Barrois et Saint-Aubin-sur-Aire. Au niveau de Foug, elle enregistrait en 2011 un trafic de 20 600 véhicules dont de nombreux poids lourds (28 %) la préférant à l'A4, notamment pour sa gratuité.

Entre ces deux axes, la D901 (axe Metz – Bar-le-Duc) est la principale route traversant le territoire d'Est en Ouest en franchissant les Côtes de Meuse. Au niveau de Saint-Mihiel, son trafic est de 1 600 véhicules par jour, dont 6 % de poids lourds.

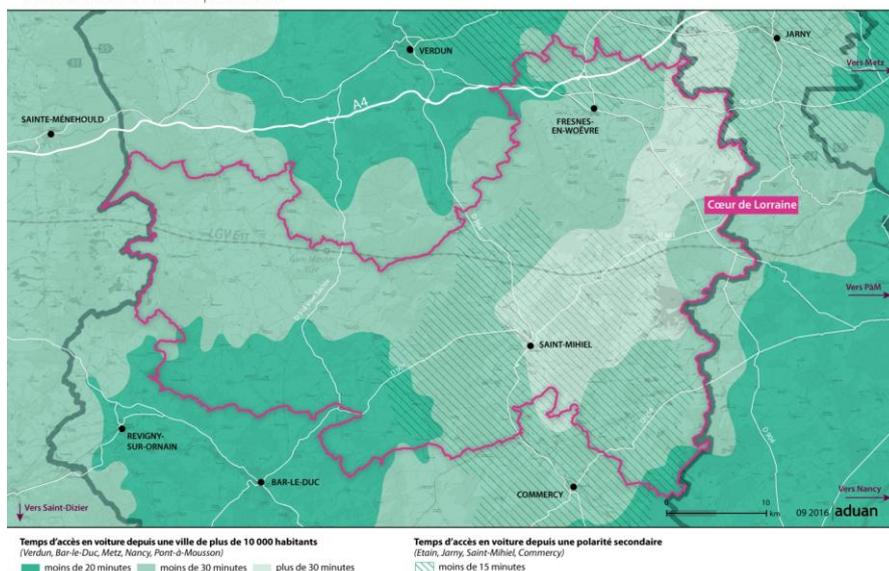
- Des axes Nord-Sud d'intérêt départemental

Trois principaux axes structurent les liaisons Nord –Sud. Tous convergent à Verdun :

- la D916 ou Voie sacrée, vers Bar-le-Duc,
- la D964 qui traverse le territoire via la vallée de la Meuse vers Commercy
- la D904 qui traverse le territoire par la plaine de la Woëvre vers Toul.

Ces liaisons inter-villes constituent un réseau d'intérêt départemental, également utilisé par le fret routier.

Territoire Cœur de Lorraine | Isochrones



¹⁴ source : DREAL Lorraine

- Un réseau ferré à deux vitesses

Le Cœur de Lorraine dispose de deux infrastructures ferroviaires qui traversent le territoire sans le desservir :

- La voie ferrée de Metz à Bar-le-Duc traverse le Sud de la Woëvre sans desservir le territoire. Il s'agit d'un axe de fret structurant qui constitue un tronçon de l'autoroute ferroviaire Luxembourg-Perpignan. Le trafic de voyageurs y est très faible.
- La ligne de Verdun à Commercy n'est plus exploitée (les voyages commerciaux ont cessé en 1960) mais n'a jamais été déposée. Il s'agit d'une voie unique non électrifiée dont certains tronçons sont toujours utilisés localement pour du transport de matières premières (carrière et fours à chaux de Dugny-sur-Meuse). Elle suit le cours de la Meuse.

Par contre, le territoire dispose d'une infrastructure ferroviaire le traversant et le desservant : la LGV Est le traverse d'Est en Ouest. Et la gare Meuse TGV permet notamment d'accéder à Paris-Est et Strasbourg.

Située sur le territoire de la CC Triaucourt-Vaubecourt, à Issoncourt (Commune des Trois Domaines) à une trentaine de Kilomètres de Verdun et de Bar Le Duc, la nouvelle Gare Meuse-TGV Voie Sacrée (ouverte depuis le 10 juin 2007) est une gare d'interconnexion TGV. Elle permet de rejoindre Paris, les Gares d'Ile de France (Marne la Vallée-Chessy, Massy TGV), Bordeaux ou encore Strasbourg. Elle connaît une fréquentation qui dépasse les espérances : 120 000 voyageurs annuels.

La desserte de la gare TGV Meuse Voie Sacrée s'accompagne de liaisons navettes-express avec les gares SNCF de Bar le Duc et Verdun. Ces transports de minibus desservent chaque arrivée et départ des TGV de la Gare Meuse Voie-Sacrée. Le temps de transport est estimé à: 30 mn pour relier la gare de Bar le Duc à la gare Meuse TGV et à 25 mn pour relier la gare de Verdun à la gare Meuse TGV.

- Une voie d'eau à vocation touristique

Depuis la Belgique, le canal de l'Est (ou canal de la Meuse) suit le cours du fleuve et rejoint le canal de la Marne au Rhin en amont de Toul. Cet ouvrage de gabarit Freycinet (péniches de 250 à 400 T) n'est plus utilisé que par les plaisanciers. Un port de plaisance est présent à Saint-Mihiel et deux haltes nautiques à Lacroix-sur-Meuse et Troyon.

- Un accès inégal aux grandes villes

Malgré l'efficacité du réseau routier qui garantit un accès efficace aux principales villes entourant le territoire, plus d'un tiers des habitants (9 500) vit à plus de 30 minutes d'une agglomération de plus de 10 000 habitants. La distance entre le réseau de villes de la vallée de la Moselle (Metz, Pont-à-Mousson, Nancy et Toul) et les agglomérations meusiennes (Verdun et Bar-le-Duc) dessine une zone relativement enclavée, à cheval entre la vallée de la Meuse et la plaine de la Woëvre. Par ailleurs, la partie occidentale du territoire se trouve très éloignée des métropoles régionales environnantes, à l'exemple de la commune de Seuil-d'Argonne, située à 1h10 de Metz et de Reims et à 1h 40 de Nancy.

A retenir :

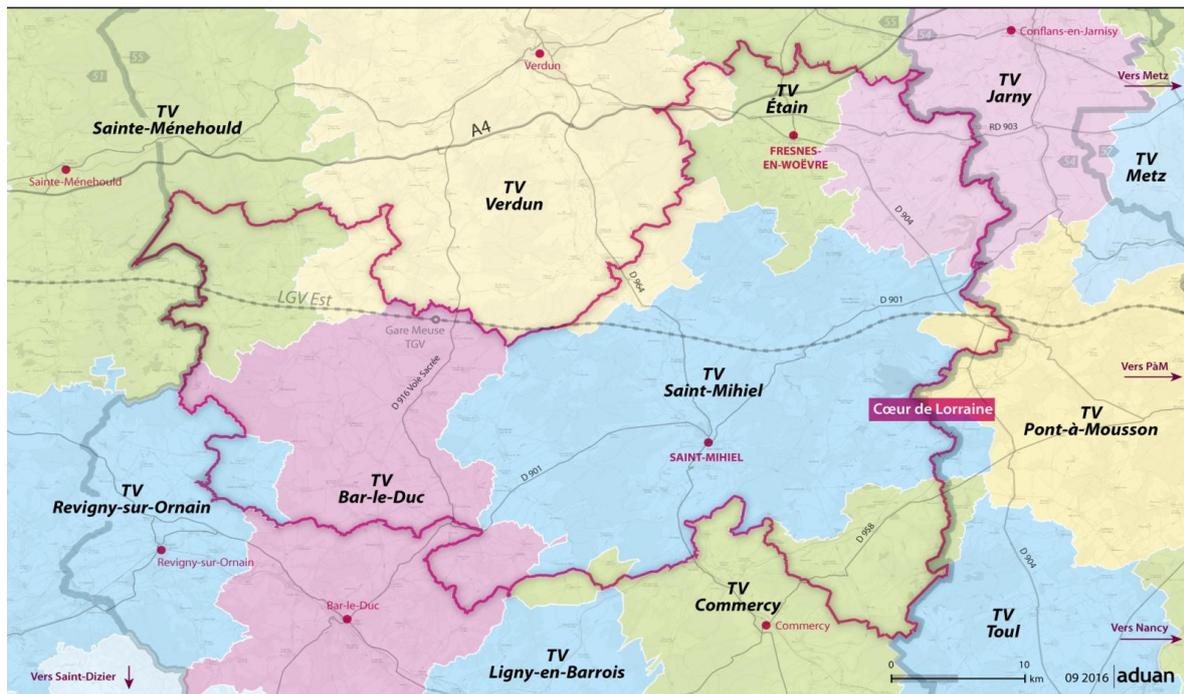
- Un territoire situé entre deux axes routiers Est-Ouest d'importance nationale et maillé par des routes d'intérêt départemental.
- Une importante pression du fret routier sur les grands axes.
- Des déplacements de longues distances facilités par un réseau ferroviaire à grande vitesse reliant efficacement le territoire à Paris et Strasbourg via la gare Meuse TGV mais des difficultés pour se déplacer vers des pôles plus proches (Nancy ou Metz) en raison d'un réseau TER ne desservant pas le territoire mais sa proche périphérie.
- Un ancien canal à vocation industrielle reconverti en infrastructure touristique.
- Un certain enclavement d'une partie du territoire vis-à-vis des grandes villes et de leurs services.

Le maillage par les équipements et les services

Une dépendance du territoire vis-à-vis d'autres territoires pour les services et équipements

Le découpage des territoires en bassins de vie¹⁵ (au sens INSEE) démontre également les influences territoriales externes possibles qui peuvent s'exercer au sein du territoire en fonction de la localisation de la commune ou des habitudes de chacun des habitants pour vivre au quotidien : services à la population (commerces, services publics, etc), équipements d'éducation, équipements de santé.

Territoire Cœur de Lorraine | Territoires de vie (2014)



Les zonages d'étude de l'Insee offrent une première lecture du fonctionnement du territoire dessiné par les pratiques théoriques des habitants.

Le zonage en bassins de vie représente le plus petit territoire sur lequel un habitant a accès à un pôle regroupant au moins 16 services intermédiaires. Ce territoire est délimité par les temps d'accès routiers. Cette logique rationnelle ne tient pas compte des pratiques effectives et des facteurs irrationnels (qualité des équipements, habitudes, trajets domicile-travail) .

¹⁵ Bassin de vie (définition INSEE) : ils sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants. Cette délimitation prend en compte l'accès à l'emploi et l'accès à quatre catégories de services à la population : les services concurrentiels (hypermarchés, banques, librairies...), les services non concurrentiels (services publics ou assimilés), les équipements de santé (médecins, infirmiers, pharmacies...) et les équipements d'éducation (collèges, lycées). Les bassins de vie ruraux sont naturellement plus étendus et moins densément peuplés que les bassins de vie urbains ; les équipements y sont moins variés (c'est sur les équipements de la gamme supérieure que la différence est la plus significative).

Le territoire se partage entre 9 bassins de vie : Saint-Mihiel, Bar-le-Duc, Commercy, Jarny, Verdun, Sainte-Menehould, Etain et Révigny-sur-Ornain, Pont-à-Mousson.

Une offre de proximité

La quasi-totalité des services et équipements que concentre le Cœur de Lorraine sont dits de proximité¹⁶ (médecin généraliste, école primaire, bureau de poste, salon de coiffure...). Ils constituent près de 85 % de l'offre¹⁷. 91 communes sur 123 disposent d'au moins un équipement de proximité : il s'agit plus souvent d'artisans (menuisier, garagiste...) ou d'équipements sportifs (terrain de jeux, boulodrome) que de services.

Les équipements de gamme intermédiaire (gendarmerie, collège, maison de retraite...) constituent 8 % de l'offre. On les retrouve principalement dans les communes déjà pourvues de services de proximité : Saint-Mihiel, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Fresnes-en-Woëvre ou Seuil d'Argonne.

Les équipements de la gamme supérieure présents sur le territoire sont liés aux domaines sanitaires et sociaux. Ils incluent les services liés au handicap (Association des Paralysés de France de Lachaussée, Centre d'Aide par le Travail « les jardins de Villers » de Bonzée) et l'hôpital Sainte-Anne de Saint-Mihiel.

L'approche par gammes d'équipements de l'Insee met en évidence une armature territoriale de services. Des pôles de services rattachés à chaque gamme (proximité, intermédiaire ou supérieur) peuvent être identifiés en fonction du nombre minimal d'équipements par gamme présents dans une commune. Ainsi, une commune est pôle de services d'une gamme si elle possède au moins la moitié des équipements de cette gamme.

Saint-Mihiel s'érige en pôle d'équipements intermédiaire, le seul que compte le territoire. Quatre pôles d'équipement de proximité se distinguent : Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Fresnes-en-Woëvre, Lacroix-sur-Meuse et Seuil d'Argonne.

Si la vallée de la Meuse et le nord de la Woëvre bénéficient de pôles de proximité facilement accessibles, des vides se dessinent entre la vallée de l'Aire et le secteur de Vaubecourt et dans le Sud de la Woëvre. En l'absence de pôles de proximité, certaines communes disposant d'une offre de services de base peuvent localement assurer un maillage du territoire : Pierrefitte-sur-Aire, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Rembercourt-Sommaisne ou Hannonville-sous-les-Côtes.

¹⁶ La Base Permanente des Equipements 2015 de l'Insee répartit 121 équipements en 3 gammes (proximité, intermédiaire et supérieure) réunissant des équipements présentant des logiques d'implantation voisines.

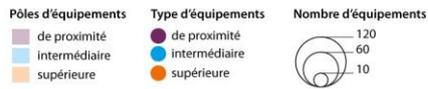
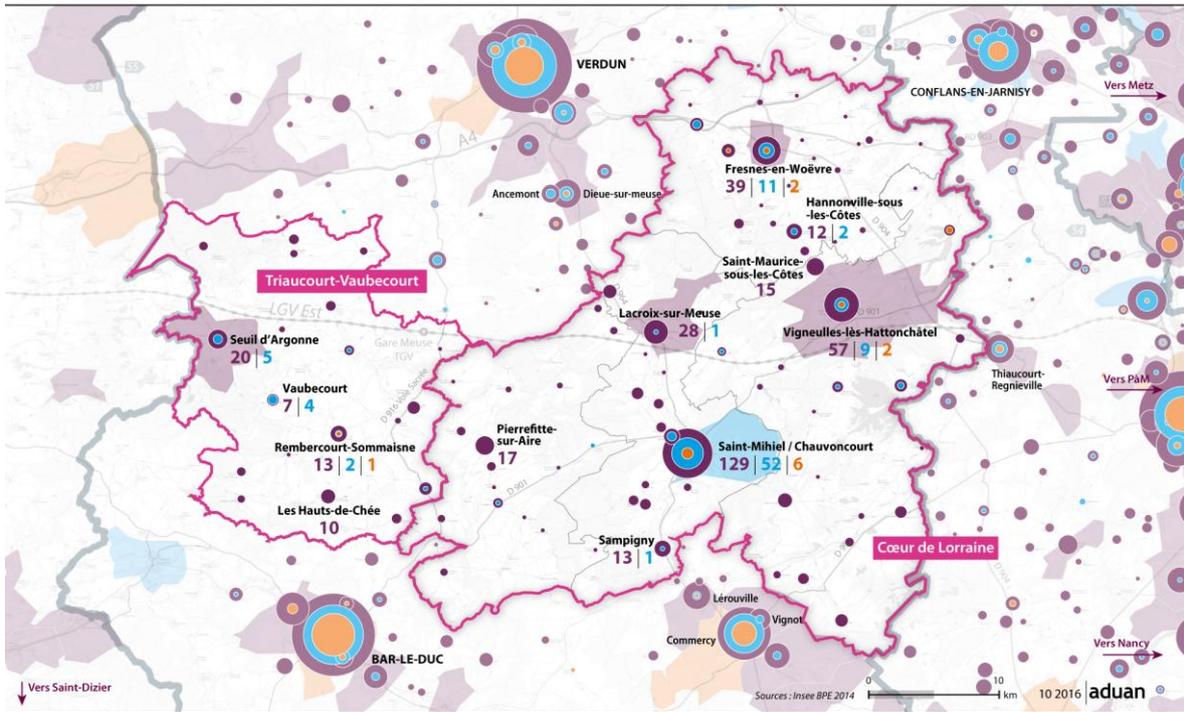
¹⁷ Hors commerces.

Domaine	Gamme				Total
	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	Autre	
Commerces	51	38			89
Enseignement	20	3	1	1	25
Santé	87	18	8	2	115
Services aux particuliers	372	28	1	2	403
Sports, loisirs et culture	115	4	2	13	134
Tourisme				18	18
Transports et déplacements	6	1			7
Total général	651	92	12	36	791

Domaine	Gamme				Total
	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	Autre	
Commerces	6%	5%			11%
Enseignement	3%	0,4%	0,1%	0,1%	3%
Santé	11%	2%	1,0%	0,3%	15%
Services aux particuliers	47%	4%	0,1%	0,3%	51%
Sports, loisirs et culture	15%	0,5%	0,3%	2%	17%
Tourisme				2%	2%
Transports et déplacements	1%	0,1%			1%
Total général	82%	12%	2%	5%	100%

	Services aux particuliers	Commerces	Santé	Sports, loisirs et culture	Enseignement	Tourisme	Transports	Total
Saint-Mihiel	78	36	36	19	4	3	2	178
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	40	6	19	2	3	1		71
Fresnes-en-Woëvre	24	4	17	7	3			55
Lacroix-sur-Meuse	15	3	4	6	1	1		30
Seuil-d'Argonne	12	2	8	2	1	1		26
Saint-Maurice-sous-les-Côtes	12	2		2	1	1		18
Pierrefitte-sur-Aire	4	1	9	3	1			18
Chauvencourt	10	6		1				17
Sampigny	6	4	1	4	1	1		17
Rembercourt-Sommaise	6	2	8	1				17
Hannonville-sous-les-Côtes	7	2	2	2	1	1		15

Territoire Cœur de Lorraine et CC de Triaucourt-Vaubecourt | **Équipements et services**



Les services de santé

Les services de santé constituent 16 % des équipements et services du Cœur de Lorraine. Cette offre se compose principalement de médecins généralistes et d'infirmiers (une vingtaine chacun). Seules 14 communes bénéficient d'au moins un service de santé et 6 d'entre elles, de services regroupés : médecin généraliste + infirmier + kinésithérapeute + pharmacie. Dans les territoires les moins densément peuplés, la volonté de regrouper les professionnels de la santé afin d'offrir une meilleure offre aux usagers a fait émerger des maisons de santé : à Vigneulles (Pôle santé), Pierrefitte-sur-Aire, Fresnes-en-Woëvre, Triaucourt, Rembercourt, St Mihiel. Le projet de maison de santé à Saint-Mihiel inclut une antenne à Lacroix-sur-Meuse.

L'hôpital Sainte-Anne appartient au Centre Hospitalier multi sites de Verdun – Saint-Mihiel. 80 % des 165 lits de l'établissement sont attribués à l'EHPAD qu'il abrite. L'établissement compte également un service de radiologie ainsi qu'un centre de soins immédiats. Les centres hospitaliers les plus proches se situent à Bar-le-Duc (à 30 minutes de Saint-Mihiel), Verdun (à 40 minutes), Toul (Metz (1 h) et Nancy (1 h). Relativement éloignée de ces équipements et des services d'urgences, la plaine de la Woëvre présente une certaine fragilité.

Les établissements scolaires

L'offre scolaire du Cœur de Lorraine s'étend de la maternelle à la formation pour adultes.¹⁸

Une dizaine de regroupements scolaires ou d'écoles communales, maternelles et élémentaires, maillent le territoire. Trois collèges sont également présents, à Saint-Mihiel, Fresnes-en-Woëvre et Vaubecourt, mais aucun lycée. Les plus proches sont situés à Commercy, Verdun et Bar-le-Duc. Seule la Maison Familiale Rurale de Vigneulles propose une formation de niveau supérieur au collège. Les autres établissements d'enseignement supérieur ou ceux proposant des formations pour adultes sont situés hors du territoire : principalement à Bar-le-Duc, Verdun, Nancy, Metz, Reims ou Châlons-en-Champagne.

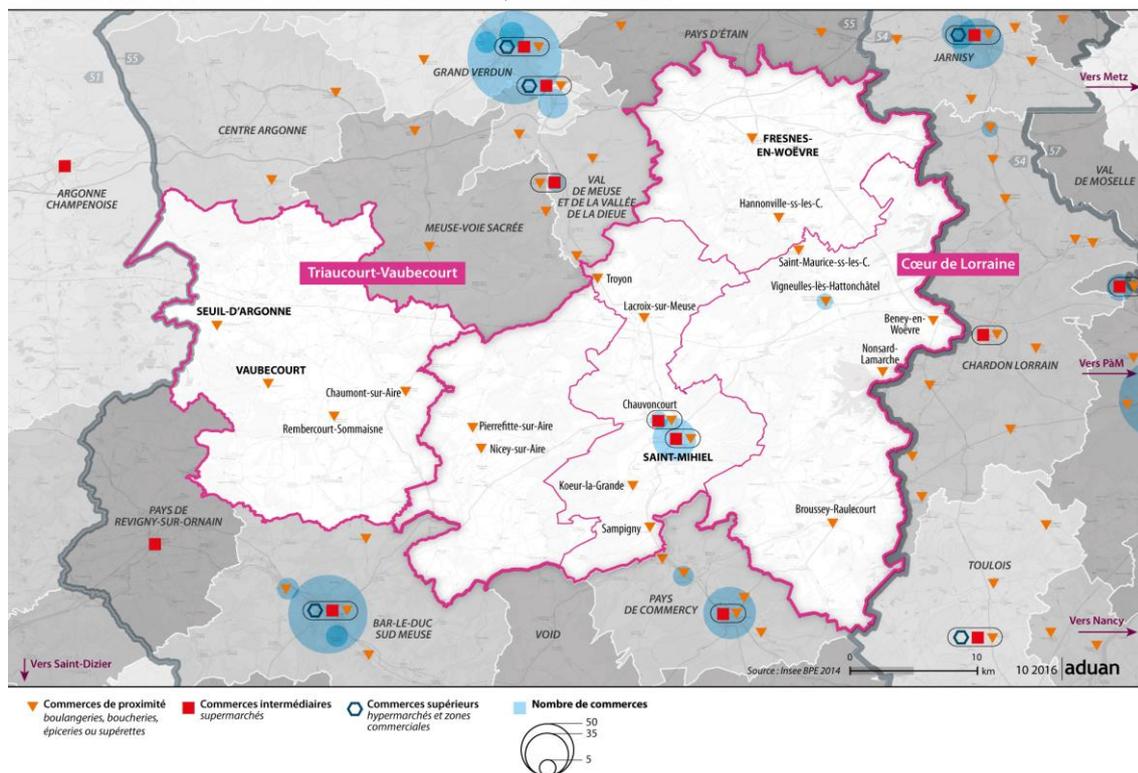
Une offre commerciale de proximité

Près de 90 établissements commerciaux sont implantés dans le territoire Cœur de Lorraine. 28 communes en comptent au moins un. A l'image de ses services, le tissu commercial du territoire est avant tout constitué d'une offre de proximité (boulangerie, boucherie, supérette...) concentrée dans quelques communes. Vigneulles se démarque de cette offre en proposant une supérette hard-discount en complément de ses commerces de proximité « classiques ». L'implantation d'un supermarché à Fresnes-en-Woëvre est en réflexion. Saint-Mihiel et Chauvencourt concentrent la moitié des commerces du territoire et disposent d'une gamme intermédiaire de commerces alimentaires (supermarchés) ou non (magasins de vêtements, d'équipements de la maison...) que ne propose aucune autre commune du territoire.

L'influence des pôles commerciaux externes

Une offre commerciale de gamme supérieure est proposée par les grandes zones commerciales qui cernent le Cœur de Lorraine : l'Actipôle de Verdun-Haudainville, la zone du Val de l'Orne de Jarny, la zone des Grandes Terres de Bar-le-Duc ou le Pôle Jeanne d'Arc de Toul.

¹⁸ La Maison Familiale Rurale de Vigneulles-lès-Hattonchâtel dispense une formation par alternance aux métiers de l'agriculture et de la maintenance des matériels (élèves de la 4ème au BTS).



L'offre de transports collectifs

L'offre ferroviaire

Les gares de voyageurs les plus proches du Cœur de Lorraine sont celles de la gare Meuse TGV (3 A-R/j avec Paris-Est en 1h ; 2 A-R avec Strasbourg en 1h et 1 A-R avec Bordeaux ou Paris-CDG), de Commercy (17 A-R/j avec Nancy en 40 minutes), de Verdun (7 A-R/j directs avec Metz en 1h20), de Bar-le-Duc (21 A-R/j avec Nancy en 1h ; 3 A-R/j avec Metz en 1 h, et 2 A-R TGV avec Paris-Est en 1h50). Pour les destinations proches, à partir du Cœur de Lorraine, le train présente des temps de trajet (trajet vers la gare + rupture de charge + trajet en train) supérieurs ou égaux à la voiture et se montre donc peu compétitif.

L'offre routière

La desserte du Cœur de Lorraine est assurée par le service de transports du Conseil Départemental de la Meuse : RITM. Celui-ci propose deux lignes régulières (L2 : Bar-le-Duc – Verdun et L14 Verdun – Commercy) et cinq lignes activées sur demandes et passant à horaire fixe¹⁹ (Saint-Mihiel – Thiaucourt, Verdun – Vigneulles, Bar-le-Duc- Saint-Mihiel, Bar-le-Duc – Triaucourt et Commercy – Richecourt).

¹⁹ 13 lignes anciennes régulières RITM ont été transformées en lignes à la demande. Leurs horaires restent les mêmes.

La ligne régulière 14 assure une desserte fine mais néanmoins rapide des communes de la vallée de la Meuse : 40 minutes vers Verdun depuis Saint-Mihiel et 25 minutes vers Commercy. En semaine, elle propose 6 allers-retours quotidiens garantissant une arrivée aux terminus avant 9h et un retour jusqu'à 19h.

La ligne 2 entre Bar-le-Duc et Verdun dessert 8 communes situées aux abords de la D916 et bénéficie d'une fréquence efficace (7 A-R/j en semaine) et d'horaires adaptés aux actifs et scolaires.

Les lignes à la demande proposent 2 à 3 A-R potentiels par jour. Principalement destinées aux captifs (personnes âgées, mineures ou sans permis de conduire), elles permettent un rabattement ponctuel vers les pôles de proximité ou les agglomérations meusiennes.

En parallèle, un service de navettes assure la desserte de la gare Meuse TGV depuis Commercy, Verdun et Bar-le-Duc. Elles desservent Saint-Mihiel et sur réservation, Sampigny, Fresnes-au-Mont et Pierrefitte-sur-Aire. Par ailleurs, des navettes à la demande vers le lac de Madine sont mises en place depuis Verdun et Bar-le-Duc de juin à septembre. Elles desservent Saint-Mihiel, Vigneulles et Fresnes-en-Woëvre.

Enfin, le CIAS de la CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre a mis en place un service de transport à la demande réservé aux personnes âgées, assuré par une entreprise de taxis.

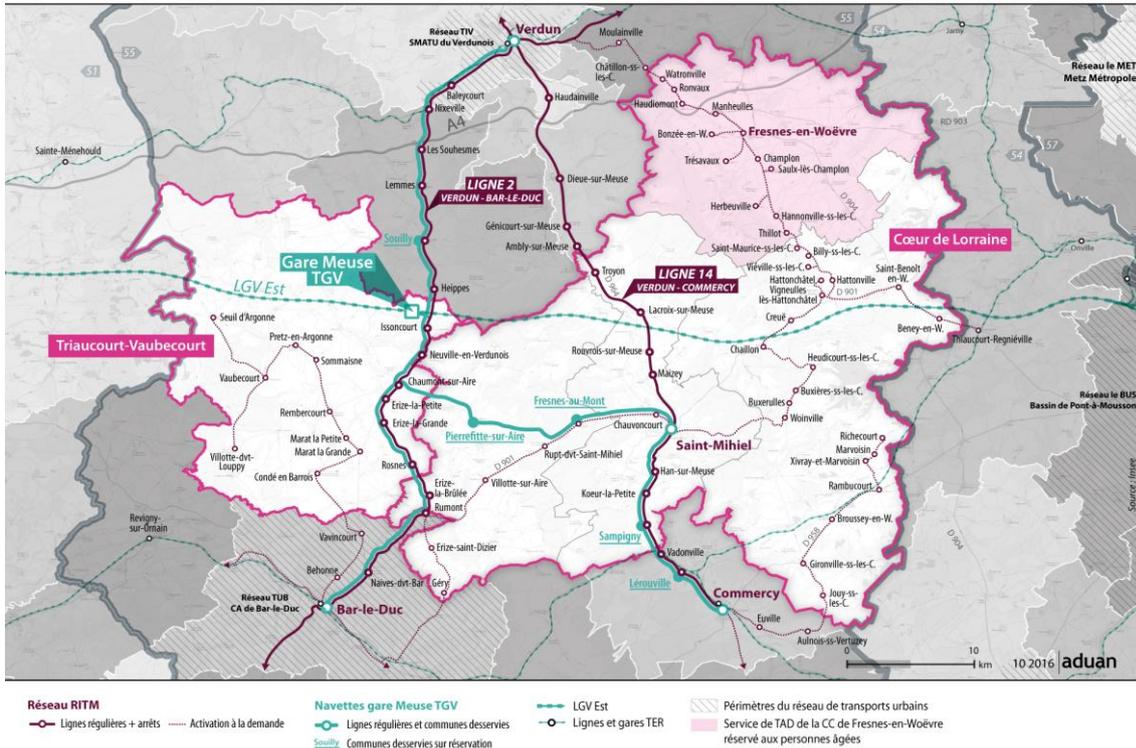
L'aérodrome

Bénéficiant de l'absence de contraintes dans la circulation aérienne, l'aérodrome jouit d'un contexte géographique très favorable : à 50 minutes du premier aérodrome parisien et à peine plus depuis le Benelux ou l'Allemagne. Il se trouve également proche de terrains de plus grande ampleur (Nancy, Metz-Nancy-Lorraine, Reims, Troyes...).

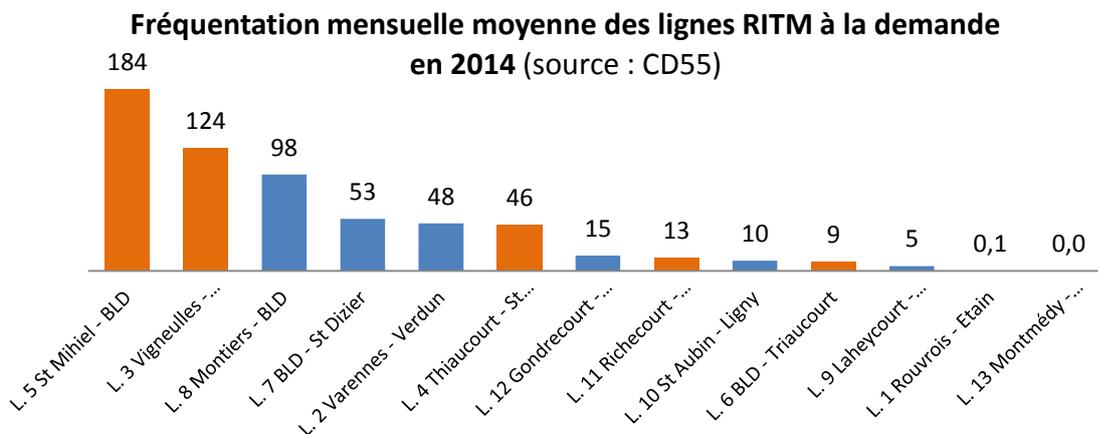
La proximité de la Gare TGV d'Issoncourt (20 km) est un atout indéniable pour le développement de l'activité aéronautique de l'aérodrome. A l'heure où les aérodromes de la Région Parisienne et des régions du Grand Est sont engorgés, le TGV apportera à la structure des Hauts de Chée de nouveaux pratiquants venus de la Capitale et des régions du Grand Est.

Le nouvel échangeur d'Argonne d'Auzéville, situé sur la section Reims-Metz de l'autoroute A4, à 38 kilomètres au Nord du territoire de la CODECOM, permettra un accès direct vers l'aérodrome, via la Route Départementale 998 qui traverse le territoire de la CODECOM.

Enfin la proximité de Bar le Duc (12 Kilomètres) reste un atout considérable puisque l'aérodrome des Hauts de Chée est la seule structure de cette nature dans le Pays Barrois et le Sud Meusien



Les lignes régulières RITM 2 et 14 sont les plus fréquentées du réseau, avec respectivement 46 600 et 41 870 validations annuelles en 2014²⁰. 30 % des validations de la ligne Verdun – Commercy sont faites dans le territoire, ce qui représente près de 1 050 usagers mensuels. Le transport à la demande connaît également un certain succès sur les lignes Saint-Mihiel – Bar-le-Duc et Vigneulles-Fresnes-Verdun, qui sont les plus fréquentées. La demande est moindre sur les autres lignes desservant le territoire.



²⁰ Comptages réalisés entre mars et mai 2014 et extrapolés pour le reste de l'année.

La couverture du réseau

Près de 60 % des habitants du territoire vivent dans une commune desservie par une ligne RITM :

- 7 340 personnes pour les lignes régulières ;
- 7 790 personnes pour les lignes à la demande.

Près de 40 % de la population (11 310 personnes) n'est desservi par aucun service de transport ouvert à tous.

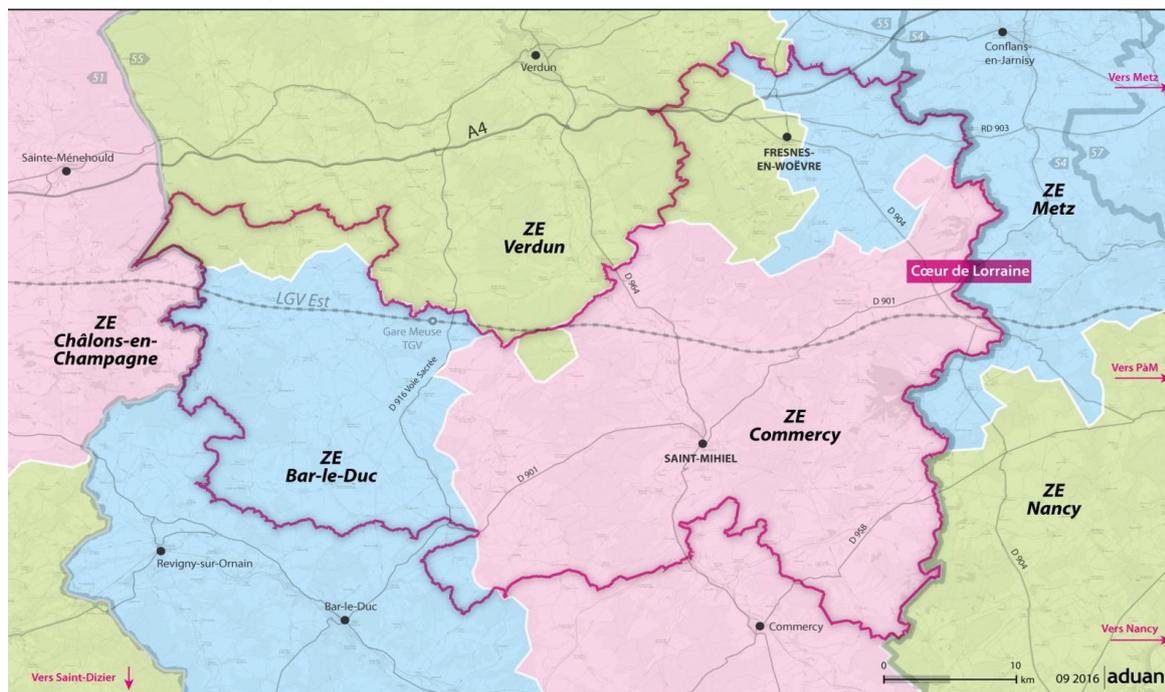
Dans les communes non desservies par des lignes commerciales, les habitants peuvent se rabattre ponctuellement sur les lignes scolaires, ouvertes au public dans la limite des places disponibles.

A retenir :

- Une offre ferroviaire régionale avec une offre ferroviaire à grande vitesse performante et une gare TGV très fréquentée.
- Des ruptures de charges limitant l'intérêt des habitants pour les gares de Commercy et de Bar-le-Duc malgré l'intensification de leur offre en 2016.
- Des services de mobilité garantis pour tous mais d'importants écarts de qualité : accès relativement efficace à Verdun et Commercy pour les communes de la vallée de la Meuse garanti par une ligne de bus régulière ; solutions ponctuelles (TAD, services aux personnes âgées, lignes scolaires) pour les espaces plus ruraux.

Une économie à caractère rural

Territoire Cœur de Lorraine | **Zones d'emploi**



Le territoire est dans quatre zones d'emplois²¹ différentes :

- Zone d'emplois de Commercy (Zone peu dense à orientation agricole)
- Zone d'emplois de Metz (Zone peu spécialisée à orientation tertiaire)
- Zone d'emploi de Bar le Duc (Zone à orientation tertiaire publique)
- Zone d'emploi de Verdun (Zone à orientation tertiaire publique)

	Taux de chômage des 15-64 ans (RP) (%)	Taux d'activité des 15-64 ans (%)	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)
CC Côtes de Meuse Woèvre	10,42	74,3	66,56
CC de Triaucourt - Vaubecourt	8,29	76,02	69,72
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	10,22	73,99	66,44
CC du Sammiellois	15,5	66,81	56,45
CC Entre Aire et Meuse	9,41	75,33	68,24
CDL	11,2	72,72	64,67

²¹ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

11988 actifs de 15 à 64 ans étaient recensés en 2013 (soit un taux d'activité de 72,72 %), dont 10690 actifs occupés (soit un taux d'emploi²² de 64,67 %).

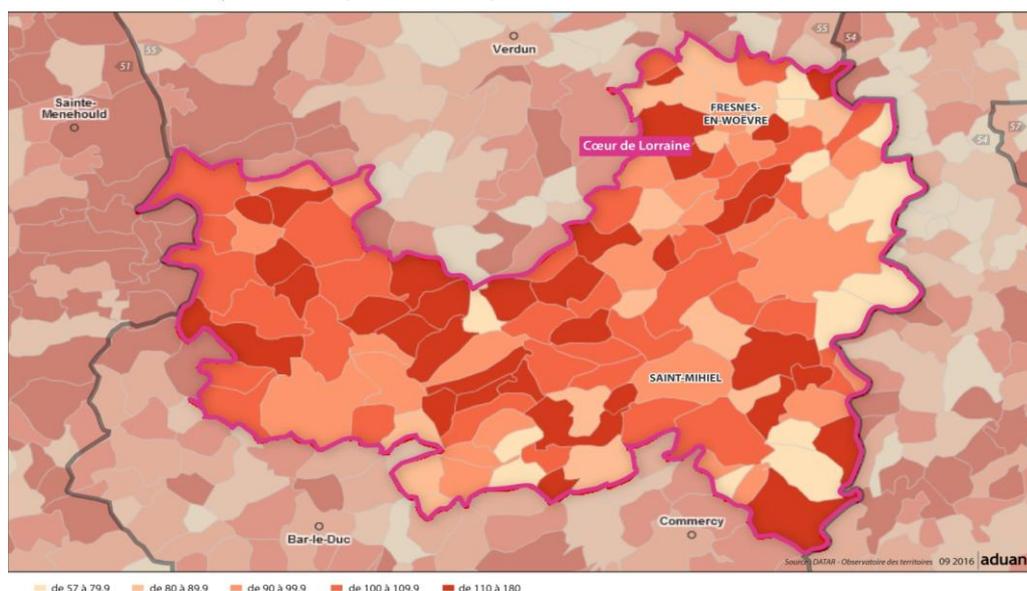
	Nombre d'emplois au lieu de travail 2013	Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans 2013	Tx d'activité (%)
CC Côtes de Meuse Woèvre	1598	2835	74,3
CC de Triaucourt - Vaubecourt	1036	2026	76,2
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	1184	2334	73,99
CC du Sammiellois	3002	3732	66,81
CC Entre Aire et Meuse	418	1061	75,33
CDL	7239	11988	72,72

La CC du Sammiellois rassemble 31% des actifs ce qui peut traduire sa vocation davantage résidentielle que l'ensemble des autres territoires.

Le taux d'emploi et d'activité de la CC du Sammiellois sont les plus faibles du territoire, ce qui est redevable à la ville de Saint-Mihiel, dont le statut urbain induit tout naturellement une concentration des personnes en difficulté et sans emploi.

Lorsque l'on calcule l'indicateur de dépendance économique, on observe qu'il est défavorable sur le territoire.

Territoire Cœur de Lorraine | *Indicateur de dépendance économique*



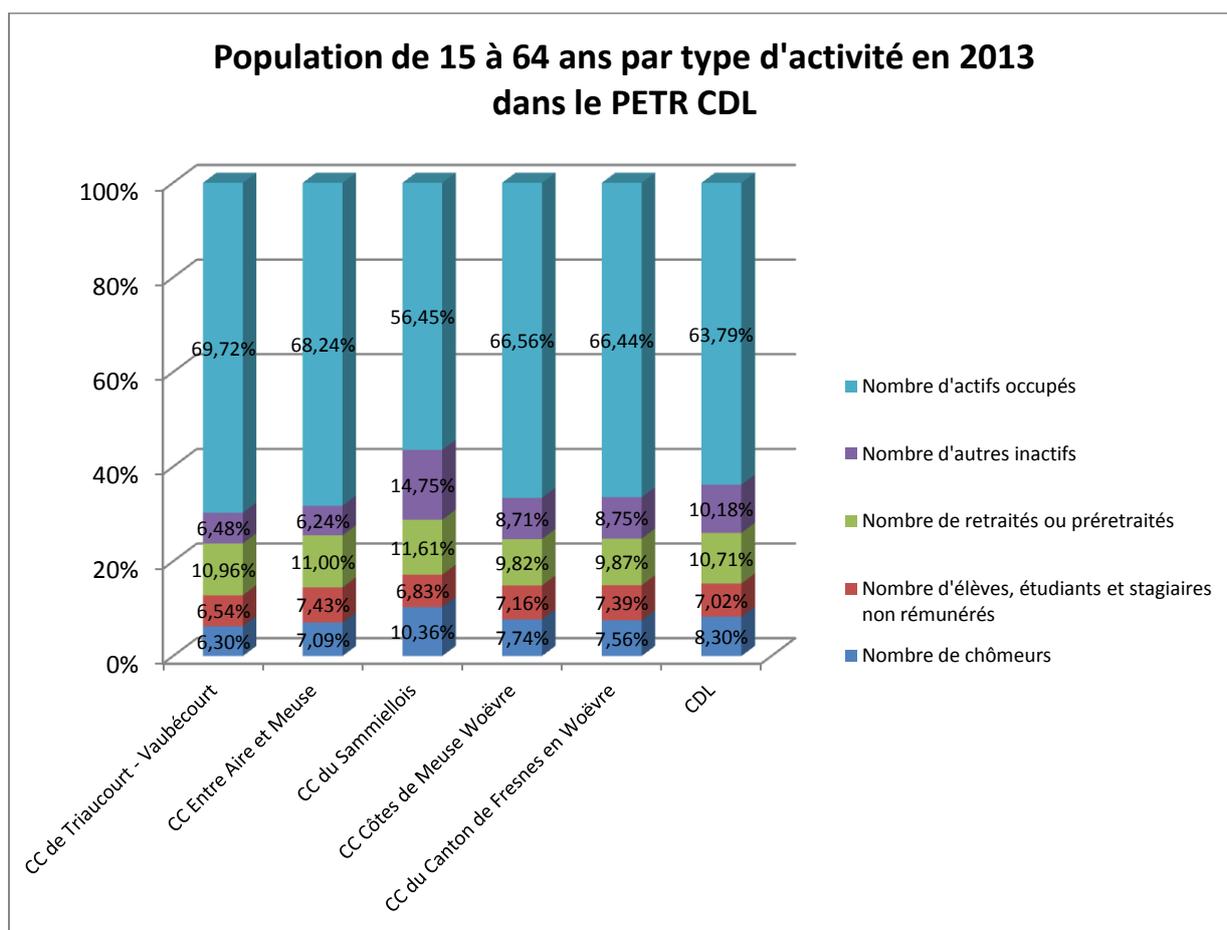
²² Le *taux d'emploi* est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans).

Le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans).

Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100 (ou « fort »), c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.

En 2012, seules 63 communes ont un indice inférieur à 100 dont :

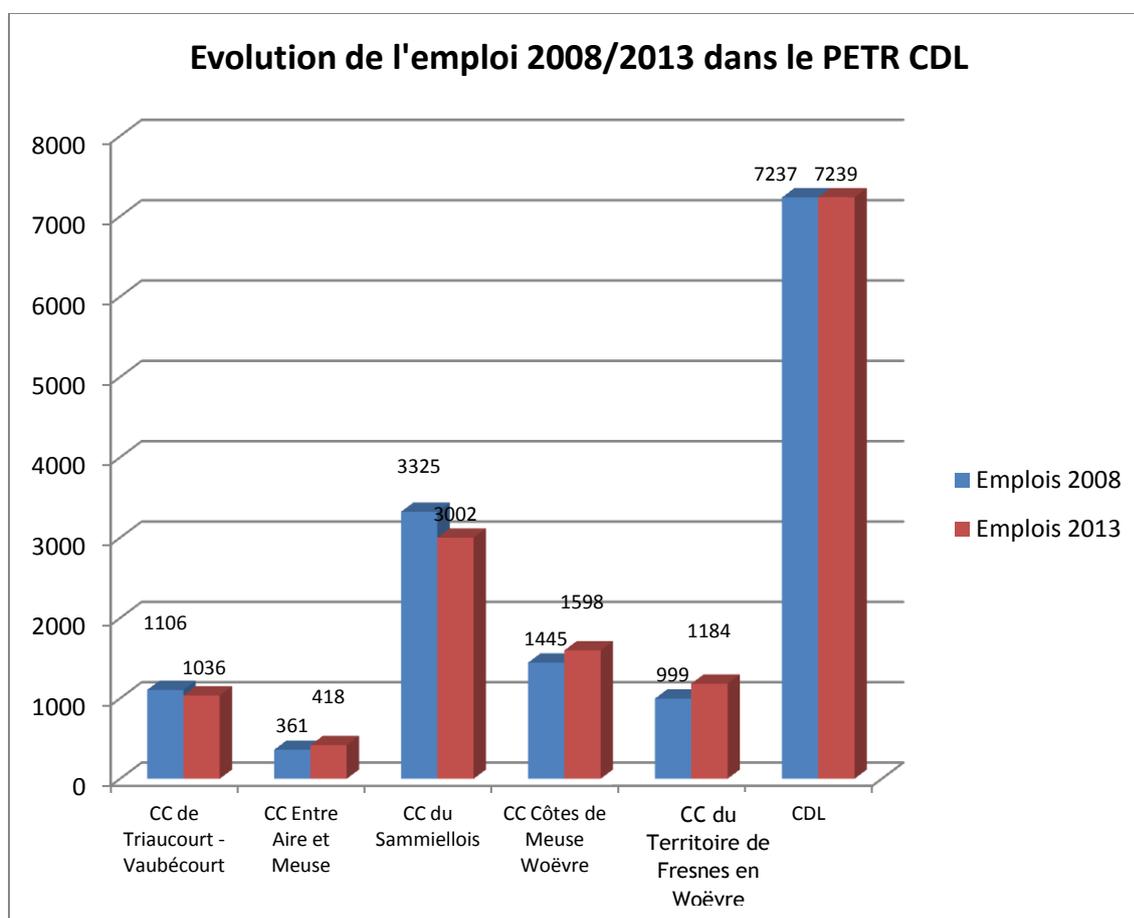
- 11 communes pour la CC Aire et Meuse,
- 17 communes pour la CC Côtes de Meuse-Woëvre,
- 19 communes pour la CC de Fresnes-en-Woëvre,
- 8 communes pour la CC Sammiellois.
- 8 communes pour la CC de Triaucourt-Vaubecourt

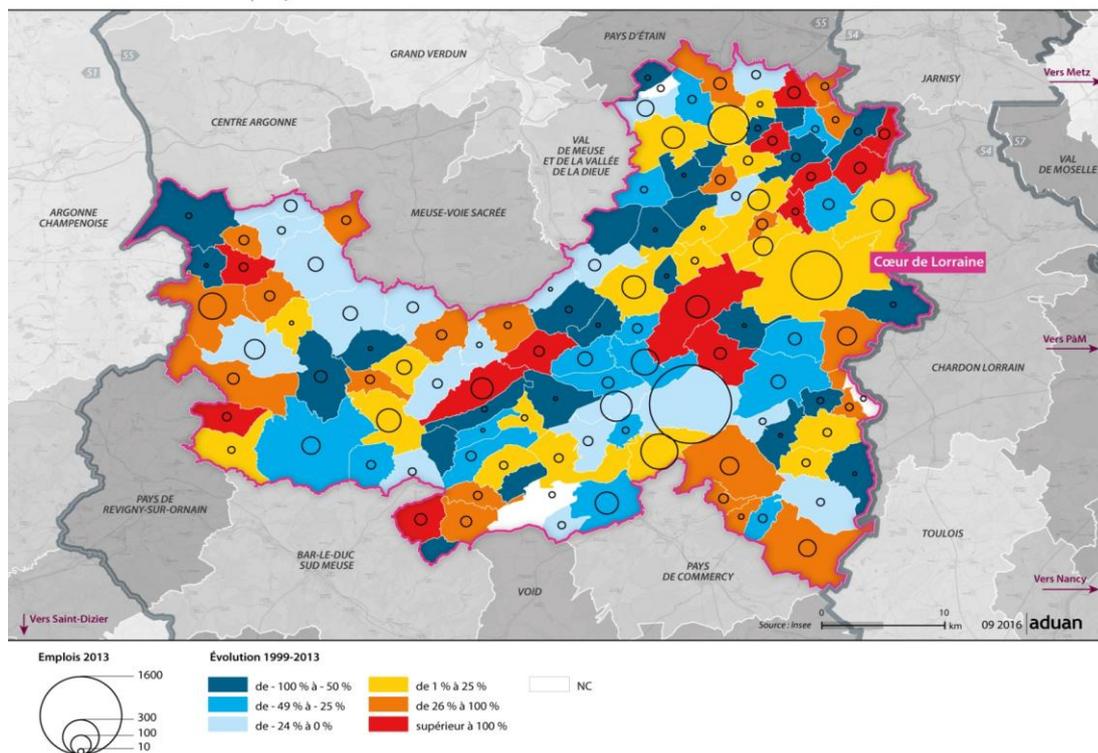


2013	Actifs occupés	Chômeurs	Elèv. Stud. Stag. non rémunérés	Retraités Préretraités	Autres inactifs
Meuse	75563 (63%)	11835 (10%)	9271 (8%)	12110 (10%)	11740 (10%)

Le PETR offre 7239 emplois dont près de 50 % sont situés dans la CC du Sammiellois et 42 % sont localisés uniquement sur deux communes Saint-Mihiel et Vigneulles.

Le PETR n'a pas perdu d'emplois. Seules les CC Sammiellois et Triaucourt-Vaubecourt ont perdu des emplois. La Meuse en a perdu 2671 soit -3,8 %.





Le territoire est un pôle de main d'œuvre.

Un pôle d'emploi est une concentration d'activités économiques sur un espace géographique restreint, qui génère une attraction positive de population active sur le territoire ; on y trouve davantage d'emplois que d'actifs.

Parallèlement, un pôle de main d'œuvre est une concentration de main d'œuvre sur un espace géographique restreint qui génère une diffusion d'actifs sur le territoire environnant, notamment en direction des pôles d'emploi des alentours : les emplois proposés sur place sont moins nombreux que les actifs résidents.

Le territoire offre 6131 emplois pour 10 000 actifs. Seule la CC du Sammiellois se rapprocherait du profil d'un pôle d'emploi puisqu'elle propose près de 8 emplois pour 10 actifs.

	Nombre d'actifs	Nombre de chômeurs	Nombre d'emplois au lieu de travail	Tx de chômage (%)	Tx d'emploi (%)
CC Côtes de Meuse Woëvre	2835	295	1598	10,42%	66
CC de Triaucourt - Vaubecourt	2026	167	1036	8,29%	69
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	2334	238	1184	10,22%	66
CC du Sammiellois	3732	578	3002	15,5%	56
CC Entre Aire et Meuse	1061	99	438	9,11%	68
CDL	11988	1379	7239	11,2%	65

Seules 14 communes constituent des pôles d'emplois (nombre d'emplois offerts > nombre d'actifs).

Epci	Commune	Nombre d'actifs	Nombre d'emplois au lieu de travail	nb emplois pour 10 actifs
CC de Triaucourt - Vaubecourt	Chaumont-sur-Aire	55	56	10
CC du Sammiellois	Saint-Mihiel	1655	1697	10
CC Côtes de Meuse Woëvre	Lamorville	123	134	11
CC de Triaucourt - Vaubecourt	Raival	119	147	12
CC du Sammiellois	Dompierre-aux-Bois	10	13	13
CC du Sammiellois	Ménil-aux-Bois	12	15	13
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	Fresnes-en-Woëvre	314	414	13
CC du Sammiellois	Chauvencourt	190	251	13
CC de Triaucourt - Vaubecourt	Waly	16	25	16
CC de Triaucourt - Vaubecourt	Lisle-en-Barrois	20	34	17
CC Entre Aire et Meuse	Courouvre	4	8	20
CC Entre Aire et Meuse	Thillombois	5	13	24
CC du Sammiellois	Han-sur-Meuse	144	346	24
CC du Sammiellois	Maizey	71	184	26

De ces constats, on peut déduire que les actifs du territoire sont donc fortement dépendants de l'extérieur pour l'emploi et donc que la population active se doit d'être mobile pour raisons professionnelles.

Epci	Nombre d'actifs	Nombre de chômeurs	Tx d'activité (%)	Tx d'emploi (%)	Tx de chômage (%)
CC de Triaucourt - Vaubecourt	2026	167	76	69	8
CC Entre Aire et Meuse	1061	99	75	68	9
CC du Sammiellois	3732	578	66	56	15
CC Côtes de Meuse Woëvre	2835	295	74	66	10
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	2334	238	73	66	10
CDL	11988	1379	73	65	11

Le taux de chômage est de 11%. Il est inférieur à celui du département.

Le taux de chômage des jeunes est le plus élevé.

Il a augmenté depuis 2008 particulièrement dans la CC Sammiellois.

Des revenus caractéristiques d'un territoire rural

EPCI	Médiane du revenu disponible par UC en 2013
CC Côtes de Meuse Woèvre	19289
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	19281
CC du Sammiellois	18252
CC Entre Aire et Meuse	19476
CC Triaucourt-Vaubecourt	19559
CDL	19171
Meuse	19004

Globalement, le revenu moyen des ménages du PETR est légèrement supérieur au niveau départemental. Les revenus sont plus élevés dans la CC Triaucourt-Vaubecourt.

Des secteurs d'activité caractéristiques d'une économie à caractère rural

L'emploi est majoritairement salarié avec des disparités territoriales.

La CC du Territoire de Fresnes en Woèvre et CC Entre Aire et Meuse ont plutôt des emplois non salariés (indépendants).

Les ouvriers, employés et professions intermédiaires représentent 82 % de la population active de 15 à 64 ans.

	Nombre d'emplois par catégories en 2013						total
	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	Cadres Prof. intel. sup.	Employés	Ouvriers	Prof. intermédiaires	
CC Côtes de Meuse Woèvre	200	151	112	286	554	295	1598
CC Entre Aire et Meuse	92	22	48	106	98	53	418
CC de Triaucourt - Vaubecourt	224	114	66	230	295	107	1036
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	140	84	77	369	290	224	1184
CC du Sammiellois	111	194	223	899	965	610	3002
CDL	766	566	526	1891	2201	1289	7239

L'agriculture, la sylviculture et le commerce, transports, services sont respectivement les premiers et seconds secteurs d'activités au sein du territoire.

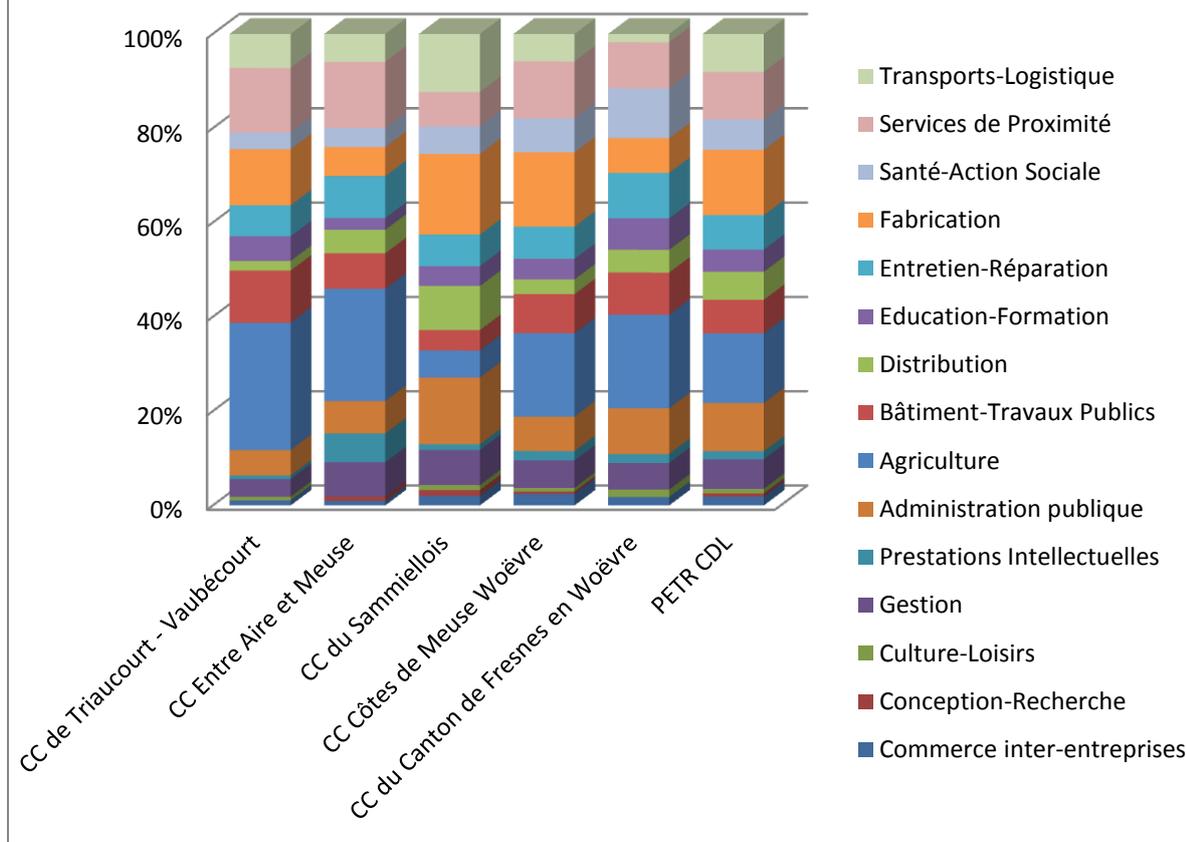
EPCI	2013					
	Nombre d'établissements Administration publique, enseignement, santé et action sociale	Nombre d'établissements Agriculture, sylviculture, pêche	Nombre d'établissements Commerce, transports et services divers	Nombre d'établissements Construction	Nombre d'établissements Industrie	total
CC Côtes de Meuse Woëvre	71	178	232	75	24	580
CC de Triaucourt - Vaubecourt	65	190	188	51	28	522
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	89	131	183	48	31	482
CC du Sammiellois	93	91	346	72	58	660
CC Entre Aire et Meuse	40	89	79	19	13	240
CDL	358	679	1028	265	154	2484

Deux secteurs d'activités offrent le plus d'emplois : 38% pour l'agriculture et la sylviculture et 24% pour le commerce et transport.

Pourcentage d'établissements par secteurs	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé et action sociale
Meuse	22%	7%	9%	47%	16%

Le PETR se démarque du département. Près de la moitié des établissements de la Meuse sont dans le secteur du commerce, transport, services.

Emplois selon les secteurs d'activités 2013



L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent un réservoir d'emplois qui compte.

L'agriculture et les industries agro-alimentaires sont des socles traditionnels et pérennes à développer.

Le territoire développe des activités plutôt présentes.

Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

	Nombre d'emplois total	Nombre d'emplois de la sphère non présenteielle	% emplois non présenteielle	Nombre d'emplois de la sphère présenteielle
CC Côtes de Meuse Woèvre	1598	818	51%	780
CC de Triaucourt - Vaubecourt	1036	520	50%	516
CC du Territoire de Fresnes en Woèvre	1184	430	36%	754
CC du Sammiellois	3002	1452	48%	1550
CC Entre Aire et Meuse	418	250	60%	169
CDL	7239	3470	48%	3769

L'économie du PETR en 2013 est plutôt une économie présenteielle à 52 % avec une tendance à la baisse (66 % en 2007).

8 communes ne proposent aucun emploi.

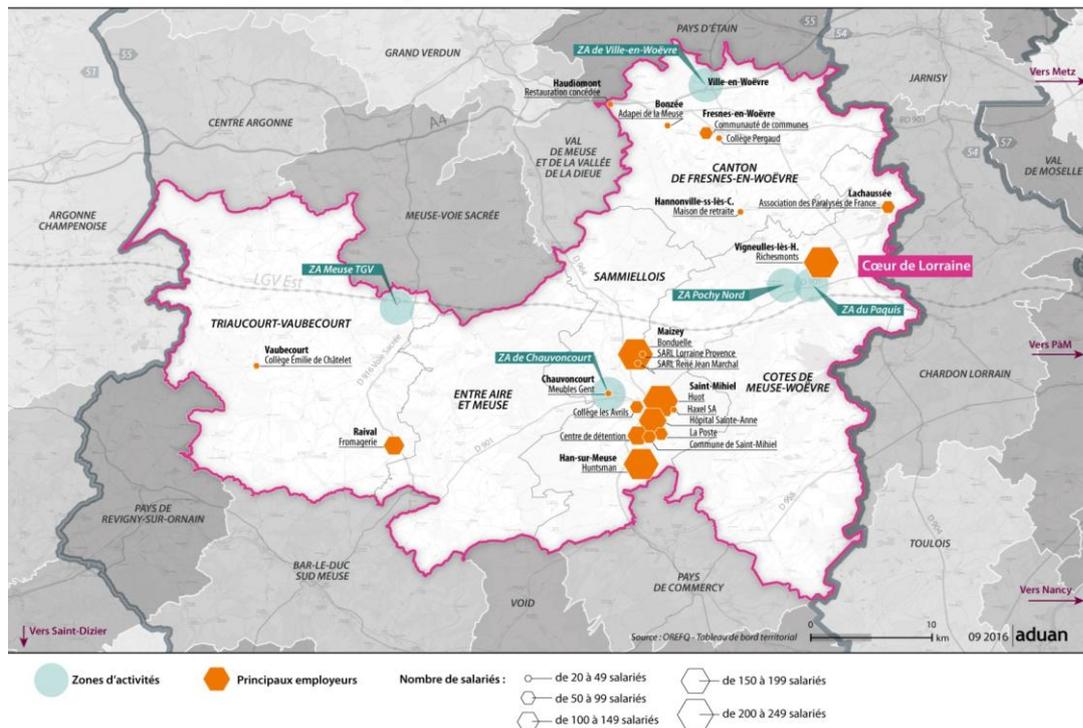
16 communes offrent plus de 100 emplois dont 8 communes ont perdu des emplois entre 2007 et 2013.

La dégradation du marché de l'emploi a des effets directs sur la structure de la population.

De grands employeurs très localisés

Les principaux employeurs du territoire se concentrent majoritairement dans la vallée de la Meuse, aux abords de Saint-Mihiel. Les établissements les plus notables sont :

- l'entreprise de robinetterie Huot, implantée au centre de Saint-Mihiel
- le centre de détention de Saint-Mihiel et son prestataire de services (Sodexo justice)
- Huntsman Surfaces Sciences, producteur de détergents implanté à Han sur Meuse ;
- Bonduelle, à Maizey,
- la fromagerie Richesmonts de Vigneulles-lès-Hattonchâtel.
- La fromagerie de Raival, à Raival.



Ces grands établissements impriment leur marque dans le paysage économique de leurs communes d'implantation et du territoire : production agroalimentaire à Vigneulles, Maizey et Raival, industrie chimique à Han-sur-Meuse, administration publique à Saint-Mihiel.

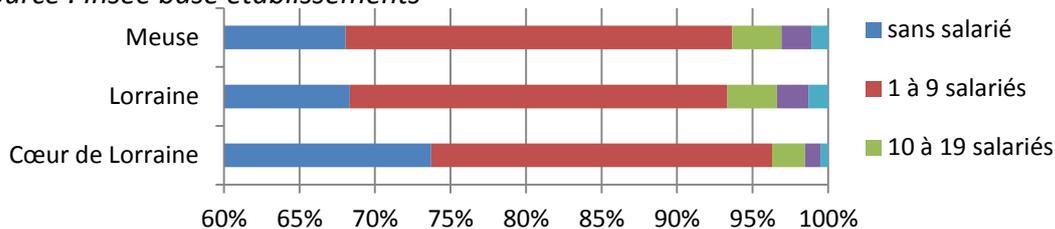
L'accueil des entreprises est favorisé par l'aménagement de zones d'activités communautaires situées à Saint-Mihiel, Vigneulles et Ville-en-Woëvre. La majeure partie du foncier de ces zones est disponible. Par ailleurs, la zone d'activités de compétence départementale située aux abords de la gare Meuse TGV est amenée se développer fortement notamment par l'accueil du groupe chinois Shenan-Inesa (site de recherche-production de 60 ha et 200 emplois prévus), d'un centre de recherche d'Arélis (entreprise meusienne spécialisée dans l'électronique à haute fréquence) en partenariat avec Shenan et d'un centre d'affaires de la CCI de la Meuse (2500 m²) accueillant notamment des bureaux de l'Andra liés au projet Cigéo de Bure-Saudron.

Un tissu économique dominé par de petits établissements

Le tissu économique du Cœur de Lorraine, comme ceux du département et de la région est dominé par les petits établissements. En 2014, 74 % des établissements du territoire ne comptent aucun salarié (contre 68 % aux échelles départementale et régionale) et 23 % en emploient moins de 9. Cette surreprésentation des établissements sans salarié s'explique par le poids de l'agriculture (29 % des établissements sans salarié) et de l'artisanat (bâtiment et services).

Effectifs des établissements actifs au 31/12/2014

source : Insee base établissements



Des évolutions récentes notables

Depuis 2013 (date des dernières données Insee disponibles), le tissu économique du Cœur de Lorraine et des territoires environnants a connu d'importants bouleversements. Cette période a été marquée par la disparition de grands employeurs :

- dissolution du 8^e Régiment d'Artillerie de Commercy en juin 2013 entraînant le départ de près de 700 militaires et de leurs familles installés à Commercy ou à proximité et menaçant le tissu commercial déjà fragile ;
- liquidation en 2014 de la société d'ameublement Pierson implantée depuis 1972 à Chauvencourt : une centaine d'emplois supprimés en 5 ans.

Mais également par l'implantation effective ou prévue de nouveaux établissements :

- Safran-Albany, implanté sur un site de 20 ha à Commercy en 2014 (en lien avec le contrat de développement économique du bassin de Commercy : 25 M€ pour la redynamisation du territoire) qui propose 160 emplois fin 2015 (400 prévus à l'horizon 2018) et Concordia Fibers, sous-traitant de ce dernier, implanté en 2016 (50 emplois prévus).

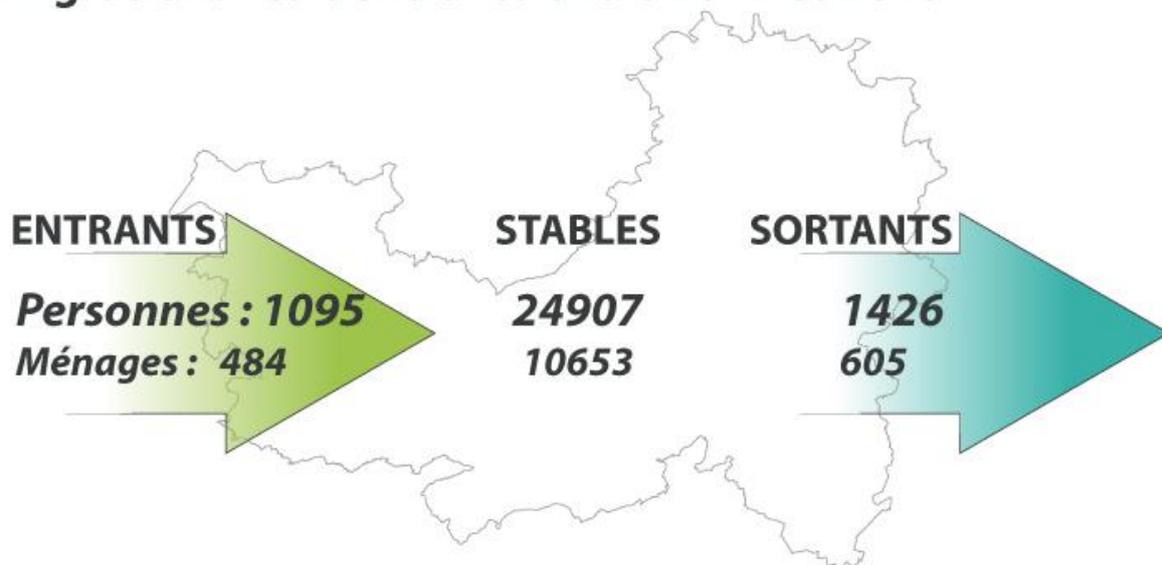
A retenir :

- Une économie basée sur les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, le commerce,
- Des emplois très localisés, en baisse,
- Une majorité de petits établissements et sans salariés.

Un solde migratoire récent négatif

Entre 2012 et 2013, 10 653 des 11 137 ménages du territoire Cœur de Lorraine (96 %) sont restés y vivre. 605 ménages ont quitté le territoire et 484 s'y sont installés. Ce solde négatif (-121 ménages) s'est traduit par une perte de 330 habitants due à la différence de taille entre des ménages sortants légèrement plus grands que les ménages entrants (2,26 personnes pour les entrants contre 2,36 pour les sortants).

Migrations résidentielles entre 2012 et 2013



Géographie des flux résidentiels

Les principaux territoires de provenance des ménages entrants sont également ceux de destination des sortants : Bar-le-Duc Sud Meuse, le Grand Verdun , le Pays de Commercy, Metz Métropole et le Grand Nancy.

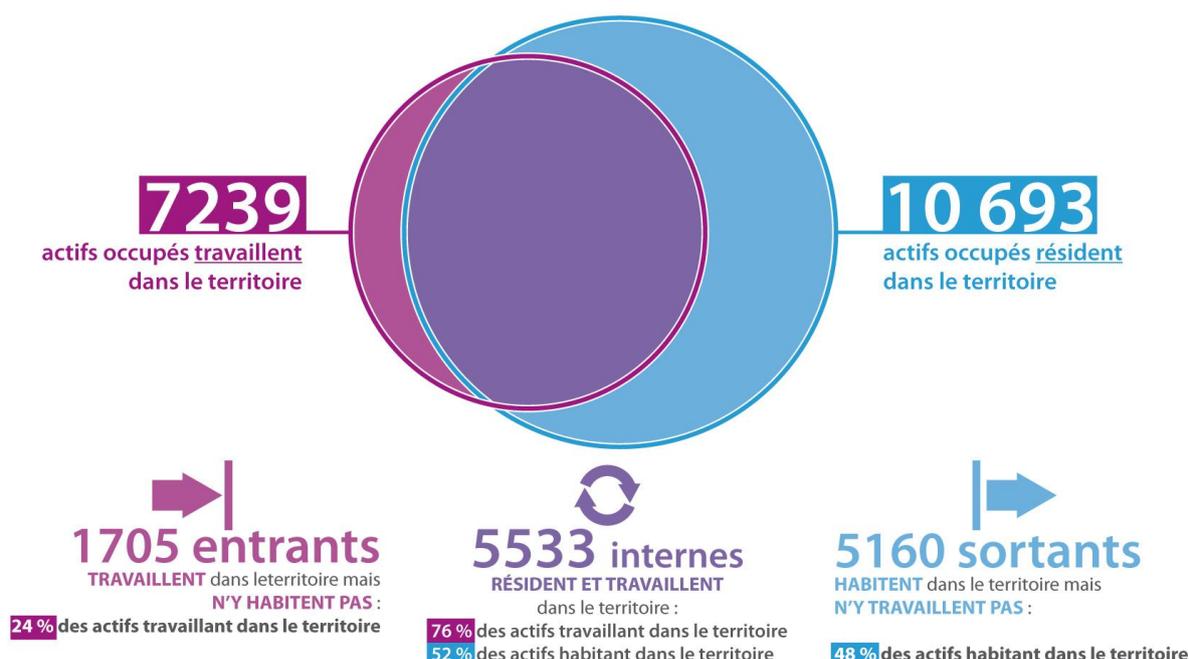
Ces cinq territoires cumulés représentent 37 % des entrants et 35 % des sortants.

A retenir :

- Un équilibre entre ménages entrants et sortants défavorable au territoire sur la période récente.

Déplacements domicile-travail : Des échanges croissants avec l'extérieur

En 2013, 10 693 actifs occupés résident dans le Cœur de Lorraine et 7239 y travaillent. 52% des résidents et 76 % des travailleurs résident et travaillent à l'intérieur du territoire. En d'autres termes, **52 % des habitants du Cœur de Lorraine occupent 76 % de ses emplois**. Près de la moitié des habitants (48 % et 5 160 actifs) sort donc chaque jour du territoire tandis que 1 705 autres actifs y entrent, soit un rapport d'un entrant pour trois sortants.



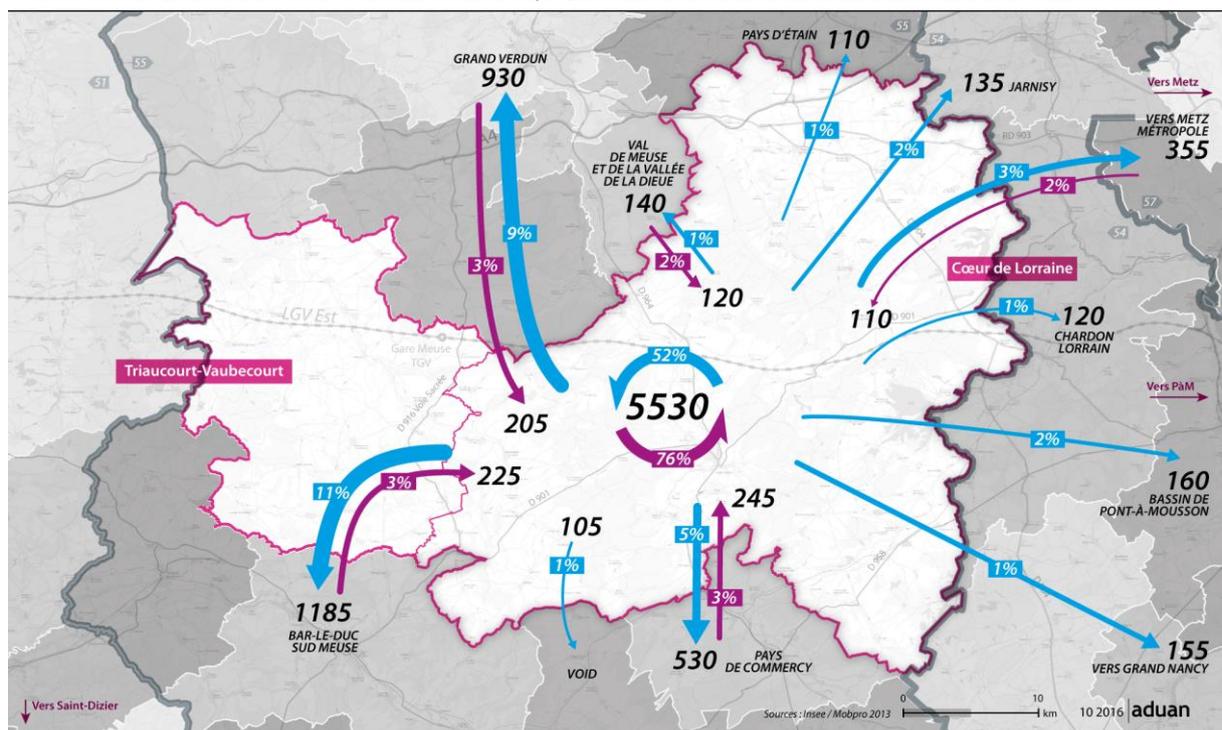
Entre 2006 et 2013, le territoire a vu son nombre d'actifs résidents stagner, en augmentant très légèrement de 0,4 %, mais son nombre d'emplois diminuer de 5,4 %. Cette situation a mécaniquement fait augmenter le volume des sortants (+391), passant de 4 769 à 5 160. En parallèle, le territoire a enregistré une diminution du nombre d'entrants (de 1 769 à 1 705) et d'habitants travaillant sur place (de 5 881 à 5 533).

En 7 ans, les échanges entre le Cœur de Lorraine et les territoires extérieurs se sont intensifiés. Ces échanges présentent un déséquilibre croissant puisque les actifs sortants sont trois fois plus nombreux que les entrants (ce rapport était de 2,7 en 2006). En outre, les emplois offerts par le territoire sont légèrement moins pourvus par des résidents en 2013 (76 %) qu'en 2006 (77 %).

Ces évolutions révèlent à la fois une résidentialisation du territoire mais également, une dissociation entre les lieux de résidence et de travail.

Sur la base de ce constat et sachant que le travail est un élément structurant des déplacements quotidiens²³ (achats, loisirs, services, restauration...), il est intéressant de savoir où vont travailler les 5 160 habitants qui sortent du territoire mais également les 1 705 actifs qui y entrent, puisqu'ils y

²³ 18 % des déplacements effectués au cours d'une journée n'ont aucun lien avec le domicile : il s'agit essentiellement de déplacements enchaînés autour d'un motif contraint (travail ou études).



X% des actifs habitant sur le territoire y travaillent et occupent Y% des emplois offerts par celui-ci

A défaut d’alternatives, la voiture s’impose comme le mode privilégié des navettes domicile-travail : 89 % des ménages en possèdent au moins une (44 % en possèdent au moins deux) et 81 % des actifs occupés résidant dans le territoire l’utilisent quotidiennement pour aller travailler. Cette part s’élève à 96 % pour les déplacements sortants. Seuls 8 % des actifs se rendent à pied sur leur lieu de travail, uniquement lorsqu’ils se situent dans leur commune de résidence.

Cette organisation pose la question des impacts à moyen terme de ces déplacements quotidiens sur le budget des ménages (carburant, entretien et usure du véhicule) et sur leur qualité de vie (temps passé sur la route, stress, risque d’accidents). Elle fait également prendre conscience des inégalités d’accès à l’emploi et aux services pour les ménages non motorisés (11 % des ménages).

Le rôle structurant de Saint-Mihiel

Avec 2 035 emplois offerts en 2013, l’agglomération de Saint-Mihiel – Chauconcourt est le premier employeur du territoire après Vigneulles-lès-Hattonchâtel (669 emplois) et Fresnes-en-Woëvre (377). Ces emplois représentent près de 30 % des emplois du territoire. Son influence s’exerce principalement sur ses communes voisines.

Des influences localisées

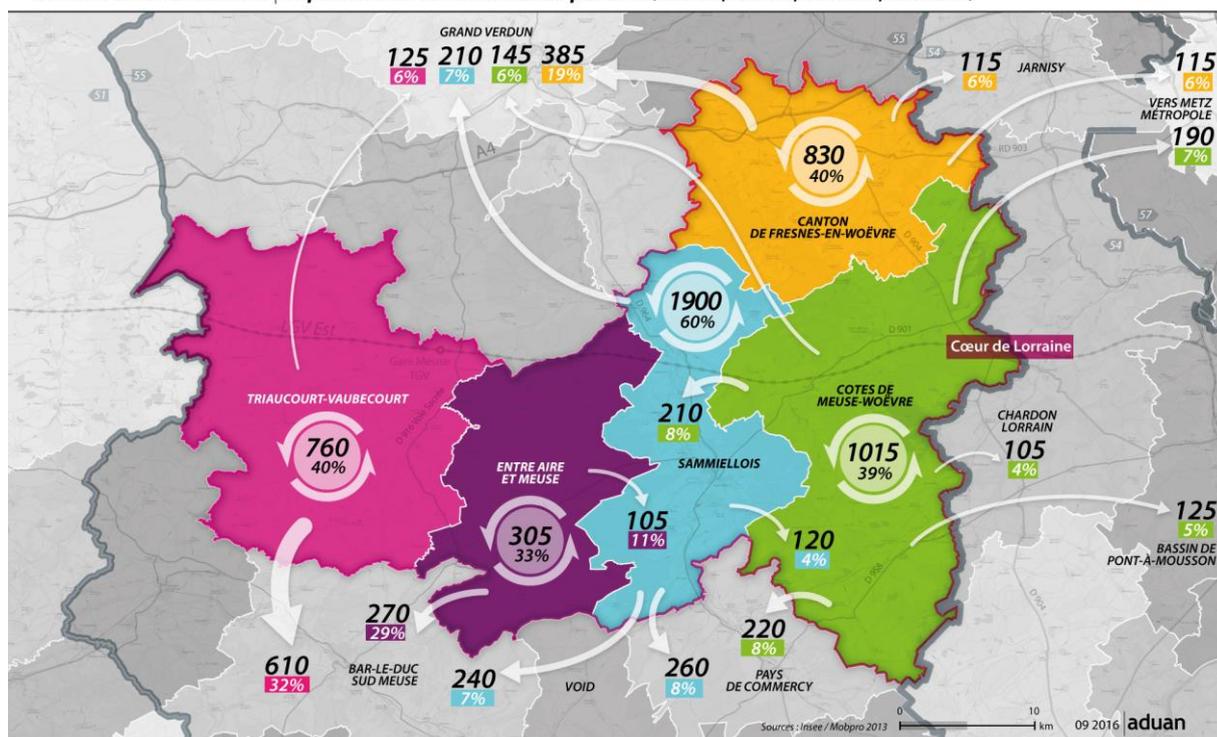
L’intensité des échanges avec les territoires extérieurs se répartit en fonction de leur proximité. Ainsi, les échanges sont plus importants avec Metz Métropole dans le Nord-Est du territoire, avec Bar-le-Duc dans le Sud-Ouest, etc.

Les communautés de communes de Triaucourt-Vaubecourt, Entre Aire et Meuse et du Territoire de Fresnes-en-Woëvre présentent une influence dominante tranchée : Bar-le-Duc pour la CC Entre Aire et Meuse et la CC Triaucourt-Vaubecourt, où travaillent respectivement 29 % et 32 % de leurs

habitants, et Verdun pour la CC du Territoire de Fresnes-en-Woèvre, avec 19 % des habitants y travaillant.

Les territoires du Sammiellois et Côtes de Meuse – Woèvre sont quant à eux nettement plus partagés. Si une grande partie de leurs habitants travaille hors de leur périmètre, leur dispersion empêche de déterminer une influence dominante à l'échelle du territoire. De petits secteurs sous influence externe se dessinent donc sur les marges du territoire, au maximum des aires d'influence des agglomérations.

Territoire Cœur de Lorraine | **Déplacements domicile-travail par EPCI** (seuls sont pris en compte les flux supérieurs à 100)



A retenir :

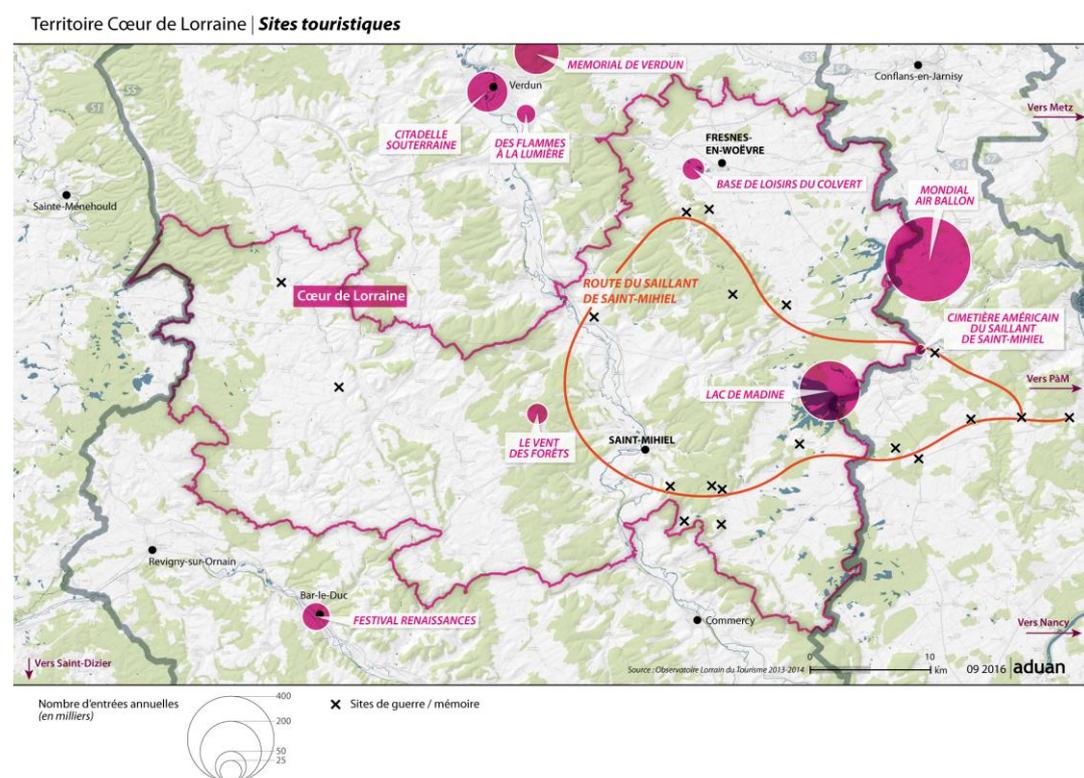
- Un territoire qui se résidentialise tout en maintenant un nombre d'emplois stable, principalement localisés à Saint-Mihiel et dans sa proche périphérie.
- Toujours plus d'échanges avec l'extérieur et un déséquilibre qui s'accroît entre entrants et sortants.
- Une très importante dépendance à l'automobile caractéristique des territoires ruraux.
- Un territoire historiquement tourné vers les villes meusiennes qui accroissent leur influence en parallèle d'une ouverture progressive vers le sillon lorrain, dans la partie orientale du territoire.
- Un territoire multipolarisé sur des franges et structuré par Saint-Mihiel en son centre.

Le tourisme et l'hébergement

En complément des activités économiques traditionnelles, le tourisme constitue une ressource ponctuelle et saisonnière pour le territoire, notamment soutenue par la création en 2013 de l'Office du Tourisme Cœur de Lorraine, commun avec la CC du Chardon Lorrain. Le territoire est par ailleurs identifié comme destination phare « Cœur Metz-Nancy-Lorraine » dans le Schéma Lorrain de Développement Durable de l'Economie Touristique 2013-2020, sans qu'aucun contrat de destination phare n'ait été passé pour le moment.

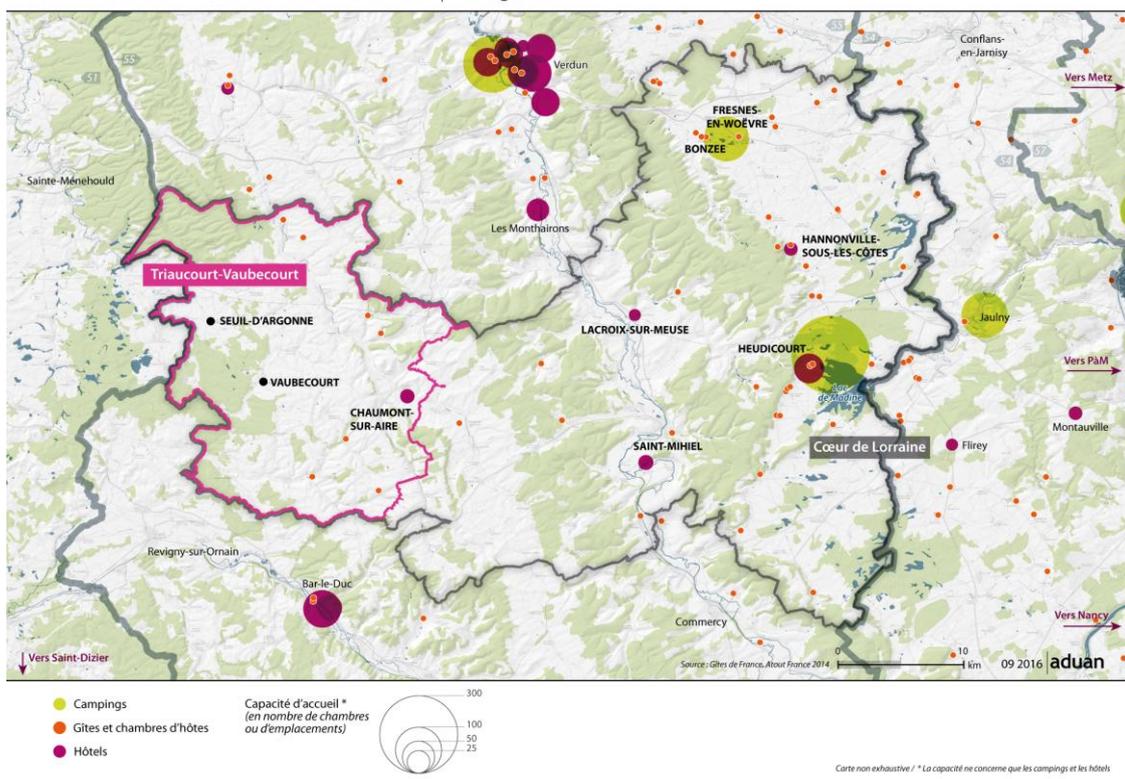
Son produit d'appel phare est la base de loisirs du lac de Madine, réhabilitée en 2014 pour une fréquentation attendue de 350 000 visiteurs annuels (contre 150 000 avant les travaux) dont une grande partie d'étrangers (Pays-Bas notamment). Le territoire compte également de nombreux sites de mémoire de la Grande Guerre valorisés par la « route du Saillant de Saint-Mihiel », et un espace d'art contemporain de plein air : le Vent des Forêts.

L'Office de Tourisme Cœur de Lorraine estime la fréquentation touristique du territoire à 260 000 visiteurs par an en 2013, dont 46% de touristes (qui passent au moins une nuit sur place) et 54% d'excursionnistes (qui ne restent qu'un seul jour). Les retombées économiques sont évaluées à 16 millions d'euros et 231 équivalents temps plein dans le tourisme.



L'offre d'hébergement se concentre en grande partie sur le site de Madine – Heudicourt : hôte, village de gîtes, camping et aire de camping car. Elle est relayée par plusieurs gîtes et chambres d'hôtes répartis le long des côtes de Meuse. Cette offre connaît un pic de fréquentation tous les deux ans à l'occasion du Lorraine Mondial Air Ballon se déroulant sur l'ancienne base aérienne de Chambley (plus de 300 000 visiteurs en une semaine en 2015).

Communauté de communes de Triaucourt-Vaubecourt | **Hébergement**



IV. SYNTHÈSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Un territoire multipolarisé et peu soumis aux influences des grandes aires urbaines

Le territoire est calé entre les villes meusiennes majeures de Verdun et Bar-le-Duc ou encore les petites villes de Commercy (chef-lieu d'arrondissement), de Jarny, Pont-à-Mousson, Toul, et à l'est par les grandes villes de Metz et Nancy.

Définition

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue :

- les aires urbaines ou "grandes aires urbaines" sont un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constituées par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois.

- les "moyennes aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constituées par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les "petites aires", ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constituées par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

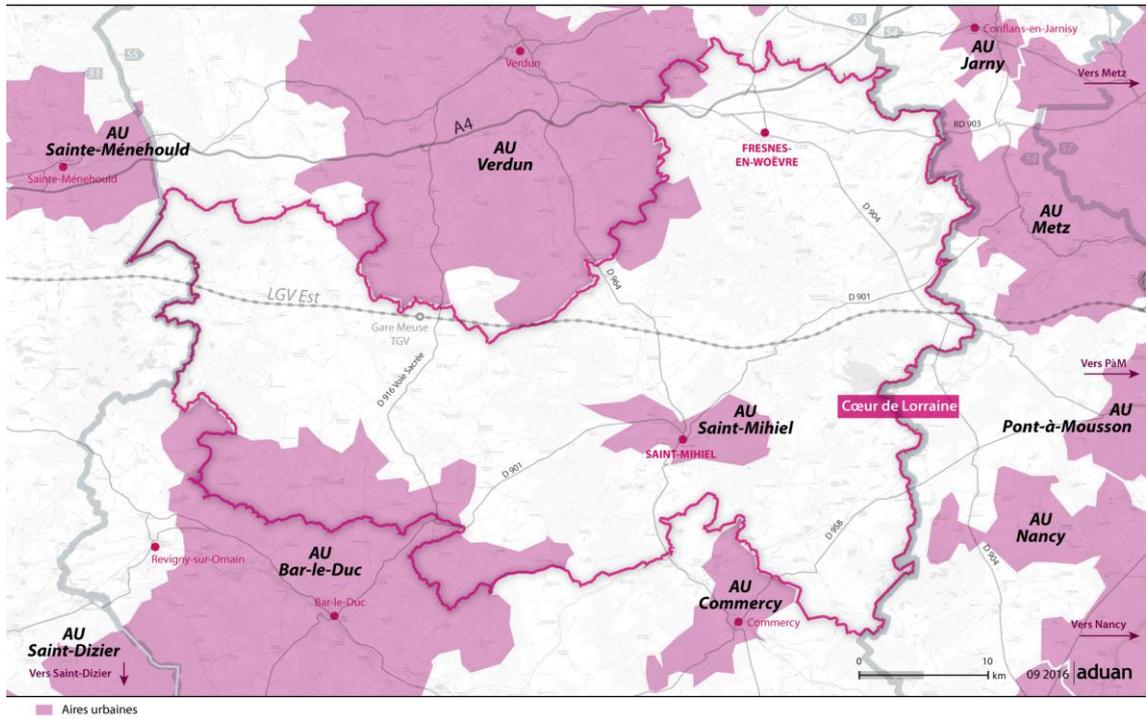
La qualification « d'urbain » est, désormais, réservée à l'espace des « grandes aires urbaines » composées de trois types de communes :

- les grands pôles urbains
- les couronnes des grands pôles urbains
- les communes multipolarisées des grandes aires urbaines

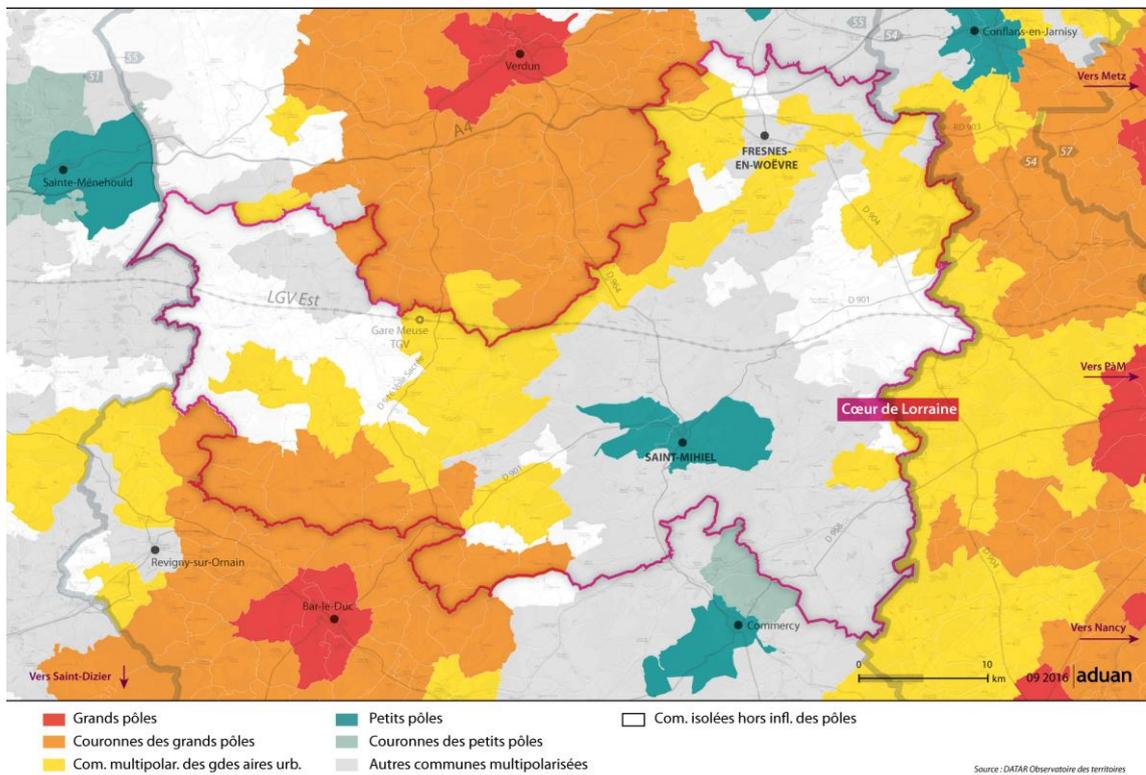
Hors des grandes aires urbaines, ont été définis :

- l'espace des autres aires comprenant les « aires moyennes » avec des pôles moyens et des couronnes des pôles moyens
- les petites aires avec des petits pôles des couronnes des petits pôles
- les autres communes multipolarisées
- les communes isolées, hors influence des pôles : ensemble des autres communes.

Territoire Cœur de Lorraine | Aires urbaines



Territoire Cœur de Lorraine | Typologie ZAU



Sur le territoire :

- 15 communes sont dans les couronnes des grands pôles, dont 10 pour l'aire urbaine de Bar-le-Duc (Belrain, Ériz-la-Brûlée, Ériz-Saint-Dizier, Géry, Lavallée, Les-Hauts-de-Chée, Ligniè-res-sur-Aire, Louppy-le-Château, Seigneulles, Villotte-devant-Loupy) et 5 pour l'aire urbaine de Verdun (Ippécourt, Mouilly, Ranzières, Ronvaux, Watronville).
- 33 communes sont multipolarisées par les grands pôles (principalement Metz, Verdun et Bar-le-Duc).

Hors des grandes aires urbaines, on distingue :

- 3 communes dans le petit pôle de Saint-Mihiel (Saint-Mihiel, Chauvencourt et Les Paroches).
- 47 communes multipolarisées par des pôles de différentes tailles.
- 25 communes isolées, hors influence des pôles

Le PETR Cœur de Lorraine constitue un espace rural multipolarisé par le petit pôle de Saint-Mihiel mais éloigné des grandes aires urbaines (seules 15 communes sont dans la couronne de 2 aires urbaines).

Définition

Une commune est dite multipolarisée lorsqu'une proportion importante de sa population active est attirée par plusieurs bassins d'emploi, c'est-à-dire celles dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Une influence urbaine limitée

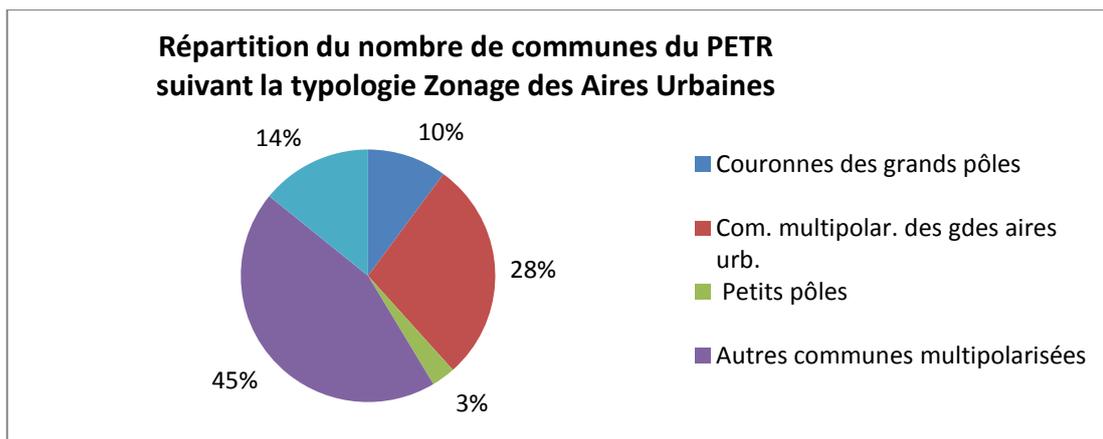
D'après le zonage en aires urbaines²⁴ en Lorraine (INSEE 2010), les communes du territoire sous influence des grandes aires urbaines ne sont qu'au nombre de 38.

Avec la notion d'aire urbaine, nous voyons apparaître des espaces « sous influence ».

Le pouvoir attracteur des grandes villes s'affirme peu dans le PETR Cœur de Lorraine (15 communes).

²⁴ Aire urbaine (définition INSEE) : Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Aire urbaine = pôle urbain + couronne

Seules 33 communes multipolarisées subissent l'attraction des 6 aires urbaines. Par contre, le territoire offre un polycentrisme de l'emploi avec le petit pôle d'emplois de Saint-Mihiel qui polarise 44 communes.

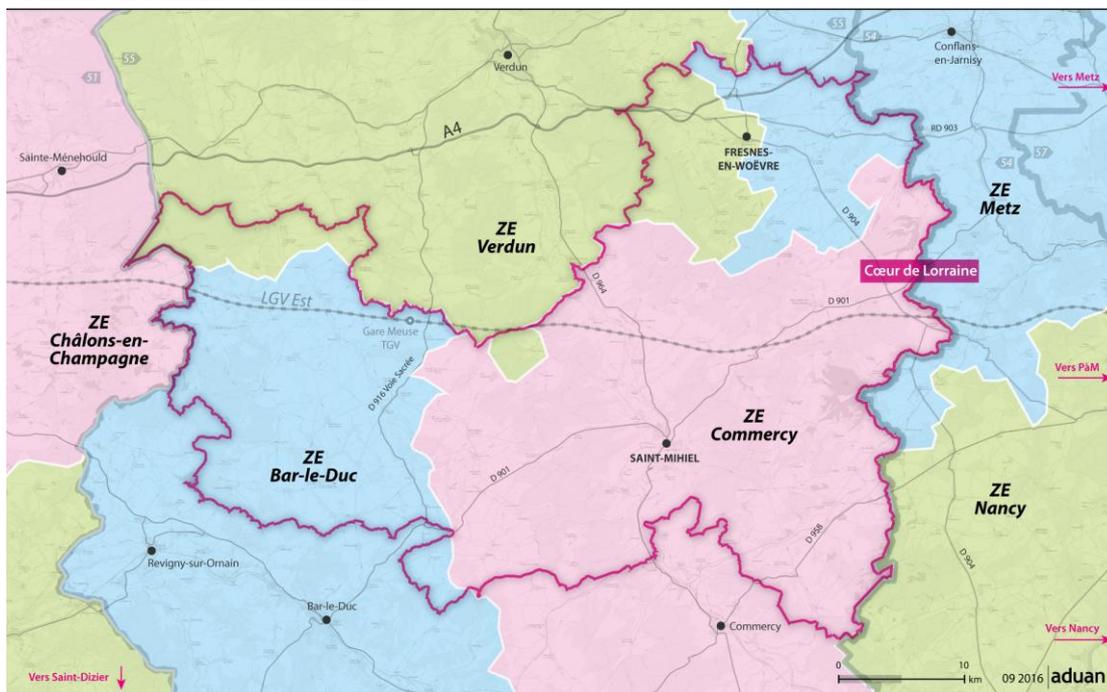


Au regard des périmètres des zones d'emploi²⁵ de 2010, le territoire est partagé entre 4 zones d'emplois :

- celle de Commercy (63 communes),
- celle de Bar le Duc (22 communes),
- celle de Verdun (19 communes),
- celle de Metz (19 communes).

²⁵ Zone d'emploi (définition INSEE) : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

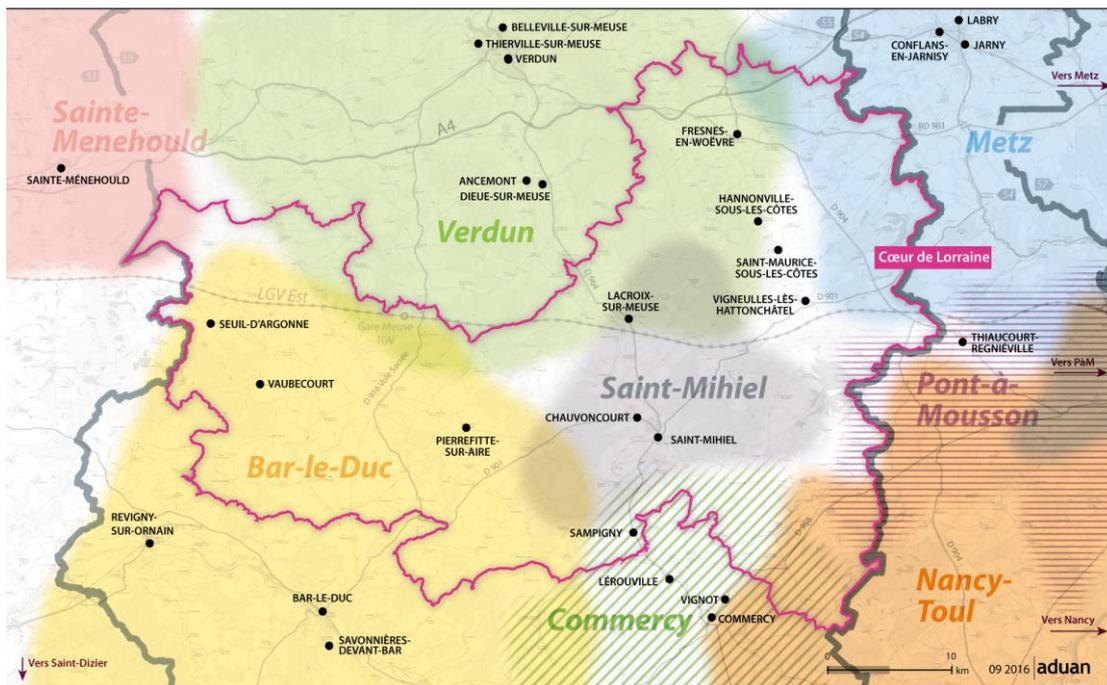


L'augmentation continue des mobilités et des échanges territoriaux (déplacements domicile-travail, accès aux commerces, aux services, aux équipements et aux loisirs, etc.) engendre des relations et des interdépendances de plus en plus intenses entre les territoires.

C'est un territoire dépendant des pôles urbains extérieurs pour l'emploi.

Par sa position, à la fois aux portes des premières villes meusiennes, sur une frange du sillon lorrain, mais hors des aires urbaines, de multiples influences s'exercent sur le Cœur de Lorraine. En fonction du poids des agglomérations rayonnantes, des logiques de proximité et des temps d'accès, s'esquissent des zones d'influence aux contours flous. Ces influences externes, plus fortes sur les marges du territoire, s'estompent progressivement vers le centre où s'exerce celle de Saint-Mihiel.

La carte des aires d'influences est une carte théorique, volontairement floue, qui permet d'esquisser les influences des villes dans les migrations professionnelles mais également dans les pratiques des habitants (évasion commerciale, bassins de vie).

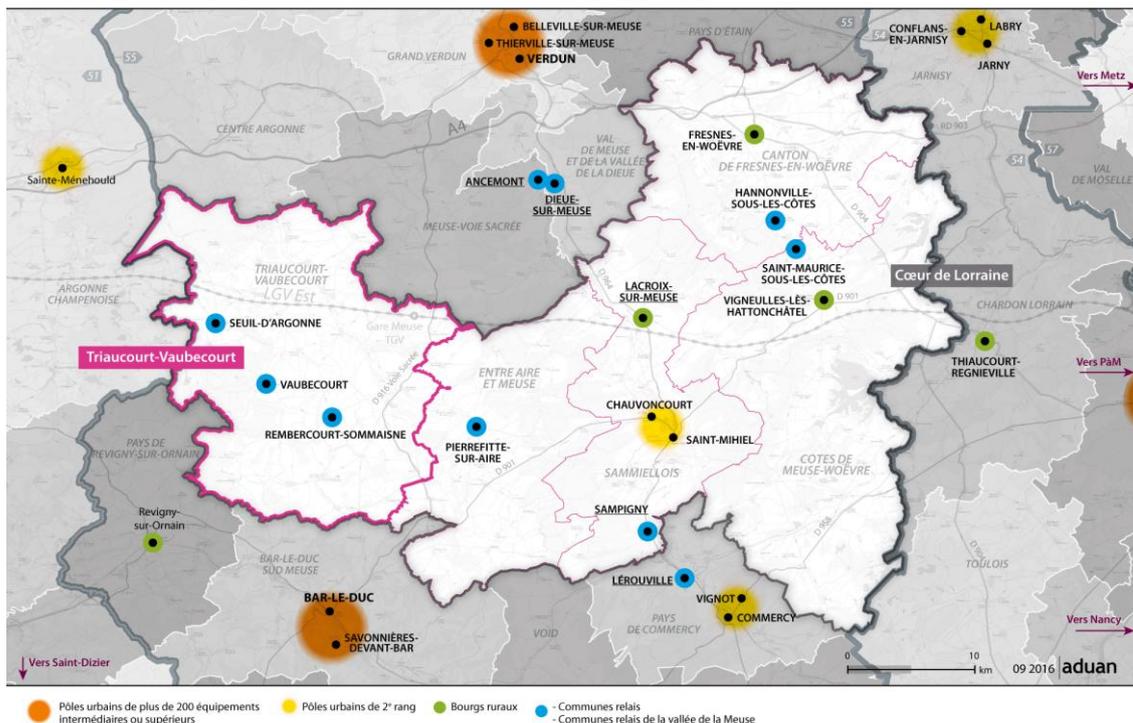


L'armature territoriale

Le maillage par les équipements et services, les emplois offerts et les flux quotidiens dessinent une armature territoriale s'articulant entre :

- un pôle urbain de second rang : Saint-Mihiel ;
- 3 bourgs ruraux : Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Fresnes-en-Woëvre et Lacroix-sur-Meuse ;
- 7 communes-relais structurant très localement le territoire.

Communauté de communes de Triaucourt-Vaubecourt | **Armature urbaine et polarités**



Les critères et les seuils retenus pour élaborer cette armature sont :

- plus de 200 équipements intermédiaires et supérieurs pour les pôles urbains (hors territoire) ;
- entre 50 et 200 équipements intermédiaires et supérieurs et plus de 1 500 emplois pour les pôles urbains de second rang ;
- entre 10 et 50 équipements intermédiaires et supérieurs et moins de 2 000 habitants pour les bourgs ruraux ;
- au moins 10 équipements de proximité et une certaine complémentarité composant une offre élémentaire (boulangerie, supérette, bureau de poste, service de santé...).

La répartition de la population, le maillage par les équipements, les services et les commerces et les emplois offerts permettent de dégager une armature territoriale.

Le pôle urbain de second rang de Saint-Mihiel permet de maintenir une cohésion sociale, un développement économique local, une offre de services pour les habitants, notamment de sa couronne. Le Sud Woëvre n'offre pas de polarités mais quelques équipements et commerces dispersés.

Néanmoins, ce pôle urbain de second rang connaît depuis plusieurs années un recul démographique et donc un affaiblissement de ses fonctions de centralité (fermetures une à une des commerces, baisse de l'offre de services, augmentation de la vacance des logements,

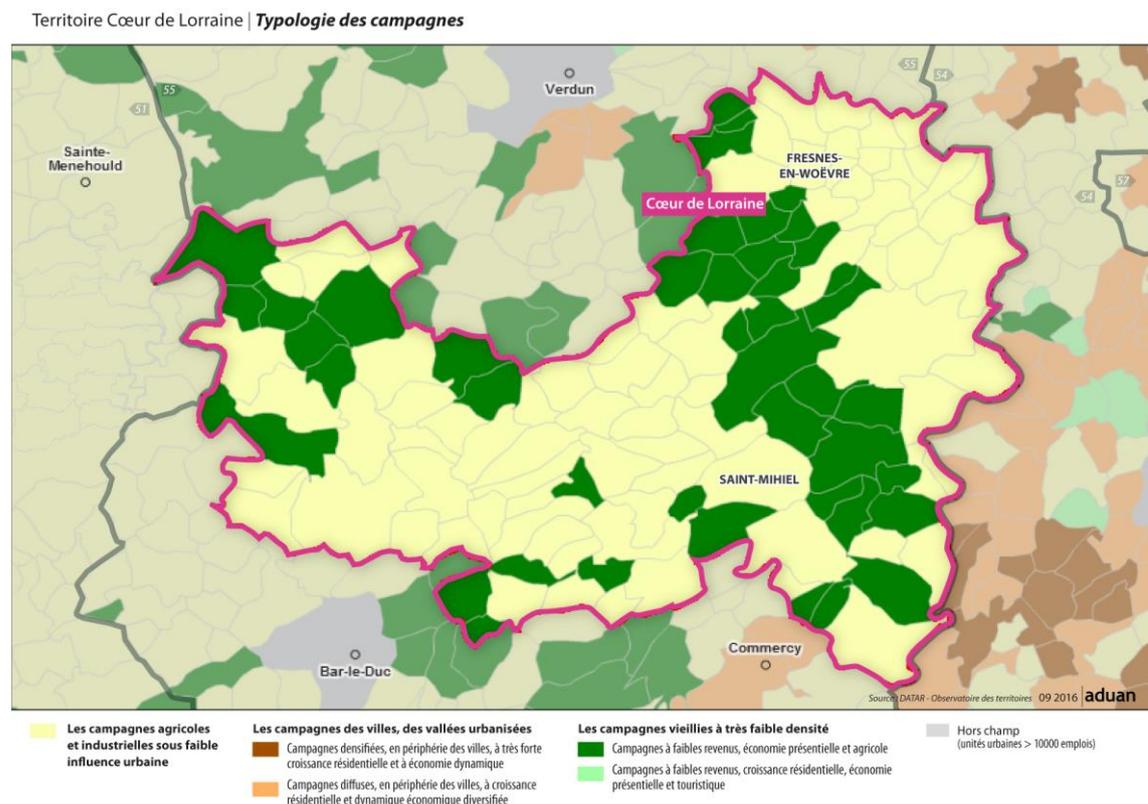
perte d'emploi, etc.). A cela s'ajoute une relative croissance de certaines communes à faible densité de population sur les franges du territoire.

Le risque pour ce territoire est une dévitalisation progressive du pôle urbain de second rang entraînant celle du cœur du territoire du PETR avec un développement de plus en plus accru dans les communes périphériques engendrant un déséquilibre territorial et un accroissement des influences des pôles urbains extérieurs.

Une nouvelle typologie des campagnes françaises a été réalisée en 2011, à la demande de la Datar, par un groupement de laboratoires de recherche, afin de prendre en compte leurs récentes évolutions socio-économiques.

Pour réaliser cette étude, les indicateurs retenus sont issus de trois entrées thématiques :

- l'espace, les populations et les conditions de vie autour des relations villes/campagnes, des dynamiques démographiques, de l'accessibilité, de la mobilité... ;
- les dynamiques économiques : marché de l'emploi, appareil productif, agriculture, tourisme ;
- et, le cadre paysager, abordé par l'occupation du sol et son évolution, et le relief.



La typologie des campagnes françaises de métropole concerne toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine regroupant plus de 10 000 emplois.

Trois groupes ont été identifiés donnant naissance à 7 classes :

1- Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- les campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- les campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- les campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle.

2- Les campagnes agricoles et industrielles : sous faible influence urbaine.

3- Les campagnes vieilles à très faible densité

- les campagnes à faibles revenus, économie présentielle et agricole
- les campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
- les campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, avec éloignement des services d'usage courant.

Le PETR est caractérisé par deux profils.

Les campagnes agricoles et industrielles (79 communes)

Cette classe est dénommée « campagnes agricoles et industrielles sous influence urbaine plus faible ».

Les densités de population sont faibles avec des évolutions contrastées. La population est jeune et la plupart des communes enregistrent un accroissement démographique grâce à un bilan naturel et un solde migratoire excédentaires.

Cependant, une partie des communes de cette classe, notamment les bourgs et petites villes, perd des habitants à cause d'un déficit migratoire. Ce sont surtout les catégories socioprofessionnelles « supérieures » qui quittent ces communes alors que les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les employés et les ouvriers viennent s'y installer. Les migrations résidentielles sont pour la plupart de courte distance. Les habitants bénéficient d'un bon accès aux services, aux commerces et aux établissements scolaires.

La situation économique présente quelques fragilités : l'accessibilité potentielle des emplois est plus faible que sur l'ensemble du territoire, le chômage est important, le niveau de qualification des actifs peu élevé et la croissance des emplois faible. Les emplois disponibles

sont marqués par une prépondérance des activités industrielles et une présence affirmée de la sphère agricole et agro-alimentaire, les secteurs résidentiels et touristiques étant peu représentés.

Les revenus des ménages sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale.

Ce type, situé principalement dans la moitié nord de l'Hexagone, s'étend au-delà des pôles urbains et de leurs couronnes périurbaines denses. L'espace est constitué d'une mosaïque de bassins de vie, animés par des pôles d'emploi, des bourgs, des petites villes qui conservent la fonction de pôle de services, mais dont le dynamisme économique n'est pas toujours suffisant pour absorber la main-d'oeuvre résidant à proximité. Le taux de chômage est élevé et les actifs travaillent loin de leur commune de résidence. Ce type concerne plus de la moitié des communes du département la Meuse.

On y trouve notamment les espaces de grande culture.

Les campagnes vieilles à très faible densité (44 communes)

Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et pour une partie d'entre elles un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française.

La classe « campagnes à faibles revenus, économie agricole et présenteielle » rassemble des espaces très faiblement peuplés. Les communes ont des densités de population très faibles et sont situées dans un environnement très rural et éloigné de l'influence des grandes métropoles. Cependant, ces communes connaissent un intense brassage de populations et plus de la moitié d'entre elles enregistre un accroissement démographique, alimenté par un excédent migratoire auquel s'ajoute parfois un excédent naturel.

Les communes confrontées à une déprise démographique perdent des habitants principalement par déficit naturel.

Toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail des classes d'âges participent au chassé-croisé migratoire qui touche les communes de cette classe. Cependant, les départs concernent surtout les catégories « supérieures » et les actifs avec leurs enfants, alors que les arrivées sont dominées par les employés, les ouvriers et les seniors, ce qui renforce un vieillissement de la population déjà marqué.

Les temps de trajet pour se rendre dans les commerces, services et établissements scolaires sont supérieurs à la moyenne des communes du champ, alors qu'ils sont inférieurs pour les trajets domicile-travail, malgré un déficit du nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs. L'économie est très marquée par les secteurs agricoles et agro-alimentaires qui occupent un emploi sur quatre.

Avec 56 % des emplois, la part des activités de la sphère présentielle est inférieure de 3 points à la moyenne du champ. Le tourisme a également un poids plus faible.

Le nombre d'emplois augmente, mais il reste nettement en deçà de la moyenne. La part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans est la plus faible des communes du champ. Le taux de chômage et le recours à l'emploi à temps partiel dépassent légèrement la moyenne. Enfin, les revenus des ménages sont les plus faibles.

Ces campagnes collinaires et vallonnées, aux reliefs modérés, sont peu bâties et peu artificialisées. L'habitat est dispersé et les paysages sont composés de prairies, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal Taton

REDACTION : Murielle Baudin / Thomas Demolle

MISE EN PAGE : Valérie Dumesnil / Gérard Saccomandi

Crédit photographie 1^{ère} de couverture :
Thomas Demolle / SCALEN

Achevé d'imprimer : août 2017